

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMÉRI DE TIZI-OUZOU

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION

DÉPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIÈRES ET
COMPTABILITÉS

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master

Option : Finance des Banques et des Assurances

Thème

**L'utilisation de la Fintech dans les banques –
Cas partique de la banque Société Générale-
agence Azazga (00852)**

Présenté par :

MAREDJ Kenza

MADDI Dalila

Dirigé par :

Mme. AMIAR Lila

Devant les jurys composés de :

Président : Mme. ZOURDANI Safia

Examineur : HABAS Boubaker

Rapporteur : AMIAR Lila

Date de soutenance : 15/06/2025

Remerciement

En premier lieu, nous tenons à remercier dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et la patience pour surmonter toute les difficultés rencontrées

Nous remercions également notre promotrice Mme AMIAR Lila pour son suivi, ses orientations et conseils.

Nous tenons également à remercier les membres de jury pour avoir accepté d'évaluer ce modeste travail.

Nos remerciements vont aussi aux enseignants de notre département, pour leur aide et ses conseils ainsi qu'à tout le personnel de la bibliothèque, le personnel administratif pour leur patience, à toutes les personnes qui ont bien voulu nous accorder un peu de leur temps et leurs connaissances.

Nous exprimons nos profondes gratitudees à nos familles, pour leur soutien moral et financier et leurs encouragements.

Durant cette année.

Kenza et Dalila

Dédicace

Afin d'être reconnaissante envers ceux qui m'ont appuyé et encouragé à effectuer ce travail de recherche,

Je dédie ce travail :

À ma chère Maman Rachida ,Pour sa tendresse, sa force silencieuse et son amour inconditionnel. Ta présence est ma plus belle sécurité, ton sourire mon plus grand réconfort.

À mon père Mohand Amokrane, Pour ses sacrifices, ses conseils pleins de sagesse et sa foi en moi. Tu as toujours cru en mes capacités, même lorsque moi je doutais.

À mes frères Yazid, Rafik et Imene, Pour leur affection, leur soutien et cette complicité fraternelle qui m'est si précieuse.

À mes nièces Ileham ,llyne ,Ilyna , joyaux de notre famille, qui apportent lumière et innocence à mon quotidien.

À toute la famille Maredj et Mancer, pour votre amour, votre présence constante et vos prières silencieuses.

À mon oncle MAREDJ Amar , qui nous a quittés ces derniers mois . Ce mémoire t'est dédié avec tout mon amour et ma reconnaissance.

M. Kenza

Dédicace

Je dédie ce modeste travail : Au meilleur des pères, et à ma très chère maman, qu'ils trouvent en moi la source de leur fierté. Leur amour et leur soutien constant m'ont permis d'arriver à ce que je suis aujourd'hui. Que Dieu les protège et que la réussite soit toujours à ma portée pour que je puisse vous combler de bonheur.

À ma sœurs et mon frères , pour leur soutien inestimable.

À ma grand-mère, pour son amour et sa sagesse.

À toute ma famille, et en particulier à mes tantes K, M, S et ses enfants, Z et ses enfants pour leur affection et leur bienveillance.

À Lilia, ma meilleure amie, À mes amis K, N et M, pour leur amitié sincère et leur présence constante à mes côtés. A mes oncle

M/d, B/d et A/z pour leurs conseils et leur soutien moral.

À toute la famille Maddi, avec ma profonde gratitude et mon affection.

Tous ceux qui m'ont soutenue et encouragée de près ou de loin, qui ont été là pendant tout mon parcours académique.

M. DALILA

Liste des abréviations

Abréviations	Significations
AI	Intelligence artificielle
ABC Algérie	Arab Banking Corporation
ACP	Agence Clientèle Patrimoniale
AGB	Gulf Bank Algérie
AWS	Amazon Web Services
ATIC	Approches Théoriques en Information Communication
ATM	Guichets Automatiques
BADR	Banque de l'agriculture et de développement rural
B2B	Business-to-Business
B2C	Business-to-Consumer
B2B2C	Business-to-Business-to-Consumer
BDL	Banque de développement Local
BEA	Banque Extérieur d'Algérie
BFI	Banque de Financement d'investissement
BigTech	Big Technology companies
BNA	Banque Nationale d'Algérie
BNP Paribas	Banque des Règlements de Paris PARIBAS
BRI	Banque des Règlements Internationaux
BTC	Bitcoin
CIB	Carte Interbancaires
CIC	Centre international des Conférences
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
CBDC	CENTRAL BANK DIGITAL I CURRENCY
CARE	Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise
CNEP-Banque	Caisse Nationale d'épargne et de Prévoyance
CSF	Conseil de stabilité financière
COSOB	Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse
COSON	Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse
DAB	Distributeurs Automatiques de Billets
DGEI	Direction Grandes Entreprises Interbancaire
DGEN	Direction Grandes Entreprises Nationales
E-Banking	Electronic Banking
E-Commerce	Commerce Electronique
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limité
FinTech	Technologie financière
GAB	Guichet Automatiques Bancaire
GIE	Groupement d'intérêt économique
GTB	Global Trade Banking
IaaS	Infrastructure as a Services
IOB	Intermédiaires en Opérations de Bourse
NCF	Near Field Communication
PaaS	Software as a Services
P2P	Peer-to-Peer
PME	Petite et moyenne entreprise

Liste des abréviations

QR Code	Quick Response / Réponse Rapide
RMI	Réseau monétique Interbancaire Algérien
RTGS	Real Time Gross Settlement
SATIM	Société d'automatisation des transactions interbancaires et de Monétique
SGA	Société Générale Algérie
SGBV	Société traditionnelles en transformation digitale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPE	Terminal de paiement Electronique
UAR	Union algérienne des sociétés d'assurance et de surveillance
VPN	Virtual Privat Network

sommaire

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Liste de tableaux

Liste des figures

Liste des Abréviations

Introduction Générale 13

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel des FinTech

Section 1 : présentation des technologies financières ou « Fintech » 17

Section 2 : Les technologies de la FinTech 29

Section 3 : produits et services fintech au sien des banques 42

Chapitre 2 : L'usage des FinTech dans les banques algériennes

Section 1 : Les banques et la Fintech 55

Section 2 : Les usages des Fintech dans les banques Algériennes 73

Section 3 : Opportunités, menaces et risques liés à l'intégration des Fintechs en Algérie 94

Chapitre 3 : Étude de cas – L'usage de la Fintech au sien de la banque Société Générale Algérie (Agence Azazga)

Section 1 : Présentation de la Société Générale Algérie 103

Section 2 : Etude de l'application « SGA » de la Société Générale Algérie – Agence Azazga (00852)
..... 118

Section 3 : Méthodologies de l'enquête (Résultat de terrain) 128

Conclusion..... 144

Conclusion Générale 146

Bibliographique

ANNEXES

Table des matières

Liste de tableaux

<i>Tableau 1 : Définition de la Fintech</i>	19
<i>Tableau 2: comparaison banque traditionnel avec Fintech</i>	48
<i>Tableau 3: banque commerciale publiques</i>	58
<i>Tableau 4 : Banque Privées</i>	58
<i>Tableau 5 : Représentation de l'échantillon selon le Sexe</i>	129
<i>Tableau 6 : Répartition des répondants selon l'âge</i>	129
<i>Tableau 7 : Niveau d'étude des clients</i>	130
<i>Tableau 8 : analyse Situation professionnelle des répondants</i>	131
<i>Tableau 9 : L'ancienneté d'appartenance des clients aux banques</i>	132
<i>Tableau 10 : Détention d'un compte bancaire en ligne</i>	133
<i>Tableau 11 : Fréquence d'utilisation de l'application mobile</i>	134
<i>Tableau 12 : Évaluation de la facilité d'utilisation des outils numériques par les clients interrogés</i>	135
<i>Tableau 13 : Niveau de satisfaction des clients concernant la sécurité des services numérique de la Société Générale</i>	136
<i>Tableau 14 : Perception des clients quant à l'impact des technologies Fintech sur la qualité des services bancaire</i>	137
<i>Tableau 15 : Utilisation des services bancaire en ligne sans passage en agence</i>	138
<i>Tableau 16 : Acceptation des services numériques versus préférences pour les méthodes classiques</i>	139
<i>Tableau 17 : Répartition des Opérations bancaires selon l'utilisation des services numériques</i>	140
<i>Tableau 18 : Préférences des clients pour la gestion des opérations bancaire</i>	141
<i>Tableau 19 : corrélation entre la fréquence de utilisation de la application mobile SGA et perceptions de l'impact des Fintech sur l'amélioration des services bancaires</i>	142

Liste des figures

<i>Figure 1 : L'évolution de la Fintech</i>	23
<i>Figure 2 : Les 5V de Big data</i>	33
<i>Figure 3: Le fonctionnement de la blockchain</i>	39
<i>Figure 4 : Le Cloud Computing</i>	41
<i>Figure 5 : Core business FinTech en Algérie</i>	67
<i>Figure 6 : Les adhérents de la SATIM</i>	75
<i>Figure 7: La carte interbancaire CI</i>	78
<i>Figure 8 : Evolution des cartes Edahabia de 2019 à 2023</i>	79
<i>Figure 9 : Le Distributeur Automatiques de Billets (DAB)</i>	80
<i>Figure 10 : Terminal de paiement électronique (TPE)</i>	81
<i>Figure 11: Organigramme organisationnel de la SGA</i>	108
<i>Figure 12 : L'organigramme de la SGA d'Azazga</i>	110
<i>Figure 13 : La Carte CIB CLASSIC de la Société Générale</i>	113
<i>Figure 14 : La Carte Gold de la Société Générale</i>	113
<i>Figure 15 : La carte perle</i>	114
<i>Figure 16 : Représentation de l'échantillon selon le sexe</i>	129
<i>Figure 17: l'âge des clients</i>	130
<i>Figure 18 : Répartition des répondants selon niveau d'étude</i>	131
<i>Figure 19 : Répartition de la Situation professionnelle</i>	132
<i>Figure 20 : L'ancienneté d'apparence des clients aux banque</i>	133
<i>Figure 21 : Répartition des clients selon l'utilisation des services bancaires en ligne</i>	134
<i>Figure 22 : Fréquence d'utilisation hebdomadaire de l'application mobile</i>	135
<i>Figure 23 : Perception de la facilité d'usage des outils numérique de la SGA</i>	136
<i>Figure 24 : Niveau de satisfaction de l'aspect sécuritaire des services numériques proposé par la S G A...</i>	137
<i>Figure 25 : L'amélioration de la qualité des services bancaire par l'utilisation des technologies modernes (Fintech)</i>	138
<i>Figure 26 : Part des clients ayant déjà réalisé des opérations bancaires en ligne</i>	139
<i>Figure 27 : Répartition des clients selon leur préférence entre services numérique et méthodes classiques</i> .	140
<i>Figure 28 : Distribution des Opérations bancaires par type de service numérique utilisé</i>	141
<i>Figure 29 : Répartition de modes de gestion des opérations bancaires</i>	142
<i>Figure 30 : : Impact perçu des technologies Fintech sur qualité des services bancaires</i>	143

Introduction générale

Au fil du temps, les banques ont connu de profondes transformations. À l'origine elles n'existaient pas : les échanges commerciaux se faisaient par troc, c'est – à – dire l'échange direct d'un bien contre un autre. Par la suite, la monnaie a vu le jour sous diverses formes telles que les « coquillages, les plumes ou encore les pierres précieuses », avant que l'or ne s'impose comme valeur de référence. Pour sécuriser leurs avoirs en or, les individus ont commencé à les déposer chez les orfèvres, qui disposaient de coffres forts. Ce rôle de gardien de valeur a progressivement donné naissance à la fonction de banquier marquant aussi le début de l'activité bancaire.

Les banquiers ont progressivement commencé à octroyer des prêts à leurs déposants sous forme de reconnaissances de dette, représentées par des billets ou des documents écrits. L'Italie, pionnière en matière d'innovation bancaire, a vu naître la première véritable institution bancaire à Venise en 1151, marquant ainsi le début de la banque moderne.

Petit à petit, les banques ont évolué. Le secteur bancaire a également connu une évolution et une complexité accrues, en raison du grand nombre de clients. Par conséquent, la concentration de réseaux bancaire a conduit les banques à traiter une grande quantité de données qui doit être soigneusement gérée et protégée.

Au cours de ces dernières années, les banques ont pris conscience qu'elles ne peuvent pas de reposer sur des systèmes informatiques traditionnelles, souvent perçus comme rigides et déshumanisés. Une nouvelle ère s'est ainsi ouverte : celle des technologies innovantes, qui ont profondément transformé le paysage économique et bouleversé les usages à l'échelle mondiale.

La technologie joue un rôle primordial dans le développement des pays. C'est, d'ailleurs, devenu un critère de mesure de développement entre pays. La technologie commence à envahir tous les domaines dans le monde et voilà maintenant qu'elle frappe fortement le domaine de la finance. La crise financière des subprimes, en 2008, demeure un bon appui pour l'émergence de ces nouvelles technologies financières, nommées aussi les « **Fintech** ».

Les Fintech occupent aujourd'hui une place importante dans les services de paiement, de crédit, d'assurance et d'investissement. Face à cette vague d'innovation, les banques traditionnelles n'ont eu d'autre choix que de réagir : certaines ont développé des solutions technologiques en interne, d'autres ont opté pour des partenariats avec des start-ups ou ont lancé leurs propres incubateurs.

En Algérie, l'écosystème Fintech est encore jeune, mais il connaît une évolution progressive. La crise Sanitaire de la COVID-19 a notamment accéléré l'adoption de certains

outils digitaux par les banques algériennes, bien que des obstacles réglementaires, technologiques et culturels freinent encore leur déploiement à grande échelle.

C'est dans cette dynamique que la Société Générale Algérie, filiale du groupe international Société Générale, s'est engagée dans une stratégie d'intégration de solutions innovantes, elle cherche à répondre aux attentes croissantes d'une clientèle de plus en plus connectée, tout en assurant la conformité aux exigences réglementaires.

❖ **Problématique**

Une question centrale est au cœur de notre problématique dans le cadre de notre recherche : **Comment l'intégration des solutions Fintech en particulier l'application mobile de la Société Générale Algérie, contribue-t-elle à améliorer la performance des services bancaires, à répondre aux attentes des clients ?**

Cette question principale décline en plusieurs interrogations :

- Quels sont les modalités concrètes d'intégration des solutions Fintech dans le secteur bancaire ?
- Comment la société générale Algérie a-t-elle mis en œuvre sa stratégie digitale à travers l'application SGA ?
- Quels enseignements peut-on tirer de cas de l'agence d'Azazga pour améliorer l'intégration des technologies Fintech dans le contexte Algérien ?

❖ **Les hypothèses de recherche**

- L'application mobile de la Société Générale Algérie représente une innovation Fintech pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services bancaires .
- Les clients perçoivent favorablement l'usage de l'application, notamment pour les services de crédit en ligne, en raison de sa simplicité et de son efficacité.
- L'intégration des Fintech en Algérie reste freinée par des obstacles techniques, réglementaire et culturel mais des initiatives comme celle de la SGA ouvrent la voie à une transformation plus large de secteur.

❖ **Objectifs du mémoire**

L'objectif principal de ce mémoire est d'analyser l'usage des technologies Fintech dans le secteur bancaire algérien, en prenant comme cas d'étude la Société Générale Algérie –agence Azazga. Il s'agit de comprendre les modalités d'intégration de ces outils, d'identifier les avantages et limites rencontrés, et d'évaluer l'impact de cette stratégie sur les opérations bancaires et la relation client.

❖ **Méthodologie de recherche**

Afin de répondre aux différentes questions posées précédemment et de vérifier les hypothèses que nous avons émises dans ce mémoire, tout d'abord effectué une analyse théorique visant à construire un corpus conceptuel nous permettant d'appréhender facilement le sujet. Ainsi, nous avons effectué une recherche documentaire où nous avons pu consulter et explorer différents ouvrages et supports tels que : les dictionnaires, les livres, les revues, e-book, sites et articles, afin de collecter le maximum d'informations en rapport avec notre travail.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé une technologie (application SGA) spécifique utilisée au sein de l'agence Société Générale d'Azazga. Nous avons choisi d'étudier cette fonctionnalité en tant qu'exemple de technologie Fintech, car elle illustre comment les outils numériques transforment les services bancaires traditionnels en accessibles. Afin de compléter cette étude, une enquête a été réalisée auprès des clients utilisant cette application, dans le but de recueillir leurs avis et impressions sur l'efficacité, la facilité d'utilisation et la satisfaction générale concernant cette fonctionnalité de crédit en ligne.

❖ **Plan de travail**

Le plan de travail de ce mémoire s'articule autour de trois chapitres où les deux premiers sont théoriques alors que le troisième chapitre est consacré au cas pratique.

- Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel des Fintech, consacré à la définition des Fintech, à leur historique, à leurs catégories, ainsi qu'aux technologies utilisées.
- Chapitre 2 : L'usage des Fintech dans les banques algériennes, qui explore l'environnement bancaire algérien, les obstacles à l'innovation technologique, et les initiatives en cours.
- Chapitre 3 : étude de cas –la Société Générale Algérie, où nous analysons la stratégie adoptée par cette banque, les technologies mises en place, et les résultats obtenus.

Chapitre 1 :

Cadre théorique et conceptuel des Fintech

Introduction

Ce premier chapitre a pour vocation d'établir un cadre théorique et conceptuel solide autour de la notion de Fintech. Il s'agira dans un premier temps de comprendre les origines de ce phénomène en étudiant l'influence déterminante des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans sa genèse. Ensuite, différentes définitions et approches seront analysées pour cerner les contours de cette industrie en pleine expansion. Un aperçu historique mettra en évidence les grandes étapes de son évolution, tandis qu'une typologie des Fintech permettra de distinguer les différents modèles d'affaires et domaines d'application de ces technologies. En proposant une réflexion structurée sur les fondements des Fintech, ce chapitre vise à poser les bases nécessaires pour aborder, dans les sections suivantes, les innovations technologiques spécifiques et leur impact réel sur les services financiers.

Section 1 : présentation des technologies financières ou « Fintech »

Les Fintech, ou technologies financières, ont profondément changé le monde de la finance grâce aux progrès des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles permettent aujourd'hui de proposer des services financiers plus rapide, plus simple et souvent moins coûteux. Dans cette section, nous allons d'abord expliquer ce que signifie le terme Fintech, puis retracer son origine et son évolution. Ensuite, nous présenterons les différents types et catégories de Fintech pour mieux comprendre leur rôle dans le secteur financier.

1.1 Naissance de la Fintech grâce aux TIC

Les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) désignent l'ensemble des outils, dispositifs, infrastructures et applications informatiques ou numériques permettant la collecte, le traitement, le stockage, la diffusion et l'échange de données et d'informations. Elles englobent aussi bien les technologies traditionnelles (téléphonie, radio, télévision) que les technologies numériques modernes (Internet, applications mobiles, réseaux sociaux, etc...).¹

La naissance de la Fintech est directement liée à l'émergence et à l'évolution des TIC, Ces technologies ont permis l'introduction de nouveaux services financiers numériques, en contournant les canaux bancaires traditionnels souvent coûteux, rigides et peu accessibles.

L'intégration des TIC dans les services financiers a donné lieu à :

- ✓ L'apparition du mobile Banking et des portefeuilles électroniques ;

¹ Karsenti. T & Larose. F (2005), Les TIC ou cœur des pédagogies universitaires : diversité des enjeux pédagogiques et administratifs. Presses de l'Université de Québec, p .21. Consulté le 02/02/2025 à 6H00

- ✓ Le développement de solutions de paiement en ligne, par exemple : PayPal, Stripe) ;
- ✓ La blockchain et les crypto-actifs ;
- ✓ La banque à distance et les applications bancaires intelligentes ;
- ✓ L'émergence des néobanques et des plateformes de prêt participatif (crowdlending).

Comme le montre Mohamed Diallo dans son mémoire sur le cas sénégalais : « Le mobile banking vise notamment la diversification et l'amélioration de l'offre de services financiers, la réduction des coûts de transaction pour les clients comme pour les institutions financières dans les zones éloignées, ainsi que la sécurisation des transactions financières dans des contextes notamment ruraux ». Cette citation illustre bien comment les TIC ont servi de levier d'innovation pour répondre aux besoins de bancarisation et d'inclusion financière, en particulier dans les pays émergents. Ce rôle fondamental constitue le socle même du développement de la Fintech, en tant que secteur hybride entre finance et technologies.²

1.2 Définition de la Fintech

Le terme de la « Fintech » provient de la contraction des mots anglais « Finance » et « Technology » (technologie financière en française), désigne un secteur industriel émergent qui applique des technologies innovantes pour transformer, optimiser et démocratiser les services financiers traditionnels. Cette industrie englobe l'ensemble des entreprises qui développent des solutions technologiques visant à améliorer l'efficacité, l'accessibilité et l'expérience utilisateur dans les domaines bancaires, assurantiels, de gestion d'actifs et de paiements. La Fintech se caractérise par une approche disruptive qui remet en question les modèles établis du secteur financier, en proposant des alternatives plus agiles, moins attendues des consommateurs digitaux³.

De nombreuses institutions de premier plan ont présenté des définitions de la Fintech, soulignant l'éventail des perspectives et des objectifs qu'elle englobe. Le tableau suivant résume certaines des définitions institutionnelles et académiques les plus reconnues :

² Diallo, M. (2012). Contribution des TIC à l'amélioration du niveau de bancarisation au Sénégal : cas du mobile banking. Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Disponible sur : https://www.memoireonline.com/11/13/7813/m_Contribution-des-TIC--Technologie-de-l-Information-et-de-la-Communication---l-amelioration-du0.html , Consulté le 02/02/2025 à 11H00

³ Schuffel, Patrick. "Taming the Beast: A Scientific Definition of Fintech", Journal of Innovation Management, vol. 4, n°4, 2016, p.32-54. Disponible sur : [file:///C:/Users/mared/Downloads/Schueffel_Tamingthebeast_2016%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/mared/Downloads/Schueffel_Tamingthebeast_2016%20(1).pdf) . Consulté le 02/02/2025 à 15H54

Tableau n° 1 : Définition de la Fintech

Institution /Auteur	Definition
Le conseil de stabilité Financière (CSF)	« une innovation technologique dans les services financiers qui pourrait entraîner de nouveaux modèles d'affaires, application, processus ou produits ayant un effet significatif sur les marchés financiers , les institutions financières et la fourniture des services financiers ». ⁴
Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	« La Fintech désigne tout modèle ou service financier innovant, qu'il soit initié par une banque établie, une entreprise non financière ou une startup technologique nouvellement créée dans le secteur financier ». ⁵
Selon Roy's. Freedman	« La technologie financière concerne la construction de systèmes qui modélisent , évaluent et traitent des produits financiers tels que les obligations , les actions , les contrats et l'argent ». ⁶
Groupe Banque mondiale	« La Fintech est définie comme un ensemble de petites entreprises (startups, PME) fournissant des services financiers innovants à travers des solutions technologiques» ⁷

Elaboré par nos soins

⁴ Conseil de Stabilité Financière (2017). Financial Stability Implication form FinTech: Supervisory and Regulatory Issues that Merit Authorities, p.4 , Disponible sur : <https://www.fsb.org/uploads/R270617.pdf> .

Consulté le 02/02/2025 à 17h00

⁵ Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. (2018). Implication des évolutions de la technologie financière pour les banques et les autorités de contrôle bancaire (Rapport, février 2018), p .5

.Consulté sur : https://www.bis.org/bcbs/publ/d431_fr.pdf ,Le 02/02/2025 à 18H30

⁶ Freedman, R. S (2006). Introduction to Financial Technology. Academic Press, p.1.

Consulté le 02/02/2025 à 19h00

⁷ Groupe de la Banque mondiale (2017) : Measuring Financial inclusion and the Fintech Revolution , p.10 ,

Disponible sur : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/332881525873182837/the-global-findex-database-2017-measuring-financial-inclusion-and-the-fintech-revolution> ,

Consulté le 02/02/2025 à 19h45

Remarque : Distinction entre FinTech et une fintech

Il est essentiel de distinguer la « Fintech » (avec majuscule), qui désigne le secteur global des technologies appliquées aux services financiers, de « une Fintech » qui fait référence à une entreprise spécifique opérant dans ce secteur.

Tandis que la Fintech englobe l'ensemble des innovations numériques qui transforment le système financier, une fintech est un acteur concret souvent une start-up proposant des solutions telles que le paiement mobile, les plateformes de financement participatif, ou encore les néobanques.

Cette distinction permet de mieux comprendre les différents niveaux d'analyse : la FinTech comme phénomène économique et technologique, et les fintech comme les entités qui le matérialisent.

1.3 Historique et évolution de la Fintech

La Fintech peut être divisée en un certain nombre d'époques différentes. Chacune de ces époques a vu un niveau distinct de différenciation dans le marché qui conduit à des changements dans la façon dont la consommation interagit avec leur argent.

- **Fintech 1.0 (1886 -1967)**

Cette phase englobe l'élaboration de l'infrastructure qui soutiendra les services financiers à l'échelle mondiale. Le premier câble sous-marin transatlantique (1866) ainsi que Fedwire (1918) aux États-Unis ont posé les bases du premier système de transfert électronique de fonds en utilisant des technologies comme le télégraphe et le code Morse. C'était fondamental selon les normes d'aujourd'hui, mais à une époque de développements de l'infrastructure et des transports, la capacité de faire des transactions financières sur une distance plus considérable était révolutionnaire.

- **Fintech 2.0 (1967- 2008)**

Le début de cette phase est marqué par l'installation du premier guichet automatique par Barclays en 1967, et se caractérise par le passage de l'analogique à la numérisation des finances. Les années 1970 ont vu la création du NASDAQ,

La première bourse numérique au monde, et de SWIFT (Society For worldwide Interbank Financial Telecommunications), un protocole de communication entre les institutions financières facilitant le grand volume de paiement transfrontaliers. Les années 1980 ont vu la montée des ordinateurs centraux des banques et le monde est introduit à la banque en ligne, qui a prospéré dans les années 1990 avec l'internet et les modèles d'affaires de commerce électronique. Les services bancaires en ligne ont entraîné un changement majeur

dans la façon dont les gens perçoivent l'argent et leurs relations avec les institutions financières.

Au début du XXe siècle, les processus internes des banques, leurs interactions avec les clients de l'extérieur et de détail étaient entièrement numérisées, cette ère se termine avec la crise financière mondiale en 2008.

- **Fintech 3.0(2008-2014)**

La crise financière a engendré deux conséquences significatives, à la fois pour les clients et les employés des établissements financiers. D'un côté, les banques ont souvent été critiquées pour leur pratique de prêt, qui visaient souvent des communautés marginalisées. Cette situation a contribué à accroître la défiance des clients à leur égard. Par ailleurs, cette crise a engendré l'émergence de la troisième phase, marquée par une augmentation de la disponibilité de professionnels compétents et spécialisés en finance, qui ont conçu de nouveaux produits. En outre ; cette période a vu émerger un marché en quête d'alternatives au secteur financiers traditionnel.

Cette situation et le fait que de nombreux professionnels des services financiers étaient sans emploi ont entraîné un changement de mentalité et ouvert la voie à une nouvelle industrie, la Fintech 3.0. Ainsi, cette ère est marquée par l'émergence de nouveaux acteurs, notamment les startups Fintech, aux côtés de celles déjà existantes comme les banques.⁸

- **Fintech 3.5 (2014-2017)**

Fintech 3.5 signale l'expansion des services bancaires numériques dans le monde, avec des améliorations dans la technologie financière. Cette phase met l'accent sur le comportement des consommateurs ainsi que leur accès à l'internet dans les pays en voie de développements. En Chine et en Inde, par exemple, où les infrastructures bancaires physiques n'ont pas eu le temps de se développer au même niveau que dans les pays occidentaux, cela a permis l'émergence rapide de nouvelles solutions financières.

- **Fintech 4.0 (2017 -2020)**

Les technologies telles que Blockchain et l'open Banking continuent de jouer un rôle central dans la transformation des services financiers, en favorisant l'innovation et en redéfinissant les modèles économiques traditionnels. Dans ce paysage en mutation, les néobanques émergent comme des acteurs disruptifs, remettant en cause les structures tarifaires et la complexité des banques classiques. Elles parviennent à instaurer une relation de confiance avec la clientèle en proposant une expérience bancaire dématérialisée, fluide et

⁸ The Evolution of FinTech: A New Post-Crisis Paradigm, University of Hong, Faculty of Research Paper n°2015/047 p.4-10. Consulté le 03/02/2025 à 6h00

centrée sur l'utilisateur .Ces établissements ,entièrement numériques ,se distinguent notamment par une tarification compétitive ,avec des frais de gestion réduits ,voire inexistant, sur les opération de base .Cette stratégie est rendue possible grâce à une infrastructure technologique allégée ,une agilité organisationnelle accrue , et une exploration optimisée des outils numériques ,leur permettant de réduire considérablement les couts opérationnels.⁹

- **De 2020 a aujourd'hui**

La pandémie de COVID-19 a agi comme un accélérateur de transformation numérique dans le secteur financier. Elle a conduit un grand nombre de clients, auparavant peu familiers avec les outils digitaux, à recourir pour la première fois à des services financiers dématérialisés, favorisant ainsi une adoption massive et rapide des solutions Fintech.

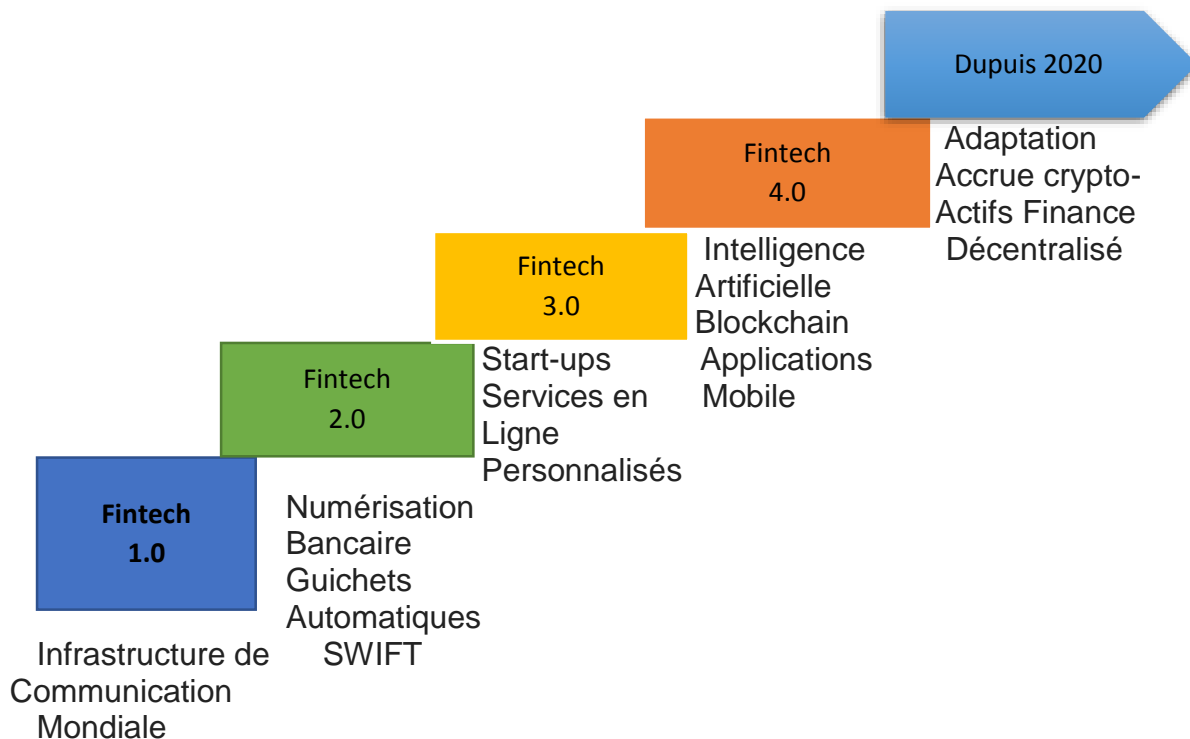
Dans ce contexte ,des nouvelles technologies émergentes telles que l'intelligences artificielle (IA) et le machine Learning (apprentissage automatique) ont été intégrées aux processus financiers pour renforcer la personnalisation des services ,améliorer la gestion des risques ,et optimiser la prise de décision automatisée .Cette dynamique de modernisation s'accompagne également d'une évolution progressive du cadre réglementaire, visant à encadrer et soutenir le développement durable de l'écosystème Fintech à mesure qui 'il gagne en maturité. Parmi les innovations notables apparues ou renforcées après 2020, on peut citer :

L'assurance numérique : à travers des acteurs comme Lemonade (fondée en 2015), qui a redéfini le modèle traditionnel de l'assurances en proposant une plateforme 100% digitale pour souscription d'assurances habitation et locatives s'appuyant sur l'IA pour automatiser les demandes d'indemnisation.

Les titres numériques et les crypto actifs : en entreprises telles que Coinbase (2012), bakkt (2018) et Paxos (2012) se sont imposées comme des références dans le domaine des actifs numériques. Elles offrent des plateformes sécurisées pour l'achat, le vente et la conservation de crypto monnaies et de Security tokens, participant ainsi à la démocratisation de la finance décentralisée.¹⁰

⁹ Janos (2016), The FINTECH Book, The Financial Technology Handbook for Investors, Entrepreneurs and Visionaries. p .10. Consulté le 03/02/2025 à 7h00

¹⁰ NICOLETTI, Bernardo (2021), The Future of FinTech: Integrating Finance and Technology in Financial Services, Palgrave Macmillan, p .179- 183. Consulté le 03/02/2025 à 8h39

Figure 1 : L'évolution de la Fintech

Source : Élaboré par nos soins

Synthèse conceptuelle

En regroupant les diverses approches théoriques, on peut définir la Fintech comme un processus d'innovation financière utilisant les technologies de l'information et de la communication pour révolutionner les produits, services, modèles d'affaires, structures organisationnelles et processus de l'industrie financière. Cette métamorphose peut être à la fois progressive et révolutionnaire, et découle des interactions dynamiques entre les divers participants de l'univers financier.

La Fintech n'est pas un phénomène figé, mais plutôt une notion qui est en constante mutation, reflétant la dynamique d'innovation technologique propre à notre ère. Cette approche globale facilite la compréhension de la complexité et de la diversité des manifestations de la Fintech dans le contexte financier actuel.

1.4. Typologie des FinTech

Avec la transformation digitale du secteur financier, les FinTech se sont progressivement imposées comme des acteurs incontournables de l'innovation bancaire. Selon leur domaine d'intervention et leur spécialisation, on peut les classer en plusieurs grandes catégories. Cette typologie n'est pas figée, car certains acteurs peuvent appartenir à plusieurs segments à la fois, mais elle permet néanmoins de distinguer les principaux modèles d'affaires développés par ces entreprises.

1.4.1 Le crowdfunding (financement participatif)

Le crowdfunding, ou financement participatif, désigne une méthode de financement désintermédiée permettant de collecter des fonds directement auprès d'un grand nombre d'individus via des plateformes en ligne. Bien que le terme soit récent, le principe du financement communautaire existait déjà au XVIII^e siècle, sans cadre réglementaire formel mais basé sur des dynamiques sociales d'entraide.

De nos jours, le crowdfunding a connu un essor spectaculaire en raison de sa capacité à répondre à un besoin de financement que les institutions traditionnelles hésitent à satisfaire. Les banques classiques évitent en effet de financer les entreprises à risque élevé ou dont le modèle économique n'est pas encore consolidé. Or, le crowdfunding permet à des porteurs de projets, des start-up ou des entreprises en difficulté temporaire d'accéder à des capitaux en sollicitant directement les particuliers ou les investisseurs via des plateformes spécialisées.

Selon S. Dominique (2017), « le crowdfunding va là où les banques s'arrêtent » : il devient donc un outil essentiel de soutien à l'économie réelle, en particulier pour les PME, les activités culturelles, sociales, ou innovantes.¹¹

Trois formes principales de crowdfunding se distinguent :

A. Le financement par le don

Le financement par le don, aussi appelé don sans contrepartie, repose sur la générosité des contributeurs qui soutiennent un projet sans attendre de retour financier. Il est largement utilisé dans les secteurs associatifs, artistiques ou humanitaires. Néanmoins, certaines plateformes proposent un contre-don symbolique, souvent sous forme de remerciement, d'échantillon ou de cadeau lié au projet.

Ce type de financement est souvent limité dans le temps : la levée de fonds s'arrête dès que l'objectif fixé est atteint ou que le délai imparti expire. Il permet ainsi de mobiliser des communautés autour de projets à forte valeur sociétale ou émotionnelle.

¹¹ Dominique « Financer une entreprise par le crowdfunding », ed : RB édition, 2017, p35.
Consulté le 03/02/2025 à 10h00

B. Le prêt participatif (crowdlending)

Le crowdlending, ou prêt participatif, permet à des entreprises de contracter des emprunts directement auprès de particuliers, sans passer par les banques. Il s'agit donc d'une alternative au crédit bancaire, souvent plus rapide et accessible. Les prêteurs perçoivent en retour un taux d'intérêt convenu, ce qui en fait un investissement attractif, notamment dans un contexte de taux bas.

Cette méthode est très prisée des TPE et PME, à condition que celles-ci aient un modèle économique solide et qu'elles soient déjà rentables. Les plateformes, comme Funding Circle au Royaume-Uni, appliquent généralement des critères de sélection rigoureux pour sécuriser les placements. Le succès de cette plateforme a été tel que le gouvernement britannique y a également investi pour soutenir l'économie locale.

C. Le financement avec prise de participation (equity-based crowdfunding)

Ce type de financement consiste à permettre aux contributeurs d'investir dans une entreprise en échange de parts de capital. Autrement dit, les investisseurs deviennent actionnaires et peuvent espérer percevoir des dividendes si le projet est rentable. Ce modèle s'adresse principalement aux start-up à fort potentiel de croissance, et il implique un risque plus élevé, car les rendements dépendent entièrement de la réussite du projet financé.

L'investissement minimum est souvent fixé autour de 100 euros, rendant accessible à un grand nombre de particuliers des opportunités jusque-là réservées au capital-risque.

1.4.2. Les néobanques (banques digitales ou mobiles)

Les néobanques, appelées aussi banques mobiles, sont des établissements financiers entièrement dématérialisés, accessibles exclusivement via une application mobile. Elles ne possèdent pas d'agence physique et proposent une expérience utilisateur innovante, fluide et intuitive, adaptée aux usages numériques contemporains.¹²

À la différence des banques en ligne qui sont généralement rattachées à un établissement bancaire traditionnel, les néobanques sont le plus souvent des établissements de paiement ou des établissements de monnaie électronique. Elles s'appuient sur des technologies de pointe pour proposer des services à coûts réduits et à haute valeur ajoutée.

Leur offre se concentre sur les comptes courants, les paiements, et les services de gestion budgétaire, en mettant en avant l'ergonomie, la simplicité d'utilisation et la rapidité. Certaines néobanques ont obtenu une licence bancaire et proposent des services élargis.

¹² OECD (2020). *The Impact of Digital Transformation on the Banking Sector*. Disponible sur: <https://www.oecd.org>

Exemples : N26, Revolut, Monzo, Orange Bank, etc.¹³

Les avantages des néobanques sont nombreux :

- Accessibilité : ouverture de compte sans conditions de revenus ou d'épargne ;
- Rapidité : souscription possible en quelques minutes ;
- Ergonomie : applications mobiles innovantes avec des fonctionnalités de contrôle des dépenses, blocage de carte, notifications en temps réel, etc. ;
- Tarification compétitive : frais bancaires généralement réduits ;
- Inclusivité : accessibles aux clients en situation de fragilité financière.

Malgré leurs atouts, les néobanques présentent également certaines limites :

- Elles ne proposent généralement pas de produits d'épargne (livrets, assurance-vie) ni de crédits (immobilier ou à la consommation), sauf exception.
- Leur offre est donc centrée sur la gestion du compte courant et ne remplace pas encore complètement les banques traditionnelles.
- En cas de besoin complexe (conseils patrimoniaux, crédit hypothécaire, etc.), l'utilisateur devra se tourner vers une banque classique.

1.4.3. Les plateformes de paiement

Les plateformes de paiement sont des FinTech qui facilitent les transactions financières en ligne, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Elles fournissent des interfaces sécurisées permettant aux commerçants et aux consommateurs d'effectuer des paiements électroniques, souvent par carte bancaire, portefeuille électronique ou virement.

Ces solutions sont plus rapides, plus souples et souvent moins coûteuses que les services bancaires traditionnels. Elles jouent un rôle clé dans l'essor du **e-commerce** et dans la transformation des modes de consommation.

Exemples: PayPal, Stripe, Square, Paylib, Apple Pay, Google Pay, etc.

Elles permettent également d'automatiser les paiements récurrents, de gérer les paiements internationaux et d'intégrer des outils analytiques pour les commerçants.

1.4.4. Les FinTech de l'épargne et de la gestion de patrimoine

Les FinTech de l'épargne, également appelées robo-advisors ou conseillers automatisés, offrent aux particuliers des solutions de gestion patrimoniale en ligne, fondées sur des algorithmes intelligents et des technologies d'analyse des données.

Ces plateformes ont révolutionné la gestion de l'épargne en rendant l'allocation d'actifs et le conseil financier accessibles à un public plus large, à moindre coût. Après une évaluation du

¹³ Y. Eonnet, H. Manceron, « Fintech les banques contre-attaquent », Ed : Dunod, 2018, p 62

profil de l'investisseur (appétence au risque, objectifs, horizon d'investissement), elles proposent des portefeuilles personnalisés et diversifiés, avec un suivi en temps réel.

Le recours à l'intelligence artificielle permet à ces plateformes d'ajuster automatiquement les allocations en fonction de l'évolution des marchés et des objectifs de l'épargnant.

Exemples : Yomoni, Nalo, Wealthfront, Betterment, etc.

1.5 Catégories des FinTech

Les FinTech, contraction de "Financial Technologies", désignent l'ensemble des entreprises qui utilisent des technologies innovantes pour fournir des services financiers plus efficaces, accessibles, et personnalisés. Leur classification repose sur la typologie des clients visés, la nature des services proposés, ainsi que le domaine d'activité concerné.

On distingue généralement cinq grandes catégories : les FinTech B2C, B2B, B2B2C, les InsureTech, et les RegTech.¹⁴

1.5.1 Les Fintech B2C (business-to-consumer)

Les FinTech B2C (business-to-consumer) désignent les technologies financières qui s'adressent directement au grand public. Cette catégorie comprend notamment les « néobanques » 100 % digitales, sans agences physiques, qui proposent un compte courant et une carte de paiement à bas coûts, à l'image de Compte Nickel ou Morning. On retrouve également les plateformes de cagnottes en ligne comme Leetchi ou Le Pot Commun, qui permettent de collecter facilement des fonds pour des projets collectifs ou des événements. À cela s'ajoutent les applications de paiement mobile comme Lydia, qui facilitent les transactions entre particuliers, ainsi que les outils de gestion des finances personnelles tels que Bankin ou Linxo. Ces FinTech B2C se caractérisent par une approche innovante et dématérialisée, visant à rendre les services financiers plus accessibles, flexibles et adaptés aux besoins quotidiens des consommateurs.¹⁵

1.5.2 Les FinTech B2B (business-to-business)

Les FinTech B2B (business-to-business) qui proposent des services financiers aux entreprises regroupent les acteurs de la finance technologique qui développent des services spécifiquement destinés aux entreprises, qu'il s'agisse de PME ou de grands comptes. Ces FinTech proposent des solutions financières innovantes visant à améliorer l'efficacité des opérations financières des entreprises. Parmi ces services, on peut citer le transfert de devises

¹⁴ <https://ihebmejri96.wordpress.com/2018/01/21/les-categorie-de-fintech> .

Consulté le 03 /02/2025 à 10h45

¹⁵ <https://ihebmejri96.wordpress.com/2018/01/21/les-categorie-de-fintech> .

Consulté le 03/02/2025 à 11H00

en ligne, illustré par l'exemple de Kantox, qui permet aux entreprises de gérer leurs transactions internationales de manière plus rapide et moins coûteuse. On peut également mentionner l'affacturage dématérialisé proposé par des plateformes comme Finexkap, qui offre une solution de financement de trésorerie en ligne en permettant aux entreprises de céder leurs factures en attente de paiement. Ces FinTech B2B jouent un rôle de plus en plus important dans la transformation numérique des services financiers aux entreprises.

1.5.3 Les FinTech B2B2C (business-to-business-to-consumer)

Les FinTech B2B2C (business-to-business-to-consumer) à l'image des plateformes de financement participatif désignent les acteurs technologiques qui établissent un lien entre les entreprises (porteurs de projets, créateurs, commerçants, PME) et les consommateurs ou investisseurs, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Ce modèle est illustré par les plateformes de financement participatif, également appelées « crowdfunding », qui permettent de mobiliser des ressources financières pour des projets variés. Il existe plusieurs formes de financement participatif : le crowdfunding en dons, avec ou sans récompenses (comme KissKissBankBank ou Ulule), le crowdlending, qui consiste en des prêts accordés aux PME (par exemple via Lendix ou Lendosphère), et le crowdequity, qui permet un financement en capital (comme le propose Sowefund). Ces FinTech B2B2C jouent un rôle essentiel dans la démocratisation du financement et la désintermédiation entre les porteurs de projets et les investisseurs.

1.5.4 Les InsureTech, dans le domaine de l'assurance

Les InsureTech désignent les FinTech spécialisées dans le secteur de l'assurance, en apportant des solutions numériques innovantes à différents niveaux de la chaîne de valeur. Elles vont des comparateurs d'assurance, comme Fluo, qui permettent aux utilisateurs de mieux comprendre et optimiser leurs contrats existants, jusqu'aux modèles d'assurance collaborative, à l'image d'Inspere ou Otherwise, qui reposent sur des communautés de mutualisation des risques. On trouve également des offres d'assurance santé 100 % digitale, comme celle proposée par Alan, qui simplifient l'adhésion, la gestion et le remboursement des frais médicaux via une interface entièrement en ligne. Ces InsureTech transforment le secteur de l'assurance en le rendant plus transparent, plus personnalisé et plus accessible pour les assurés.¹⁶

¹⁶ <https://ihebejri96.wordpress.com/2018/01/21/les-categories-de-fintech/> . Consulté le 03/02/2025 à 11h00

1.5.5 Les RegTech, au service de la conformité réglementaire

Les RegTech sont des entreprises qui développent des solutions technologiques innovantes pour aider les acteurs bancaires, mais aussi financiers en général, à faire face aux exigences réglementaires et aux obligations de conformité. Elles permettent d'automatiser et de simplifier des processus complexes liés à la gestion des risques, à la lutte contre le blanchiment d'argent, au respect des normes prudentielles ou encore à la surveillance des transactions. Grâce à des outils performants basés sur l'intelligence artificielle, l'analyse de données ou la blockchain, les RegTech offrent aux institutions financières des moyens efficaces et sécurisés pour se conformer aux régulations en constante évolution.

En conclusion, cette section nous a permis de mieux comprendre ce que sont les FinTech, leur origine et leur différente forme. Grâce aux avancées technologiques, elles ont profondément changé le secteur financier en proposant des services plus rapides, simples et accessibles. Les FinTech jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans la modernisation de la finance, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises.

Section 2 : Les technologies de la FinTech

Dans le secteur financier, les structures économiques traditionnelles ont été radicalement transformées par les technologies de l'information. Une fois que nous avons établi ce qu'est la FinTech, il est essentiel d'examiner les technologies révolutionnaires comme l'intelligence artificielle, le big data, la blockchain et l'informatique en nuage. Ces dernières, autrefois limitées à des secteurs spécifiques, sont désormais incorporées aux services bancaires de tous les jours, modifiant radicalement les procédures, les modèles d'affaires et les anticipations des clients. Cette partie étudie ces innovations, leur mécanisme, leur progression et leur importance cruciale dans la croissance des FinTech.

2.1 L'intelligence artificielle (IA)

Le développement rapide des startups FinTech et des innovations technologiques a profondément changé le secteur bancaire et financier. L'évolution continue des technologies de l'information a permis de numériser et d'améliorer toutes les étapes des services financiers.

2.1.1 Définition l'intelligence artificielle (IA)

L'intelligence artificielle (IA), ou Artificial intelligences en anglais, désigne un ensemble de méthodes et de technologies qui permettent aux machines de reproduire certaines

capacités humaines comme l'apprentissage, le raisonnement ou la prise de décision. Elle repose sur des systèmes informatiques capables de traiter des informations complexes, d'apprendre à partir de données, et parfois même de s'adapter à de nouvelles situations sans intervention humaine directe¹⁷.

2.1.2 Histoire de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (AI) trouve ses origines dans les années 1950 avec les travaux du mathématicien « Alan Turing ». Dans son ouvrage *Computing Machinery and Intelligence*, il pose la question suivante : une machine peut-elle penser ? Pour y répondre, il imagine une expérience désormais célèbre, appelée le test de Turing. Ce test consiste à faire dialoguer une personne, sans qu'elle sache avec une machine programmée pour répondre de manière cohérente. Si la personne n'est pas capable de distinguer l'humain de la machine, cela fait preuve d'intelligence.¹⁸

Bien que le concept d'intelligence artificielle ne soit pas nouveau, c'est l'émergence de Big Data qui lui a donné un nouveau souffle et importance stratégique. En effet, comme le souligne Jean-Gabriel Ganascia, l'IA correspond à la capacité de traiter intelligemment des données¹⁹. Or, dans un monde où la quantité de données produites ne cesse de croître chaque jour, les progrès récents des algorithmes et de la puissance de calcul permettent désormais d'exploiter ces données de manière efficace, précise et pertinente.²⁰

2.1.3 Utilisation de l'intelligence artificielle dans la FinTech

L'intelligence artificielle (IA) transforme profondément le secteur de la FinTech en automatisant, optimisant et personnalisant de nombreux services financiers. Parmi ses applications les plus répandues, on peut citer :

- ✓ Détection des fraudes : les algorithmes d'IA exploitent des volumes massifs de données transactionnelles pour détecter rapidement des comportements suspects, comme des transactions inhabituelles ou des achats en ligne frauduleux. Grâce à l'apprentissage automatique, ces systèmes s'améliorent continuellement pour identifier des schémas complexes d'activités frauduleuses.

¹⁷ Jean- Gabriel Ganascia "L'intelligence artificielle vers une domination programmée ?", éditeur : Le Cavalier Bleu, Collection « idées reçues » 2017, p.19, Consulté le 03/02/2025 à 12h30

¹⁸ Turing, A.M. (1950). « Computing Machinery and Intelligence », p. 433 – 460 Consulté le 03/02/2025 à 12h 30

¹⁹ Ganascia, 2017, p.19. Consulté le 03/02/2025

²⁰ Ibid. p.25. Consulté le 03/02/2025 à 14H00

- ✓ Conseil automatisé (Robo-advisors) : L'IA permet de fournir des recommandations d'investissement personnalisées en analysant le profil de l'investisseur, ses objectifs financiers, et sa tolérance au risque. Les algorithmes prédictifs adaptent en temps réel les conseils en fonction des évolutions des marchés et du comportement du client.
- ✓ Facilitation de la relation client via assistants virtuels : Les chatbots (messages écrites) voicebots (message vocaux) et analyseurs automatique d'emails permettant une interaction fluide et instantanée avec les clients par exemple Djingo, l'agent virtuel d'Orange Bank, traite environ 17000 conversations par semaine avec un taux de compréhension des questions de 85% aidant à répondre aux demandes simples ou à orienter vers un conseiller humain.²¹

2.2 Big Data

Le big data est l'arme secrète des FinTech, Il est souvent affirmé que le big data ouvre des perspectives infinies en matière d'innovation financières. Et l'on peut constater, tout ou moins dans certains pays, que le big data intervient dans les accords de crédit.

2.2.1 Définition de Big Data

Big data fait référence à la collecte, l'analyse et l'utilisation de grandes quantités de données, souvent en temps réel, pour obtenir des informations précieuses et prendre des décisions éclairées. Les données massives, également appelés Big Data, reposent sur des données décentralisées et présentent une grande diversité, notamment avec l'inclusion d'information issues des réseaux sociaux ainsi que des données relatives aux habitudes de consommation et de vie des individus²².

On parle traditionnellement des trois « V » pour décrire le big data : le volume, la variété et la vitesse. Mais ces dernières années, deux autres V ont été ajoutés : la valeur et la véracité.

1. Volume : La quantité massive de données à traiter, souvent non structurées.
2. Vitesse : La rapidité avec laquelle les données sont générées et analysées, souvent en temps réel.
3. Variété : La diversité des types de données, allant des données structurées aux formes non structurées comme le texte, l'audio ou la vidéo.
4. Véracité : La fiabilité et la qualité des données, indispensables pour des décisions précises.

²¹ Lam, A. Y.S. (2025). Artificial Intelligence Application in Financial Technology. *Journal of Theoretical and Applied Electronic Commerce Research*, 20 (1), 29.
Consulté le 03/02/2025 à 14h30

²² Mayer-Schönberger, V, & Cukier, K. (2013). "Big Data: A Revolution That Will Transform How We Live, Work, and Think". p. 22. Consulté le 04/02/2025 à 5h30

5. Valeur : L'utilité réelle des données, qui doivent être exploitées pour apporter un bénéfice concret à l'entreprise.²³

2.2.2 Histoire de Big data

L'histoire du Big Data débute bien avant l'apparition du terme lui-même. Dès les années 1940 et 1950, les premiers ordinateurs commencent à générer et à stocker d'importants volumes de données numériques. À ces époques, les moyens de traitement étaient toutefois très limités. Avec l'émergence d'internet dans les années 1990, les entreprises, les gouvernements et les institutions scientifiques commencent à produire des quantités croissantes de données. C'est également à cette période que les bases de données relationnelles se développent, facilitant la structuration et l'interrogation des informations stockées.

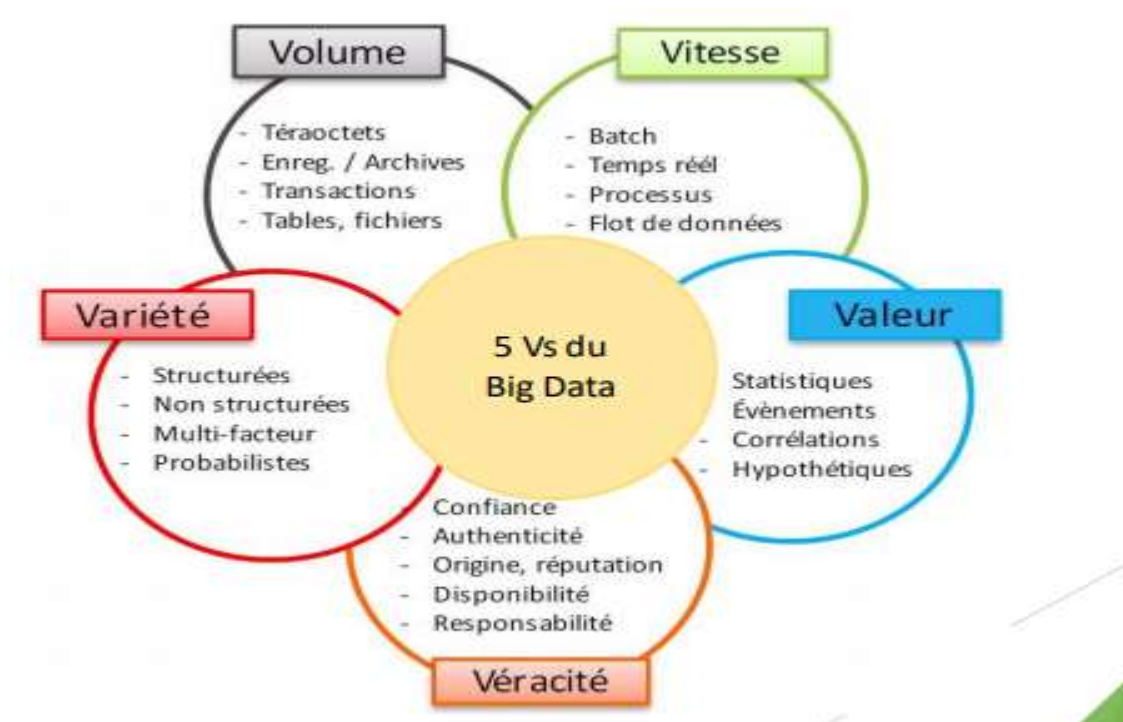
A partir des années 2000, le développement du web 2.0, des réseaux sociaux et des contenus numériques diversifiés provoque une croissance massive de données non structurées. Des technologies comme Hadoop permettent leur traitement à grande échelle.

Dans les années 2010, le Big Data devient un levier stratégique, notamment grâce à l'intelligence artificielle et au machine Learning, qui permettant d'analyser et d'exploiter les données pour un tirer des décisions automatisées. Aujourd'hui, avec l'essor du cloud, de l'IoT et des villes intelligentes, le Big Data est au cœur de la transformation numérique, tout en soulevant des enjeux majeurs de sécurité et de confidentialité.²⁴

²³ <https://www.oracle.com/africa-fr/big-data/what-is-big-data/>, Consulté le 04/02/2025 à 5h 39

²⁴ Jean-Michel Franco, « Big Data et Machine Learning, Dunod, 2020 ». P.20-25. Consulté le 04/02/2025 à 9h00

Figure n° 2 : Les 5V de Big data



Source : <https://www.universitylib.com/introduction-au-big-data>

2.2.3 Le fonctionnement du Big Data

Le Big Data désigne un ensemble très vaste de données provenant de sources variées et souvent difficiles à organiser. Pour pouvoir l'utiliser correctement, il faut suivre trois grandes étapes : collecter, stocker, puis analyser les données. Chacun de ces étapes demande des outils adaptés.

2.2.3.1 La collection des données

Aujourd'hui, les données viennent de partout : réseaux sociaux, objets connectés, sites internet, paiements électroniques, etc. Ces données sont généralement non structurées, ce qui signifie qu'elles ne sont pas bien organisées et qu'on ne peut pas les traiter facilement avec les bases de données classiques.

C'est pourquoi on utilise des outils plus puissants comme Apache Kafka ou Spark, qui les gérer rapidement, on peut aussi utiliser des bases de données In-Memory, qui stockent les données dans la mémoire vive et non sur disque.

2.2.3.2 Le stockage des données

Comme son nom l'indique, le Big Data contient énormément d'informations. Les solutions de stockage classiques (dans les serveurs d'entreprises) ne suffisent souvent pas.

Beaucoup d'entreprises se tournent donc vers des solutions cloud comme Amazon Web Services (AWS) ou Google Cloud, qui permettent de stocker beaucoup de données sans se soucier de l'espace ou de la puissance. Le cloud est aussi plus souple et économique : on ne paye que ce qu'on utilise, et on peut facilement augmenter la capacité si besoin.

2.2.3.3 L'analyse des données

Une fois les données collectées et stockées, il faut les analyser pour en tirer des informations utiles. Mais avec autant de données, il est possible de faire manuellement.

C'est là qu'interviennent des technologies comme l'intelligence artificielle (IA) et le machine learning (apprentissage automatique). Ces technologies permettent aux ordinateurs de trouver des tendances, faire des prédictions, et prendre des décisions sans avoir besoin d'un humain à chaque fois.

De plus, elles permettent d'analyser les données rapidement, ce qui est important car dans le Big Data, la vitesse est un élément clé.²⁵

2.3 La Blockchain

Pour développer et faire fonctionner une blockchain, il faut un registre (la chaîne de blocs, Par exemple, pour Bitcoin), une cryptographie avec des clés pour sécuriser les échanges, un algorithme (consensus) pour valider les transactions et réseau pair à pair pour que le tout fonctionne .

2.3.1 Définition de Blockchain

La blockchain (dont la traduction en français est chaîne de blocs) est une technologie qui permet de stocker et transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et organe centrale de contrôle. Elle ressemble à une grande base de données qui contient l'historique de tous les échanges réalisés entre ses utilisateurs depuis sa création. La blockchain peut être utilisée de trois façons : pour du transfert d'actifs (monnaie, titres, actions...), pour une meilleure traçabilité d'actifs et produits et pour exécuter automatiquement des contrats (des smart contracts)²⁶

Pour Côme Berbain « La blockchain nous offre la possibilité de modifier la manière dont nous concevons la gestion de la confiance dans les relations humaines et au sein des

²⁵ <https://www.oracle.com/africa-fr/big-data/what-is-big-data/> . Consulté le 05/02/2025 à 5h00

²⁶ Leloup, L. (2017). La blockchain : la révolution de la confiance .1^{er}édition, Eyrolles, 224p. Consulté le

organisations associées. Initiant la transformation numérique de secteurs complets, elle va bien au-delà d'une simple question technique²⁷. »

2.3.2 Histoire de blockchain

La mise au point de cette technologie résulte de la maîtrise de nombreux concepts mathématique et numérique. En 1976, deux chercheurs américains, Whitfield Diffie et Martin Hellman, introduisent une idée révolutionnaire : le système de double clé « publique / privée ». Ce mécanisme permet l'échange sécurisé et asymétrique d'informations, sans recourir à un mot de passe.

Cette avancée marque les prémices de la technologie blockchain. En 2004, Hal Finney, un développeur informatique reconnu comme l'une des figures majeures de la cryptographie et de la blockchain, conçoit un système de preuve de travail (« Proof of Work ») visant à contrer les attaques par spam. Ce système deviendra par la suite l'un des piliers de l'infrastructure blockchain.²⁸

La forme moderne de la blockchain voit le jour en 2009 grâce à une personne, ou un groupe de personne, utilisant le pseudonyme « Satoshi Nakamoto ». Dans un document fondateur intitulé Bitcoin White Paper : A peer-to-peer Electronic Cash System, Nakamoto présente un système de transfert de valeur décentralisé, permettant des transactions sécurisées et vérifiables entre pairs, sans l'intervention d'une autorité centrale.

En août 2014, la taille du fichier de la blockchain Bitcoin, contenant l'historique de toutes les transactions effectuées sur le réseau, a atteint 20 Go (giga-octets). En janvier 2015, cette taille était passée à près de 30 Go, et entre janvier 2016 et janvier 2017, la blockchain est passée de 50 Go à 100 Go. Début 2020, la taille du registre avait dépassé les 200 Go.

Mai 2018, une étude de Gartner a révélé que seulement 1 % des directeurs informatique (CIO) indiquaient une quelconque adoption de la blockchain dans leur organisation, et que seuls 8% d'entre eux prévoyaient à court terme d'expérimenter ou de planifier l'utilisation de cette technologie. Pour l'année 2019, Gartner a rapporté que 5 % des CIO considéraient la blockchain comme une technologie de rupture (gamme –changer) pour leur entreprise.²⁹

²⁷ Berbain, C. (2017, août). "La blockchain : concept, technologies, acteurs et usages". Réalités industrielles .Disponible sur : <https://stm.cairn.info/revue-realites-industrielles-2017-3-page-6?lang=fr> , Consulté le 05/02/2025 à 6h00

²⁸ Finney, H.T. (2004, août 15) . Reusable Proof-of-Work (RPOW). Satoshi Nakamoto Institute. Disponible sur: <https://nakamotoinstitute.org/finney/rpow/> , Consulté le 05 /02/2025 à 6h20

²⁹ <https://kriptomat.io/fr/blockchain/lhistoire-du-blockchain/>, Consulté le 05 /02/2025

2.3.3 Les types de blockchain

2.3.3.1 Blockchain publique

La blockchain publiques fonctionne de manière totalement décentralisée. Elle est généralement ouverte à tous : chaque participant du réseau peut consulter les données du registre en temps réel, et n'importe qui peut devenir validateur (ou mineur) sans avoir besoin d'une autorisation préalable.

La sécurité des identités est préservée, car les utilisateurs et les mineurs restent anonymes. En parallèle, la transparence est totale, puisque l'ensemble des transactions est visible pour tous le membre du réseau. Le système est robuste face aux défaillances, car chaque utilisateur détient une copie complète du registre, ce qui empêche l'existence d'un point de panne unique. Grâce à des règles de consensus basées sur des incitations économiques, les participants sont encouragés à agir de façon honnête, ce qui garantit l'intégrité des informations. Toutefois, cette structure ouverte présente un inconvénient : elle est souvent moins rapide et moins efficace que d'autres types de blockchain, en raison du grand nombre d'acteurs impliqués dans la validation des transactions.

2.3.3.2 Blockchain privé

La blockchain privée est entièrement centralisée. Elle est d'accès fermé, puisque seulement un nombre défini de nœuds a accès au registre et seul un ensemble sélectionné de mineurs est responsables de la validation des blocs. Chaque nœud et mineurs sont authentifiés et leur identité est connue des autres. Les blockchain privé peuvent également être divisées en deux sous-catégories : celles qui sont entièrement privées, avec une organisation qui détermine qui peut accéder au registre ou participer au processus de validation ; ou celles qui sont formées par un consortium, c'est-à-dire gérées par un nombre présélectionné de nœuds qui correspondent à des entités privées telles que des banques. La blockchain du consortium est partiellement centralisées. Puisque le nombre de valeurs du registre est plus restreint, les blockchain d'accès restreint sont plus efficaces et rapides, mais cela se fait au détriment de la transparence, de la sécurité et de l'immutabilité des données.³⁰

2.3.4 Le fonctionnement de la blockchain

Prenons le cas de la blockchain utilisée par le Bitcoin : elle repose sur un protocole cryptographique avancé qui sert à deux objectifs essentiels.

³⁰ Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). (2022). Livre blanc : "Technologies du registre distribué (DLT) et blockchain ", Disponible sur : <https://www.cssf.lu/fr/Document/livre-blanc-technologies-du-registre-distribue-dlt-blockchain/>, Consulté le 05/02/2025 à 17h00

D'abord, elle permet de résoudre le problème de la double dépense, c'est-à-dire qu'elle empêche un utilisateur d'utiliser la même somme de bitcoins pour deux transactions différentes en parallèle (par exemple, donner à la fois à B et à C). Ensuite, elle assure la sécurité des identifiants des utilisateurs et la fiabilité des montants détenus dans leurs portefeuilles numériques, empêchant ainsi toute falsification ou manipulation.

Le processus de validation d'une transaction sur la blockchain Bitcoin se déroule en quatre étapes :

1. Deux parties s'entendant pour effectuer un échange.
2. La transaction est chiffrée et soumise à une validation collective via un mécanisme de consensus (appelé preuve de travail ou minage).
3. Une fois validée, elle est enregistrée de façon définitive dans le dernier bloc de la chaîne.
4. enfin, cette nouvelle version de la blockchain est automatiquement copiée sur l'ensemble des ordinateurs (ou nœuds) qui composent le réseau.

2.3.4.1 Accès au réseau

Bitcoin est un réseau « peer-to-peer » : les participants forment un réseau pair à pair communiquant à travers internet. Lorsqu'un ordinateur cherche à se connecter au réseau, sa première tâche consiste à trouver d'autres ordinateurs connectés.

Une fois l'ordinateur connecté, la deuxième étape consiste à télécharger la base de données de toutes les transactions consistant en un transfert d'un certain montant de bitcoins d'un compte à un autre.

Un compte est identifié par une adresse bitcoin, qui schématiquement est analogue à un numéro de compte en banque.

2.3.4.2 Modalités d'acquisition de bitcoins via une plateforme d'échange

L'une des méthodes les plus accessibles pour obtenir des bitcoins consiste à vendre un bien ou un service en échange de cette cryptomonnaie. Toutefois, une approche plus répandue consiste à utiliser une plateforme d'échange dédiée, telle que Paymium.com, qui met en relation directe des particuliers souhaitant échanger des euros contre des bitcoins. Cette plateforme fonctionne sur le modèle d'une place de marché, où se rencontrent l'offre et la demande.

L'achat de bitcoins via une telle plateforme se déroule généralement en trois étapes principales :

1. Création d'un compte utilisateur, suivie d'un virement bancaire vers ce compte afin de créditer en euros. Une fois le virement confirmé, le compte est prêt à être utilisé pour effectuer des opérations d'échange.
2. Consultation du carnet d'ordres, qui présente les offres actuelles de vente de bitcoins, avec les prix proposés par les différents vendeurs.
3. Passation d'un ordre d'achat, dans lequel l'utilisateur indique la quantité de bitcoins désirée ainsi que le prix limite qu'il est prêt à payer.
 - Si le prix proposé est inférieur à ceux du marché, l'ordre reste en attente jusqu'à ce qu'un vendeur accepte ce tarif.
 - Si le prix proposé est égal ou supérieur à celui du meilleur vendeur, l'ordre est exécuté immédiatement.
 - Il est également possible qu'un ordre soit partiellement exécuté si la quantité disponible ne couvre pas la totalité de la demande.

Ce processus assure un fonctionnement transparent, basé sur la rencontre entre l'offre et la demande, tout en laissant à l'utilisateur une certaine maîtrise sur le prix et la quantité de l'actif numérique souhaité.

2.3.4.3 Transactions sur la blockchain

Dans le système Bitcoin, une transaction n'est considérée comme valide que si elle est authentifiée par une signature numérique. Cette signature repose sur un mécanisme appelé cryptographie asymétrique, qui utilise une paire de clés : une clé privée, connue uniquement de l'émetteur, et une clé publique, visible par tous.

Chaque transaction se construit à partir d'une transaction précédente, dont elle utilise les fonds comme preuve qu'ils existent réellement. Ces fonds sont ensuite redistribués vers une ou plusieurs nouvelles adresses Bitcoin, avec des montants bien définis.

Le principe fondamental est que le total des montants reçus (entrées) doit toujours être égal à celui des montants envoyés (sorties), assurant ainsi l'équilibre de la transaction.

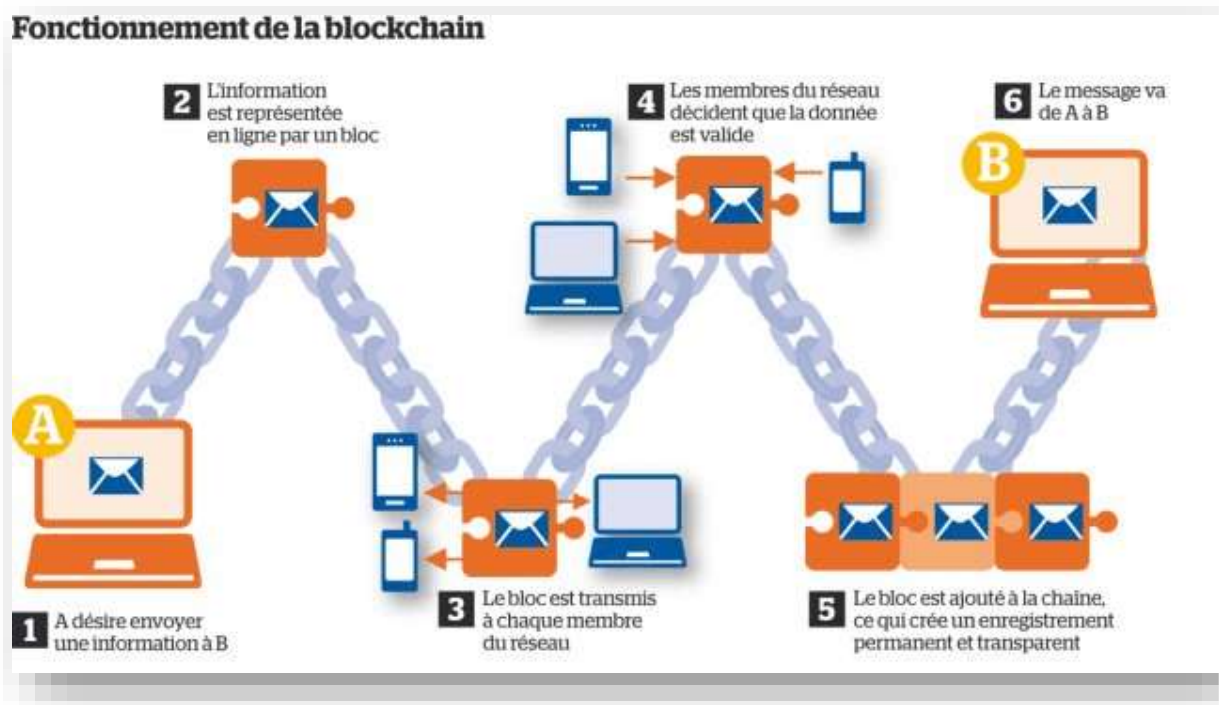
2.3.4.4 Le porte-monnaie numérique (wallet)

À la différence des banques traditionnelles qui attribuent un ou plusieurs comptes à chaque client avec un historique détaillé des opérations le système Bitcoin ne fonctionne pas avec des comptes personnels.

La blockchain conserve l'ensemble des transactions effectuées, mais elle ne stocke pas de soldes de compte individuels. Ainsi, il n'existe aucun moyen de retrouver son "compte" ou son historique via un identifiant utilisateur classique.

À la place, chaque utilisateur détient ce qu'on appelle un wallet, ou porte-monnaie numérique. Ce wallet contient une ou plusieurs adresses électroniques, chacune reliée à une paire de clés cryptographiques : une clé publique, visible de tous sur la blockchain, et une clé privée, confidentielle, conservée dans le wallet lui-même.

Figure n° 3: Le fonctionnement de la blockchain



Source : <https://www.innovauto.org/systemes-embarques/la-securite-des-donnees-le-blockchain>

2.4 Cloud Computing

Les banques étaient plutôt méfiantes à l'idée d'utiliser le Cloud, surtout à cause des risques liés à la sécurité des données. Mais aujourd'hui, la situation a changé. Le secteur bancaire doit faire face à plusieurs défis : réduire les coûts, faire face à la concurrence des nouveaux acteurs du paiement (comme les FinTech), et répondre aux attentes de plus en plus fortes des clients. Pour s'adapter, de plus en plus de banques commencent à s'intéresser au Cloud Computing.³¹

2.4.1 Définition

Le Cloud Computing est une méthode d'accès instantané et pratique via internet à des ressources informatiques (serveurs, stockage, applications), mutualisées, que l'on peut activer

³¹ KPMG(2021) .The Cloud Imperative for Banking , p.10 , Disponible sur : <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmgsites/uk/pdf/2024/02/industry-cloud-for-financial-services-sector.pdf> , Consulté le 06/02/2025 à 5h30

ou désactiver rapidement selon nos besoins, sans devoir interagir directement avec les fournisseurs et avec peu de gestion technique³²

2.4.2 Les services du Cloud Computing

Le Cloud Computing se structure autour de trois principaux modèles de services, définis officiellement par le National Institute of Standards and Technology : Infrastructure as a Service (IaaS), Platform as a Service (PaaS) et Software as a Service (SaaS). Chacun de ces modèles offre un niveau différent de gestion, de flexibilité et d'intervention de la part de l'utilisateur, permettant aux entreprises comme les banques d'adopter leur choix selon leurs besoins technologiques, leurs compétences internes et leurs objectifs stratégiques.

- ✓ Le modèle IaaS (Infrastructure as a Services) : Constitue le niveau le plus fondamental

de Cloud. Il met à disposition des utilisateurs des ressources informatiques essentielles telles que les serveurs, le stockage, les réseaux et les machines virtuelles.

L'infrastructure physique est entièrement gérée par le fournisseur, tandis que l'utilisateur conserve la maîtrise des systèmes d'exploitation, des applications et des données. Ce modèle est particulièrement utilisé par les entreprises qui souhaitent externaliser leur infrastructure tout en conservant un haut degré de contrôle sur leur environnement informatique.

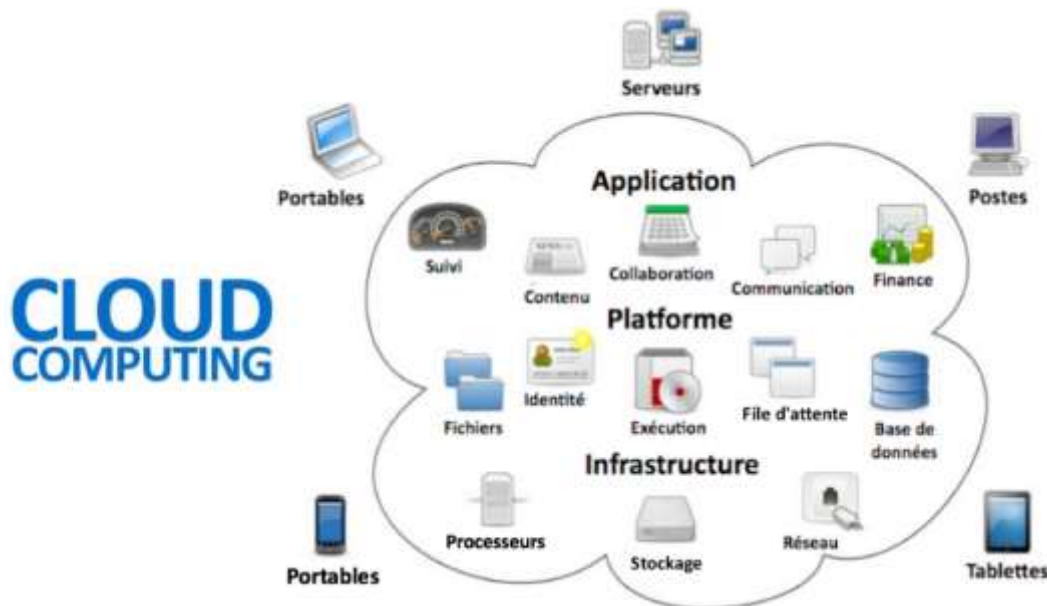
Des exemples courants de services IaaS incluent « Amazon EC2, Microsoft Azure Virtual Machines ou Google Compute Engine ». Ces services sont fréquemment utilisés pour l'hébergement de sites web, le développement d'applications ou encore le traitement de grandes quantités de données.

- ✓ Le second modèle, PaaS (Platform as a Service), fournit aux utilisateurs un environnement complet de développement et de déploiement d'applications. Contrairement à l'IaaS, l'utilisateur n'a pas besoin de gérer le matériel ni les systèmes d'exploitation sous-jacents. Le fournisseur prend en charge l'ensemble de l'infrastructure et propose des outils intégrés pour faciliter le développement, le test et le déploiement d'applications. Ce modèle est particulièrement adapté aux développeurs souhaitant se concentrer sur le code sans se préoccuper de la gestion technique. Parmi les plateformes les plus connues figurent « Google App Engine, Heroku et Microsoft Azure App Services.

³² Mell, P. & Grance, T. (2011). The NIST Definition of Cloud Computing. NIST Special Publication 800-145. Gaithersburg, MD: NIST, p.1. Consulté le 06/02/2025
<https://nvlpubs.nist.gov/nistpubs/legacy/sp/nistspecialpublication800-145.pdf>, Consulté le 06/02/2025 à 6h00

✓ Enfin, le modèle SaaS (Software as a Service) permet à l'utilisateur d'accéder à des logiciels hébergés sur le Cloud via une simple connexion internet. L'utilisateur n'a pas à installer ou maintenir les applications, qui sont entièrement gérées par le fournisseur, y compris les mises à jour et la sécurité. Ce modèle est le plus répandu dans l'usage quotidien, notamment avec des applications comme « Gmail, Microsoft 365, Dropbox ou encore Salesforce »³³.

Figure n° 4 : Le Cloud Computing



Source : <https://www.geekmaispasque.com/2018/04/cloud-computing-definition-interets-applications/>

2.4.3 Utilisation du cloud Computing dans la Fintech

En combinant le Cloud Computing et la FinTech, les entreprises peuvent bénéficier d'un certain nombre d'avantages, notamment :

- **Optimisation des coûts** : Le Cloud Computing permet aux entreprises de rationaliser leurs dépenses informatiques en réduisant à la mise en place et à la maintenance d'infrastructures physiques onéreuses. Grâce à l'accès à des ressources informatiques distantes sur demande, les FinTech peuvent ainsi éviter des investissements lourds en matériel tout en maintenant un haut niveau de performance.
- **Evolutivité et flexibilité** : Les entreprises FinTech évoluent dans un environnement caractérisé par une forte variabilité de la demande, influencée par les cycles

³³ Mell, P. & Grance, T. (2011). The NIST Definition of Cloud Computing. NIST Special Publication 800-145. Gaithersburg, MD: NIST, p.1, Disponible sur : <https://nvlpubs.nist.gov/nistpubs/legacy/sp/nistspecialpublication800-145.pdf> , Consulté le 06/02/2025

économiques, les innovations technologiques et les comportements des consommateurs.

- Renforcement de la sécurité : étant donné que les FinTech manipulent des données hautement sensibles (transactions , données personnelles , informations bancaires) , la sécurité est une priorité absolue . Les principales fournisseurs de services Cloud (comme AWS , Azure ou Google Cloud) proposent des dispositifs de sécurité avancés : chiffrement des données authentifications multi-facteurs , audits réguliers et conformité aux normes internationales .

Section 3 : produits et services fintech au sein des banques

Cette section examine en détail les produits et services Fintech développés dans les banques, en analysant leur fonctionnement leur valeur ajoutée et leur impact sur le secteur financier. Nous aborderons les innovations majeures comme le paiement mobile, de la gestion automatisée de patrimoine, du crédit digital et de l'assurance numérique.

3.1 Le paiement mobile et les transactions numériques :

Le paiement mobile désigne l'ensemble des transactions financières effectuées via un appareil mobile (smartphone, tablette) sans nécessiter l'utilisation de moyens de paiement physiques traditionnels comme les espèces ou les cartes bancaires. Cette technologie s'est rapidement imposée comme une alternative pratique et sécurisée aux méthodes de paiement conventionnelles.

Le développement du paiement mobile s'inscrit dans une volonté globale de rendre les transactions financières plus rapides, sécurisées, accessibles et fluides tant pour les utilisateurs que pour les commerçants. Il répond également à une évolution des comportements des consommateurs qui préfèrent de plus en plus les solutions instantanées et sans contact.

3.1.1 Définition de paiement mobile :

Le paiement mobile est un mode de paiement relativement nouveau dans lequel la transaction s'effectue via un appareil mobile, tel qu'un smartphone ou une tablette. Il permet aux utilisateurs de réaliser des transactions financières sans avoir à utiliser d'argent liquide ou de QR bancaire physique, s'appuyant sur diverses technologies comme le NFC, les codes QR ou les applications dédiées.³⁴

³⁴ Stripe (2024). "Qu'est-ce que la technologie de paiement mobile ?" <https://stripe.com/fr/resources/more/what-is-mobile-payment-technology-what-businesses-need-to-know> Consulté le 07/02/2025

3.1.2 Types de paiement mobile :

Les paiements mobiles se déclinent en plusieurs catégories, chacune utilisant des technologies et des infrastructures différentes :

- **Le paiement mobile contact NFC (Near Field Communication) :**

Permet le paiement sans contact en approchant simplement le téléphone d'un terminal de paiement compatible. Utilise la technologie Near Field Communication pour permettre des transactions en approchant simplement le téléphone d'un terminal de paiement compatible.

Exemple : lors d'un achat en magasin l'utilisateur n'a qu'à approcher son téléphone du terminal pour valider le paiement.

- **Paiement in-App**

Le paiement in-App permet aux utilisateurs d'effectuer des achats réalisés directement dans les applications mobiles, comme les plateformes e-commerce ou les services de livraison, l'application de paiement mobile solutions comme Apple Pay, Google Pay ou les applications bancaires qui facilitent les transferts d'argent et les paiements.

- **Transfers P2P (peer to peer)**

Il s'agit de transferts d'argent entre deux utilisateurs d'argent via des applications mobiles souvent utilisées dans un cadre personnel. Ces services permettent d'envoyer ou de recevoir de l'argent de façon instantanée à l'aide d'un numéro de téléphone d'un identifiant ou d'un QR code.

Exemple : une personne rembourse un ami après un dîner en scannant son QR code avec une application comme PayPal.

- **Portefeuilles électroniques (E-Wallets)**

Un e-wallet est une application mobile qui permet de stocker virtuellement des cartes de paiement des identifiants bancaires. Il facilite les paiements en ligne ou en magasin et certains portefeuilles permettent aussi de gérer la fidélité ou d'effectuer des transferts d'argent.

- **Paiement par QR code**

Cette méthode consiste à scanner un code QR pour initier une transaction. Elle est très populaire dans les pays émergents en raison de sa simplicité et de son coût faible pour les commerçants. Cette méthode est également très utile dans les lieux publics ou pour les Commerçants car elle ne nécessite pas de paiement coûteux. ³⁵

³⁵ Adyen. (2024). Paiement par QR code : définition et fonctionnement. Récupéré sur https://www.adyen.com/fr_FR/ressources/solution-paiement-qr-code Consulté le 07/02/2025 à 13h00

QR Code et technologies associées

Le paiement par QR code développé grâce sa simplicité d'utilisation et de son faible coût de mise en œuvre pour les commerçant

Le paiement par QR Code fonctionne selon modèles principaux :

- QR code généré par le commerçant (Merchant-Presented Mode) : le commerçant génère un code QR contenant les informations de paiement. Le client scanne ce code avec son application bancaire ou de paiement, vérifie le montant et confirme la transaction.
- QR code généré par le client (Customer-Presented mode) : le client génère un QR code unique via son application mobile, que le commerçant scanne pour recevoir le paiement.

- **Mobile banking** : consultation de solde, virement et transferts entre comptes du même titulaire ou vers des tiers de façon rapide et sécurisée. Ces services nécessitent une application mobile officielle développée par une banque et une authentification sécurisée souvent par mot de passe code SMS ou reconnaissance biométrique.³⁶

Mobile banking ou banque mobile désigne l'ensemble des services bancaires accessibles via un appareil mobile généralement un smartphone ou une tablette à travers une application officielle proposée par une banque

Son fonctionnement repose sur le développement d'applications sécurisées connectées aux systèmes informatiques des banques, pour accéder à ses services l'utilisation doit d'abord télécharger l'application mobile de sa banque, puis s'identifier via des moyens d'authentification sécurisés pour :

- Consulter solde en temps réel
- Effectuer des virements entre comptes ou vers des comptes tiers
- Gérer ses cartes bancaires et accéder à l'historique de ses transactions
- Payer des factures ou recharger du crédit téléphonique

3.1.3 Les avantages du paiement mobile :

Le paiement mobile offre de nombreux avantages tant pour les consommateurs que pour les commerçants et les institutions financières. Avant d'introduire le tableau sonothèque, il est pertinent de présenter une brève définition de chaque avantage.³⁷

- **Commodité** : Capacité de régler ses achats sans avoir besoin d'un portefeuille physique ou d'espèces. Tout est centralisé dans le téléphone. Utilisation du

³⁶ Wikipedia (2024). "Paiement mobile" https://fr.wikipedia.org/wiki/Paiement_mobile
Consulté le 07/02/2025

³⁷ FLOA Bank (2024). "Quels sont les avantages du paiement mobile" <https://www.floabank.fr/solution-paiement/guide-pratique-solution-paiement/avantages-paiement-mobile>
Consulté le 07/02/2025 à 00h13

smartphone pour effecteur des paiements sans support physique par les cartes et l'espèce tous les moyens de paiement sont regroupés sur un seul appareil.

- **Rapidité** : Le paiement mobile permet de gagner du temps à la caisse ou en ligne en réduisant les étapes nécessaires pour valider une transaction. Réduction du temps de transaction, traitement quasi instantané utile dans les commerces à fortes affluence.
- **Sécurité renforcée** : Grâce à l'authentification biométrique (empreinte digitale, reconnaissance faciale) et à la tokenisation (remplacement des données bancaires par des codes temporaires), les paiements sont plus sûrs que les paiements classiques. Utilisation de systèmes de protection avancés biométrie, double authentification données.
- **Suivi des dépenses** : Intégration automatique des cartes de fidélité et possibilité de recevoir des offres personnalisées selon les habitudes de consommation. L'utilisation peut consulter son historique et temps réel suivre son budget et détecter rapidement les opérations suspectes.
- **Fidélisation améliorée** : Intégration automatique des cartes de fidélité et possibilité de recevoir des offres personnalisées selon les habitudes de consommation. Intégration directe dans l'application de programmes de fidélité et de promotions ciblées.
- **Accessibilité** : Le paiement mobile est particulièrement utile dans les zones sous-bancarisées où les infrastructures bancaires sont faibles mais où l'accès aux smartphones est répandu. Essentiel dans les zones rurales ou les pays en développement où les infrastructures bancaires limitées.

3.1.3 Adoption et tendances du marché :

L'adoption du paiement mobile s'est considérablement accélérée ces dernières années notamment sous l'effet de la pandémie de COVID-19 qui a favorisé les méthodes de paiement sans contact. Selon Statista le segment des paiements digitaux a accumulé la plus grande base d'utilisateurs dans le domaine de la Fintech, avec plus de 282 millions d'utilisateurs rien qu'aux États-Unis en 2023.

En Asie particulièrement en Chine, l'adoption du paiement mobile est phénoménale avec des plateformes comme Alipay et WeChat Pay qui dominent le marché, En Europe et en Amérique du Nord des services comme Apple Pay et Samsung Pay gagnent régulièrement en popularité.

Malgré sa croissance rapide de paiement mobile fait face à plusieurs défis :

- Fragmentation du marché : la fragmentation du marché et la coexistence de multiples solutions de paiement mobile proposées par différents acteurs qui ne sont pas toujours interopérables, multiplicité des solutions de paiement pouvant créer de la confusion, l'absence de standardisation ralentit l'adoption massive et réduit l'efficacité du système globale.
- Préoccupations concernant la confidentialité : ces préoccupations concernent la collecte l'utilisation et de stockage des données personnelles et financières générées par les paiements mobiles. Les applications de paiement récoltent souvent des informations sensibles, en l'absence de transparence cela peut générer un sentiment de méfiance chez les utilisateurs.
- Accessibilité pour tous et infrastructure technique : fracture numérique potentielle pour certaines populations, nécessité de moderniser les terminaux de paiement chez les commerçants.

3.2 Crédit digital et fonctionnement alternatif

Le crédit digital représente une évolution majeure dans le domaine du prêt bancaire, il s'agit d'un processus entièrement dématérialisé permettant aux clients de demander de solliciter et obtenir et de gérer un prêt via des canaux numériques, sans nécessiter de déplacement en agence.

3.2.1 Définition :

Le crédit digital désigne les produits de prêt qui sont courts termes (une semaine à quelques mois), de faible accessibles via des appareils mobiles, et impliquent généralement des processus automatisés d'évaluation, d'approbation et de décaissement. Ces solutions permettent une prise de décision rapide basée sur des algorithmes d'analyse de données et des techniques alternatives d'évaluation du risque.³⁸

Le processus de crédit digital se caractérise par plusieurs étapes clés :

- **Demande en ligne** : le client remplit un formulaire numérique via une application ou un site web. Le client accède à une plateforme ou à une application numérique (montant souhaiter durée, professionnelle)
- **Collecte et analyse de données** : le système récupère automatiquement les informations nécessaires. La plateforme récupère des données classiques mais aussi des données alternatives (revenus, téléphoniques, comportement)

³⁸ World Bank (2024). "Digital Credit" <https://digitalfinance.worldbank.org/topics/financial-consumer-protection/digital-credit> Consulté le 07/02/2025 à 2h00

- **Scoring de crédit automatisé** : des algorithmes évaluent la solvabilité du demandeur en quelques secondes. Un algorithme d'évaluation du risque analyse ces données pour attribuer une note de crédit au demandeur, ce système plus souple que les modèles bancaires traditionnels permettent d'évaluer des profils à historique limité.
- **Signature électronique** : le contrat est signé numériquement sans papier. une fois le prêt approuvé l'offre est acceptée en ligne et le contact est signé électroniquement par le client.
- **Déblocage des fonds et Suivi et remboursement digital** : le prêt est géré via l'application ou le site avec suivi en temps réel.

Le versement est effectué sur le compte du client. Le fonds sont directement versées sur directement versées sur le compte du client, le remboursement peut être suivi et gère depuis les mêmes plateformes.

3.2.2 Types de crédit digital :

Le crédit digital se décline en plusieurs catégories, destinées à répondre à différents besoin, il existe différents types de crédits digitaux en fonction du montant de la durée du profil de l'emprunteur et de la finalité du prêt on distingue principalement :³⁹

- **Prêts personnels** : le prêt personnel est l'un des produits les plus courants du crédit numérique, il s'agit d'un crédit non affecté c'est-à-dire que l'emprunteur n'a pas besoin de justifier l'usage qu'il fera de la somme empruntée, l'opération se déroule entièrement en ligne depuis la demande jusqu'au versement des fonds, le montants moyens, remboursement sur plusieurs mois. Ce type de prêt est utilisé pour des dépenses personnelles rénovation mariage équipement domestique voyages ou encore consolidation de dettes, la simplicité du processus attire particulièrement les jeunes adultes et les travailleurs indépendants.
- **Lignes de crédit** : la ligne de crédit digitale fonctionne comme un crédit permanent, le client se voit accorder une somme d'agent maximale qu'il peut utiliser en totalité ou en partie selon ses besoins. Une fois une partie utilisée et remboursée le montant redevient disponible, comme un compte reconstituable. Ce produit est souvent proposé par les banques en ligne et certaines Fintech comme Revolut, et particulièrement apprécié des entrepreneurs ou des travailleurs en freelance ayant besoin de trésorerie ponctuelle.

³⁹ World Bank (2024). "Digital Credit" <https://digitalfinance.worldbank.org/topics/financial-consumer-protection/digital-credit> Consulté le 07/02/2025

- **Avances de salaire :** L'avance sur salaire est un type de crédit digitale très court terme qui permet à un salarié d'obtenir une partie de son salaire avant la date prévue de versement, il ne s'agit pas d'un prêt classique au sens strict mais plutôt d'un accès anticipé à des revenus déjà acquis. Cette solution répond à des besoins urgents et contribue à éviter le recours à des formes de crédit plus coûteuses comme les découverts bancaires ou les crédits revolving.
- **Crédit marchand :** est un modèle de crédit au consommateur en ligne ou en point de vente, il permet de fractionner le paiement d'un bien ou d'un service en plusieurs mensualités souvent sans frais supplémentaires. Ce modèle est particulièrement populaire dans le commerce en ligne.
- **Microcrédits :** le microcrédit digital est destiné à répondre aux besoins de financement des individus exclus des circuits bancaires traditionnels. Ce type de crédit a un fort impact social, il est notamment répandu dans les pays émergents ou il constitue un levier majeur d'inclusion financière. Des plateformes comme M-Pesa Tala ou Branch permettent à des populations rurales des femmes entrepreneures ou des travailleurs informels d'accéder à une forme de financement autrefois inaccessible.

3.2.3 Comparaison avec les modèles bancaires traditionnels

Ce tableau met en lumière les différences fondamentales entre les deux modèles tout en analysant les effets sur l'expérience utilisateur l'efficacité économique et l'inclusion financière.

Tableau n° 2: comparaison banque traditionnelle avec Fintech

Caractéristique	Modèle bancaire traditionnel	Modèle Fintech
Processus de demande	Souvent en personne, documents papier	Entièrement digital, mobile-first
Temps de décision	Jours à semaines	Minutes à heures
Évaluation du risque	Basée sur l'historique de crédit et les revenus	Utilise des données alternatives et comportementales
Documentation requise	Extensive	Minimale, souvent automatisée
Accessibilité	Limitée pour les personnes sans historique de crédit	Plus inclusive, solutions pour les "thin-file" ou "no-file"
Flexibilité	Produits standardisés	Personnalisation et options

		flexibles
Frais et transparence	Structure de frais parfois complexe	Souvent plus transparent, parfois sans frais cachés

Source : Elaboré par nos soins

3.2.4 Les avantages du crédit digital par rapport aux modèles traditionnels sont significatifs :

- **Rapidité** : Processus complet en quelques minutes contre plusieurs jours pour les banques traditionnelles qui nécessitent plusieurs jours voire des semaines pour analyser un dossier les plateformes digitales utilisent des algorithmes de décision automatisée. Ces systèmes permettent de déviner une réponse quasi instantanée à l'emprunteur parfois en moins de cinq minutes.
- **Accessibilité** : disponibles 24/7 via les appareils mobiles sans contrainte géographique. Cet avantage contribue directement à l'élargissement de l'inclusion financière et à la lutte contre l'exclusion bancaire.
- **Inclusion financière** : permet l'accès au crédit pour des populations autrefois exclues du système bancaire. Cette simplification administrative améliore considérablement l'expérience utilisateur surtout pour les jeunes générations qui sont très sensibles à l'ergonomie et à la rapidité.
- **Coûts réduits** : Automatisation permettant des frais opérationnels moindres. Certaines applications proposent même des simulateurs interactifs permettant à l'utilisateur d'évaluer son budget et de comparer les offres disponibles.

3.3 Gestion automatisée de l'épargne et des investissements :

Appelé également robo-advisors, représentent l'une des innovations les marquantes dans le domaine de la gestion de patrimoine et de l'investissement. Ces plateformes automatisées utilisent des algorithmes pour fournir des conseils financiers et gérer les portefeuilles d'investissement avec une intervention humaine minimale.

3.3.1 Définition :

Un robo-advisors est une plateforme en ligne qui fournit des conseils financiers et des services de gestion de portefeuille automatisés basés sur des algorithmes. Le robo-advisors représente l'une des innovations les plus disruptives dans le domaine de la gestion de patrimoine. Historiquement réservés aux clients fortunés, ils deviennent désormais accessibles à un public beaucoup plus large grâce à la réduction des coûts et à l'automatisation.

La gestion automatisée marque une rupture profonde dans la démocratisation de l'investissement, en le rendant accessible à des populations jusqu'alors exclus des services de gestion de patrimoine.⁴⁰

3.3.2 Fonctionnement des robo-advisors

Le fonctionnement d'un robo-advisors suit généralement ces étapes :

- **Evaluation du profil :** le client répond à un questionnaire détaillé sur sa situation financière, ses objectifs d'investissement, l'utilisateur répond à un questionnaire portant sur sa situation financière ses objectifs et son appétence au risque. Le système évalue ainsi son profil investisseur.
- **Analyse algorithmique :** analysent les réponses pour déterminer le profil d'investisseur et créer une allocation d'actifs optimale (actions, obligations liquidités...)
- **Construction du portefeuille :** le système construit un portefeuille diversifié généralement composé d'ETE (exchange-traded funds).
- **Investissement automatisé :** les fonds du client sont automatiquement investis selon l'allocation définie.

3.3.3 Technologies d'automatisation de l'épargne

Au-delà des robo-advisors d'autres outils exploitent l'IA et les données pour optimiser l'épargne :

- **Application d'épargne :** automatique basées sur l'analyse des dépenses.
- **Epargne par arrondis :** ou chaque transaction et la différence épargne.
- cagnottes intelligentes avec objectifs spécifiques.
- Nudges comportementaux
- Analyse prédictive des flux financiers.

3.3.4 Limites des robo-advisors :

Malgré leur efficacité les robo-advisors ont des limites :

- Personnalisation limitée pour des situations complexes.
- Absence de conseil humain en période de crise.
- Offre cernée souvent sur des produits simples.
- Planification financière globale incomplète.

⁴⁰ Investopedia. (2024). What Is a Robo-Advisor? Récupéré <https://www.investopedia.com/terms/r/roboadvisor-roboadvisor.asp>
Consulté le 09/02/2025

Selon diverses études le marché mondial des robo-advisors devrait poursuivre une croissance significative dans les prochaines années portées par la digitalisation et l'arrivée de nouvelles générations d'investisseurs.

3.4 L'assurance numérique et transformation du secteur de la bancassurance

La bancassurance désigne historiquement le partenariat entre les institutions bancaires et les compagnies d'assurance permettant aux banques de distribuer des produits d'assurance à leurs clients⁴¹, ce modèle a longtemps été fondé sur l'exploitation des réseaux physiques des banques pour commercialiser des produits d'assurance vie habitation, automobile, santé . Toutefois l'émergence technologies numériques a profondément bouleversé ce modèle donnant naissance à la bancassurance digitale.

3.4.1 Définition bancassurance digitale

La bancassurance digitale représente une banque ou une compagnie collaborent pour offrir des produits d'assurance à travers des canaux numériques. Elle s'appuie sur les technologies digitales et l'analyse de données pour proposer des solutions d'assurance personnalisées intégrées de manière transparente dans l'expérience bancaire en ligne ou mobile du client. Ce modèle hybride renforce le positionnement des banques comme fournisseurs globaux de services financiers allant de la tenue de compte aux produits d'épargne en passant par l'assurance.

3.4.2 Les principales innovations dans le domaine de l'assurance numérique

L'assurance numérique ou InsurTech a vu émerger de nombreuses innovations qui remodelent les processus traditionnels du secteur aussi bien sur le plan technologique que commercial :

- **Assurance à la demande** : ces produits d'assurance sont activables à la demande souvent pour une durée courte comme (l'assurance voyage pour un week-end). Ce modèle permet aux utilisateurs d'activer une couverture temporaire souvent pour une durée très courte selon un besoin ponctuel.
- **Assurance basé sur l'usage** : modèle où la prime dépend de l'utilisation réelle rendue possible par les objets connectés et la télématique.
- **Assurance paramétrique** : contrats qui déclenchent automatiquement des paiements lorsque certains paramètres prédéfinis sont atteints sans nécessiter de déclaration de

⁴¹ McKinsey & Company. (2024). Bancassurance: It's time to go digital. Récupéré sur <https://www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/bancassurance-its-time-to-go-digital>
Consulté le 09/02/2025 à 15h

sinistre complexe. Favorise une relation plus juste et inventive entre l'utilisateur et l'assuré mieux l'utilisateur se comporte.

- **Micro-assurance digital** : produits d'assurance de faible coût accessibles via mobile particulièrement importantes pour l'inclusion financière dans les marchés émergents.
- **Communautés d'assurance** : plateformes permettent à des groupes de personnes de mutualiser leurs risques. Utilise des données externes pour garantir des délais d'indemnisation extrêmement courts.

3.4.3 Intégration dans l'écosystème bancaire et avantages

Les banques intègrent l'assurance dans leurs plateformes via :

- Application mobile bancaires et propositions d'assurance personnalisées au moment opportun (achat de billet d'avion ou crédit auto)
- Offre contextuelles et stratégies omnicanale et souscription instantanée dans l'application bancaire, consultation des garanties et gestion des sinistres dans l'espace client.
- API et open insurance avec l'utilisation des données bancaires pour ajuster les tarifs.
- Exploitation des données clients

3.4.4 Avantage et défis :

- **Expérience rapide** : souscription rapide interface fluide contrat lisible notifications en cas de sinistre, meilleure fidélisation et connaissance client, Gain d'efficacité, Complexité technique, Protection des données.
- **Fidélisation** : en enrichissant leur offre de services les banques renforcent la relation client, accès à de nouveaux marchés grâce à la micro-assurance ou aux produits à la demande les banques touchent des segments jusque-là non assurés.
- **Complexité technologique** : l'intégration des APLS le traitement des données et l'automatisation des paiements nécessitent des investissements lourds, protection des données personnelles et comportementales collectées doivent être sécurisées conformément et manque de culture assurantielle de certains clients souscrivent des produits sans en comprendre les limites ou exclusions.
- **Risque de déshumanisation** : en cas de sinistre émotionnellement difficile certaines prouvent regretter l'absence d'un interlocuteur.

Cette section a mis en évidence l'impact des Fintech sur la transformation des services bancaires. Le paiement mobile permet des transactions plus rapides et accessibles bien

qu'il soulève des enjeux de sécurité et de régulation. Le crédit digital favorise l'inclusion financière mais expose à des risques de surendettement et d'exclusion numériques. La gestion automatisée de l'épargne démocratisée de l'épargne démocratisée l'investissement via des outils simples et personnalisés tandis que l'assurance numérique réinvente la relation client par des services à la demande flexible et intégrés aux plateformes bancaires. Ces innovations repositionnent la banque comme un acteur technologique polyvalent mais nécessitent un encadrement adapté et une attention constante à l'éthique à la transparence et à la protection des utilisateurs.

Conclusion

Se résumer ce chapitre nous a permis de mieux comprendre les fondations technologiques sur lesquelles reposent les FinTech modernes. En partant d'une analyse conceptuelle et historique du phénomène FinTech, nous avons ensuite étudié en détail les innovations technologiques majeures qui transforment la finance mondiale. L'intelligence artificielle, le Big Data, la blockchain et le Cloud Computing ne sont pas de simples outils techniques, mais des vecteurs puissants de changement, capables de redéfinir les modèles économiques, les usages et les rapports entre les institutions financières et leurs clients. Dans un monde en constante évolution, la capacité des FinTech à intégrer et exploiter ces technologies de manière responsable et innovante conditionnera leur pérennité et leur capacité à créer de la valeur durable pour la société.

Chapitre 2 :
L'usage des Fintech dans les banques algériennes

Introduction

La révolution numérique a profondément transformé les modèles économiques transitionnels, notamment dans le secteur bancaire où les Fintechs s'imposent comme des catalyseurs majeurs de l'innovation. En Algérie malgré un certain retard technologique comparé aux standards internationaux le secteur bancaire s'ouvre progressivement à l'intégration des technologies financières. Cette dynamique bien que timide témoigne d'un changement de paradigme porté par la volonté d'améliorer l'expérience client de renforcer la compétitivité et de moderniser les services bancaires.

Ce chapitre se propose d'analyser en détail les usages concrets des Fintechs au sein des banques algériennes. Il s'articule autour de quatre grands axes la transformation digitale des banques traditionnelles à travers des nouveaux outils numériques, le développement des néobanques et de leurs applications l'étude de cas d'une banque Fintech algérienne pinière Banxy comparée à un modèle étranger et enfin l'émergence des projets liés à la blockchain et aux cryptomonnaies en Algérie.

Section 1 : Les banques et la Fintech

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, le secteur bancaire connaît de profondes transformations, les Fintech jouent un rôle majeur dans cette dynamique, en proposant des solutions innovantes et en redéfinissant les modes de prestation des services financiers. Cette section vise à présenter le fonctionnement traditionnel des banques à explorer l'évolution du système bancaire en Algérie et à analyser le développement des Fintech ainsi que leurs relations avec des banques.

1.1 Généralité sur les banques :

1.1.1 Définition et origine des banques :

Les banques sont des institutions financières dont l'activité principale consiste à recevoir des dépôts du public et à les utiliser pour réaliser des opérations de financement et d'investissement. Elles jouent un rôle central dans le fonctionnement de l'économie, en facilitant la gestion de l'épargne, l'octroi de crédits, les paiements, et en soutenant les projets économiques.⁴²

Une banque agit comme intermédiaire entre les agents économiques qui disposent de capitaux (les épargnants) et ceux qui ont besoin de financement (les emprunteurs). Elle collecte

⁴² Banque d'Algérie. (2022). *Rapport annuel 2022*. Disponible sur : <https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/Rapport2022.pdf>

l'épargne sous forme de dépôts, puis la réutilise pour financer des crédits et autres opérations financières. Les banques proposent également une gamme étendue de services tels que :

- La gestion de comptes bancaires / Les moyens de paiement (cartes, chèques, virements)
- Les services de conseil financier / La sécurisation des transactions.

L'activité bancaire remonte à l'Antiquité, où des formes rudimentaires de dépôts et de prêts étaient déjà pratiquées dans les civilisations mésopotamiennes grecques et romaines.⁴³

Ce n'est toutefois au Moyen Âge avec le développement du commerce en Europe que le système bancaire a réellement commencé à se structurer. Les premières banques telles que les banques italiennes de Florence ou de Venise posèrent les bases des fonctions bancaires actuelles.

En Algérie le système bancaire a été largement influencé par le modèle colonial français, hérité de la période coloniale. Après l'indépendance en 1962, les banques étrangères ont été nationalisées et l'état a mis en place une réforme profonde du système bancaire. La création de la banque le début de la construction d'un système bancaire national centré autour des objectifs de développement économiques de contrôle des flux financiers et de souveraineté monétaire.

1.1.2 Les différents types de banques :

Les banques ne sont pas toutes identiques, il existe plusieurs types de banques selon leurs fonctions, leur clientèle et leur rôle dans le système financier :

- **Banque générale (universelle) :** c'est une banque universelle propose une large gamme de services (comptes, épargne, crédit, placement, paiements) à tous types de clients particuliers PME grandes entreprises.
- **Banque spécialisée :** elle se concentre sur un domaine ou un type de clientèle spécifique (ex : crédit immobilier, leasing financement des PME) elle peut fonctionner avec un modèle digital sans agence physique.
- **Banque de dépôt (ou banque commerciale) :** son activité principale est la collecte l'épargne des clients et accorde des crédits à court ou moyen terme.
- **Banque d'investissement :** elle aide les grandes entreprises à lever des fonds (par actions ou obligations) participe aux fusions-acquisitions et propose des services de conseil financier. Elle n'est généralement pas ouverte au grand public.

⁴³ BNP Paribas. (2020). « Origines et rôle des banques ».

<https://group.bnpparibas>

- **Banque islamique** : elle respecte les principes de la finance islamique en interdisant l'intérêt et en utilisant des contrats comme la Mourabaha la Mourabaha ou l'Ijara.
- **Banque numérique (ou néobanques)** : elle fonctionne exclusivement en ligne via une application mobile, elle propose des services simples à faible coût et vise une clientèle jeune et connectée.⁴⁴

1.1.3 Le rôle des banques dans économie :

Les banques jouent un rôle central dans la vie économique, elles facilitent les paiements, financent les projets des particuliers et des entreprises et participent à la stabilité financière, en plus de prêter de l'argent, elles aident à gérer l'argent à investir et à sécuriser les transactions. Avec le temps le rôle des banques a évolué à l'ère du numérique elles utilisent de plus en plus les technologies modernes (intelligence artificielle, big data, cloud, blockchain) pour améliorer la qualité de leurs services répondre aux attentes des clients et renforcer la sécurité.

Les principales fonctions économiques des banques sont :

- **Intermédiation financière** : elles mettent en relation les épargnes et les emprunteurs.
- **Création monétaire** : créent de la monnaie en accordant des crédits.
- **Gestion des moyens de paiement** : cartes bancaires, virements, chèques....
- **Stabilisation économique** : elles accompagnent les politiques économiques des états en lien avec la banque central.⁴⁵

1.1.4 Les principales banques publiques et privé en Algérie

Le système bancaire Algérien est dominé par les banques publiques mais le secteur privé notamment les banques à capitaux mixtes ou étrangers connaît une croissance progressive.

A. Les banques commerciales publiques :

Les banques publiques représentent environ 85% des actifs bancaires en Algérie parmi les plus importantes on peut citer : ⁴⁶

⁴⁴ European Central Bank. (2022). « Types of banks and what they do ». <https://www.ecb.europa.eu> , Consulté le 10 /02/2025 à 7h00

⁴⁵ La finance pour tous <https://www.lafinancepourtous.com>

⁴⁶ CAPC – Conseil Algérien pour la Productivité (2023) Rapport sur les entreprises innovantes en Algérie : <https://capc.dz/> , Consulté le 10/02/2025 à 7h30

Tableau n° 3: banque commerciale publiques

Banque	Spécificité	Nombre	Appréciation Fintech
BNA	Banque universelle financement agricole	197	Niveau moyen services numériques de base
BEA	héritière de banques coloniales	91	Bonne digitalisation
CPA	PME tourisme artisanat pêche	139	En cours de transformation numérique
BADR	agriculture agroalimentaire	290	Faible intégration des fintech
BDL	financement local	148	Digitalisation limitée
CNEP	épargne et logement	223	Usage très limité des technologies financières

Source : Elaboré par nos soins

B. Les banques privées opérant en Algérie :

Les banques privées souvent à participation étrangère se développent depuis les années 1990.

Les plus connues sont : ⁴⁷

Tableau n° 4 : Banque Privées

Banque	origine	number	Spécialité	Appréciation Fintech
AL Baraka Bank	Saoudienne	25	finance islamique	Très avancée offre Fintech très développée
Natixis Algérie	française	12	Banque d'investissement	Stratégie digitale forte
ABC Algérie	Bahreïn	18	Banque commerciale	Bon niveau pour une banque islamique
Société Générale Algérie	France	70	Banque universelle	Moyenne supérieure bon usage des Fintech
BNP Paribas El Djazaïr	France	58	Banque universelle	Très bon niveau pour les entreprises
Citibank Alegria	USA	4	Banque en ligne pour entreprises	Moyenne digitalisation progressive

Source : élaboré par nos soins

⁴⁷ Banque d'Algérie. (2024). Liste des banques agréées.
<http://www.bank-of-algeria.dz> Consulté le 10/02/2025

En Algérie les banques publiques et privées commencent à intégrer progressivement les technologies financières les banques privées comme société générale Algérie ou BNP Paribas sont plus avancées numériques (E- banking, paiement mobile) les banques publique quant à elles restent plus lentes mais amorcent également leur transition digitale. Toutefois l'intégration des Fintechs reste limitée à cause d'un cadre réglementaire rigide et d'un écosystème encore peu développé.⁴⁸

1.2 Développement et évolution du paysage Fintech en Algérie :

Le développement de la fintech en Algérie représente une nouvelle étape dans la modernisation du système financier.

1.2.1 Contexte réglementaire et cadre juridique de la Fintech en Algérie

La Fintech en Algérie s'inscrit dans un contexte de transformation numérique et d'inclusion financière, cette évolution soutenue par un cadre législatif et réglementaire destiné à garantir la stabilité financière et à protéger les consommateurs.

1.2.1.1 Fondements législatifs de la Fintech en Algérie

A. La Loi monétaire et bancaire⁴⁹ :

La loi n° 23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444, qui correspond ou 21 juin 2023 constitue le fondement juridique principal de la Fintech. Elle introduit la monnaie digitale de la banque centrale (Dinar numérique), lui confère un cours légal et accorde à la banque d'Algérie un mandat pour promouvoir l'inclusion financière. Elle autorise aussi de paiement à opérer dans le cadre réglementaire.

B. Loi sur l'auto- entrepreneuriat :

Le texte législatif n°22-23 du 4 juin 2023 sur le statut d'auto- entrepreneuriat vient compléter le cadre juridique destiné à favoriser l'inclusion financière et la formalisation de l'économie. Elle cherche en particulier à inclure dans le système financier officiel les jeunes entrepreneurs menant des activités lucratives non déclarées, tout en facilitant leur accès aux services financiers numériques.⁵⁰

⁴⁸ BEA (Banque Extérieure d'Algérie) : <https://www.bea.dz> Consulté le 10/02/2025

⁴⁹ Loi n°23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant ou 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, Disponible sur : <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2023/08/Loi-monetaire-et-bancaire.pdf>

⁵⁰ Proceeding – ZOURDANI Safia Relatif aux communications présentées lors du colloque international hybride : FinTech et inclusion financière : Écosystème financier dynamique. Disponible sur <https://www.ummtto.dz/wp-content/uploads/2025/03/Proceeding-ZOURDANI-Safia-FSECG-UMMTO.pdf> Consulté le 11/02/2025

1.2.1.2 Cadre réglementaire spécifique aux acteurs Fintech

A. Réglementation des banques digitales :

Le règlement n°24-04 du 13 octobre 2024 encadre les banques digitales en définissant leurs modalités d'autorisation et d'exercice. Il impose des exigences telles que l'ancrage local (siège social et plateformes en Algérie), l'interdiction de succursales étrangères, et une participation nominale d'une banque algérienne expérimentée. L'instruction n°02-25 de mars 2025 complète ces règles notamment sur la sécurité des systèmes et la protection des données.

B. Réglementation des prestataires de services de paiement (PSP)

Le règlement n°25-02 du 14 avril 2025 essentiels de l'écosystème Fintech Définit les conditions d'autorisation et d'exercice des PSP. Ces derniers doivent être constitués en Algérie, disposer d'un capital minimum de 160 millions DA hébergé leurs plateformes localement et respecter des normes strictes de sécurité, d'interopérabilité et de supervision de leurs agents. ⁵¹

1.2.2 L'évolution du secteur bancaire à travers l'émergence de la FinTech

L'évolution du secteur bancaire au cours de dernières années, connaît une transformation progressive mais profonde sous l'influence croissante des technologies numériques. Cette section retrace les étapes clés de cette évolution depuis le modèle bancaire traditionnel jusqu'à l'intégration avancée des Fintechs ⁵²

1.2.2.1 L'émergence progressive des Fintechs (2000-2016)

Entre 2000 et 2016 les premières initiatives Fintech ont vu le jour dans un contexte mondial marqué par la digitalisation croissante de technologiques ont commencé par offrir des services simples comme les transferts d'argent en ligne le paiement électronique et la gestion automatisée de portefeuilles, ces startups technologiques ont commencé par offrir des services simples comme les transferts d'argent en ligne, le paiement électronique et la gestion automatisée de portefeuilles. En Algérie cette période a été marquée par une modernisation lente du secteur bancaire encore dominé par les établissements publics et une faible adoption des technologies financières en raison de plusieurs freins structurels.

⁵¹ Règlement n° 25- 02 du 15 Chaoual 1446 correspondant ou 14 avril 2025 fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activité des prestataires de services de paiement. Disponible sur <https://www.bank-of-algeria.dz/Stodola/2025/05/REG.N°25-02.FR.pdf> Consulté le 11/02/2025

⁵² *World Economic Forum*. (2021). *FinTech: A Global Overview*. <https://www.weforum.org/reports/fintech-a-global-overview> Consulté le 11/02/2025

A. Avant l'arrivée des fintech (avant les années 2000) : le modèle bancaire classique

Avant les années 2000 le secteur bancaire fonctionnait selon un modèle classique basé principalement sur les agences physiques, l'ensemble des services financiers (ouverture de comptes, dépôts, retraits et virement, demandes de crédit) nécessitait la présence physique du client en agence pendant des horaires souvent restreints.

Les procédures administratives largement fondées sur l'usage de documents papier engendraient des délais de traitement longs une rigidité de fonctionnement et une faible personnalisation des services. L'usage des technologies de l'information était marginal et limité à des fonctions internes (gestion comptable, archivage) l'expérience client était donc centralisée et l'absence de canaux alternatifs.

B. L'arrivée des TIC dans les banques (années 2000-2010) : Début de la digitalisation

Au partir des années 2000, les technologies de l'information et de la communication (TIC) commencent à être intégrées dans les services bancaires, ce tournant a notamment été marqué par l'apparition des services bancaires en ligne accessibles via internet permettant aux clients de consulter leurs soldes, effectuer des virements ou suivre leurs opérations sans se déplacer.

Parallèlement le déploiement massif des guichets automatiques bancaires (GAB) a facilité l'accès aux services de base en dehors des heures d'ouverture, toutefois malgré cette digitalisation naissante le modèle bancaire restait centré sur l'agence physique. La technologie venait surtout en appui des opérations classiques sans remise en cause des structures organisationnelles.

C. L'apparition et la montée des Fintech (2010-2015) : Première rupture

Le début des années 2010 marque une rupture significative avec l'émergence des Fintech, ces start-ups combinant innovation technologique et services financiers. Grâce à leur agilité ces nouveaux acteurs ont introduit des services alternatifs centrés sur l'expérience utilisateur paiements mobiles, microcrédit digitalisé, plateformes de gestion de finances personnelles, crypto-actifs...

Cette concurrence disruptive a contraint les banques traditionnelles à repenser leurs modèles. Beaucoup ont lancé leurs propres applications mobiles intégré des technologies comme le paiement sans contact ou les QR codes et noué des partenariats avec des Fintech pour bénéficier de leur savoir- faire, la transformation numérique est devenue un axe stratégique incontournable.

1.2.2.2 Accélération du développement auprès 2016 :

A partir de 2016 l'écosystème Fintech algérien a commencé à se structurer, des initiatives privées ont émergé dans des domaines tels que le paiement mobile les solutions de transfert d'argent la digitalisation des services bancaires et l'inclusion financière, cette période a également vu l'implication croissante des autorités financières algériennes avec la mise en place de cadres réglementaires plus favorables à l'innovation financière.

Des acteurs tels que "Edahabia" (la carte de paiement d'Algérie poste) ou "BaridiMob" ont été des précurseurs en matière de services numériques, le lancement du paiement mobile interbancaire (WIMPAY) les plateformes de crowdfunding ainsi que les initiatives de digital banking comme Banxy (par Natixis Algérie) ont renforcé l'environnement Fintech local.

A. Intégration avancée des Fintech (2015-2020) : transformation profondur

Depuis 2015 l'intégration des technologies Fintech s'est intensifiée modifiant structurellement le secteur bancaire. Les banques proposent désormais une expérience omnicanale ou le client peut accéder aux services via une application un site web ou une agence. Des technologies avancées comme l'intelligence artificielle, Big Data, le cloud computing et la blockchain sont utilisées pour automatiser les processus personnaliser les offres sécuriser les transactions et optimiser la relation client, des services instantanés à l'image du crédit en ligne des portefeuilles électroniques ou du scoring numérique. En parallèle la collaboration entre banques et Fintechs s'est institutionnalisée à travers des incubateurs des acquisitions et des partenariats. Le cadre réglementaire s'est également adapté pour accompagner cette évolution en assurant la stabilité financière et la protection des consommateurs.⁵³

1.2.2.3 L'impact de la pandémie de COVID- 19 sur la dynamique bancaire et Fintech

La crise sanitaire de 2020 a constitué un tournant pour la digitalisation bancaire et l'essor des Fintech ne Algérie, les restrictions liées à la pandémie ont contraint les banques à accélérer la dématérialisation de leurs services afin de répondre à la demande croissante de services à distance. Le contexte de la distanciation sociale à également favorisé l'adoption des paiements sans contact et des services mobiles et des plateformes numériques.

En parallèle les fintech ont joué un rôle clé dans le soutien aux particuliers et aux entreprises à travers des solutions de microcrédit de gestion des flux de trésorerie ou encore de services de paiement instantané.

⁵³ Algeria Fintech Association : <https://www.algeriafintech.org>

1.2.2.4 Une transformation discrète mais réelle du secteur bancaire algérien

En Algérie la transformation du secteur bancaire bien que plus lente que dans d'autres pays est bien réelle depuis 2020, sous l'effet combiné de la digitalisation et de l'émergence des Fintech le pays entre progressivement dans une nouvelle ère financière, comparée à d'autres pays africains comme le Nigeria le Maroc ou le Kenya, cette évolution demeure modérée mais elle s'inscrit dans une dynamique globale de modernisation. Les réformes politiques l'évolution du comportement des consommateurs et les avancées technologiques contribuent à cette mutation.

La digitalisation bancaire en Algérie poursuit deux objectifs majeurs d'une part favoriser l'inclusion financière dans un pays où environ 50% de la population reste exclue du système bancaire traditionnel, d'autre part adapter l'offre de services à une population majoritairement jeune urbaine et connectée. La pandémie de COVID-19 a également agi comme un catalyseur en révélant les limites du modèle bancaire classique et en accélérant le recours aux solutions numériques. Bien que plus tardive la transformation numérique du secteur bancaire algérien s'est accélérée depuis 2020 sous l'effet conjugué de la pandémie de COVID-19 des réformes économiques et de l'émergence d'acteurs Fintech locaux.

A. Chronologie de la transformation du secteur bancaire Algérie (2020-2024)

• 2020 : digitalisation accélérée par la crise sanitaire

La pandémie COVID-19 profondément modifié le comportement des usagers et le fonctionnement des banques, la fermeture temporaire de nombreuses agences bancaires a conduit à une adoption accélérée des services numériques :

- ✓ Ouverture des comptes en ligne via signature électronique
- ✓ Consultation des comptes via des applications mobiles et sites web
- ✓ Généralisation des virements électroniques

Cependant l'accès à ces services numériques reste limité à cause des inégalités d'infrastructure numérique, surtout dans les zones rurales. Ou le taux d'accès à internet fixe en Algérie était seulement de « 12% » en 2020.

• 2021 : Premiers pas des Fintech algériennes :

L'année 2021 marque l'émergence de Fintech locales telles que Yassir Pay, WinPay et CIB Smart Payment, ces acteurs ont proposé des solutions innovantes dans le paiement mobile et le paiement mobile et les transferts électroniques.

• 2022 : Réformes et construction de l'écosystème Fintech

Dans le cadre du plan de relance économique le gouvernement Algérie a intégré la fintech comme levier stratégique en encourageant la création de start-ups en promouvant l'inclusion

financière des jeunes et en soutenant la bancarisation de populations exclues du système bancaire, cette année a également connu une croissance importante du nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) avec une augmentation de 30% par rapport à 2021 (SATIM 2023) bien que leur utilisation reste concentrée dans certaines zones urbaines.

- **2023 : Confiance grandissante et partenariats public-privé**

Les banques publiques telles que la BEA et la CPA ont initié des collaborations avec des Fintechs locales afin de diversifier leurs services numériques. Le soutien à l'innovation a été renforcé via le fonds algérien des startups et d'autres mécanismes publics.

- **2024 : Structuration de secteur Fintech**

L'année 2024 est marquée par une structuration du secteur Fintech autour de pôles spécifiques paiement mobile, microcrédit digital, agrégation de services financiers, en parallèle les autorités étudient la possibilité de lancer une monnaie numérique de « banque centrale (MNBC) » en accord avec les recommandations du FMI et de la BRI.

B. Dynamique actuelle et perspective (2024- Aujourd'hui)

Depuis 2023, l'écosystème Fintech en Algérie connaît une phase de diversification, les entreprises du secteur ne se limitent plus aux paiements :⁵⁴

- ✓ Développent des solutions de financement participatif (crowdfunding).
- ✓ Scoring numérique.
- ✓ Gestion de portefeuille automatisée ou encore de fiance islamique digitale.

Parallèlement la coopération entre banques et Fintechs s'intensifie, les banques adoptent une approche partenariale intégrant des solutions tierces dans leur offre d'élargir leurs services tout en respectant les cadres réglementaires. L'adoption rapide des outils numériques par les jeunes générations représente un facteur clé de succès, plus de 85% des algériens utilisent un smartphone ce qui facilite l'appropriation des services financiers digitaux.

C. Les chiffres clés de la digitalisation bancaires en Algérie :

La transformation numérique du secteur bancaire algérien s'illustre par une série de données chiffrées révélatrices d'une évolution significative, ces chiffres témoignent d'un effort croissant d'adoption des outils digitaux aussi bien du côté des institutions que des utilisateurs.

- Plus de 12 millions de cartes CIB étaient en circulation en 2024 (SATIM, 2024).

⁵⁴ Startup Algeria – FinTechs algériennes (2023)

<https://startupalgeria.dz/startups-fintech>

- **Plus de 80 millions de transactions électroniques** ont été enregistrées en 2024, soit 10 fois plus qu'en 2016 (Banque d'Algérie, 2024).
- **Environ 50 FinTechs algériennes sont actives**, principalement dans les domaines du paiement mobile, du transfert d'argent et du e-commerce (Rapport PwC FinTech Afrique, 2023).
- **Plus de 60 000 terminaux de paiement électronique (TPE)** : opérationnels, avec une croissance moyenne de 25 % par an depuis 2019 (SATIM, 2024).

1.2.3 L'impact de la Fintech sur les banques :

L'arrivée des Fintech en Algérie a commencé à transformer progressivement le fonctionnement des banques traditionnelles, même si cette évolution est encore récente plusieurs impacts concrets sont déjà visibles dans le paysage bancaire.⁵⁵

D'abord les Fintech ont introduit une nouvelle dynamique concurrentielle, leur présence pousse les banques à innover pour ne pas perdre de parts de marché.

Notamment auprès des jeunes clients urbains très sensibles aux solutions numériques rapides et accessibles. Ensuite elles ont accéléré la digitalisation des banques de nombreuses banques algériennes ont dû moderniser leur infrastructure technologique proposer des applications mobiles renforcer la sécurité des paiements et digitaliser des services autrefois réservés aux agences, les Fintechs également contribué à améliorer l'inclusion financière grâce aux solutions de paiement mobile de transfert d'argent et à la dématérialisation des services, une partie de la population auparavant exclue du système bancaire peut désormais accéder plus facilement à des services financiers.

Enfin la Fintech a changé la relation banque-client, elle favorise une expérience plus personnalisée rapide, et interactive ce qui oblige les banques à adopter des modèles hybrides combinant service en ligne et présence physique, alors même si le secteur bancaire algérien reste encore en phase d'adaptation l'impact des FinTech est déjà visible à travers

- La modernisation des services bancaires
- L'émergence de partenariats banques-Fintechs
- L'évolution des attentes des clients
- La pression à l'innovation face à des nouveaux acteurs technologiques

En Algérie la Fintech commence à transformer progressivement le secteur bancaire bien que son développement reste freiné par des obstacles structurels comme la faible inclusion

⁵⁵ **Banque Mondiale (2023)** – FinTech-Bank Partnerships in Developing Countries
<https://www.worldbank.org> Consulté le 12/02/2025

financière, le manque de culture numérique et un cadre réglementaire encore rigide. Certaines banques comme la BNA ou la BEA ont lancé des initiatives de digitalisation notamment dans les services de paiement. Toutefois l'écosystème Fintech reste peu structuré et manque de soutien. Si les efforts publics se renforcent notamment avec la stratégie de numérisation nationale l'impact de la Fintech en Algérie reste encore limité mais porteur de potentiel pour moderniser le système bancaire à long terme.

1.3 L'écosystème FinTech en Algérie

La Fintech est un domaine en pleine croissance dans le monde entier, y compris en Algérie. Bien que l'écosystème de la Fintech en Algérie soit encore émergent, il y a des signes de développement et d'investissement dans ce domaine.

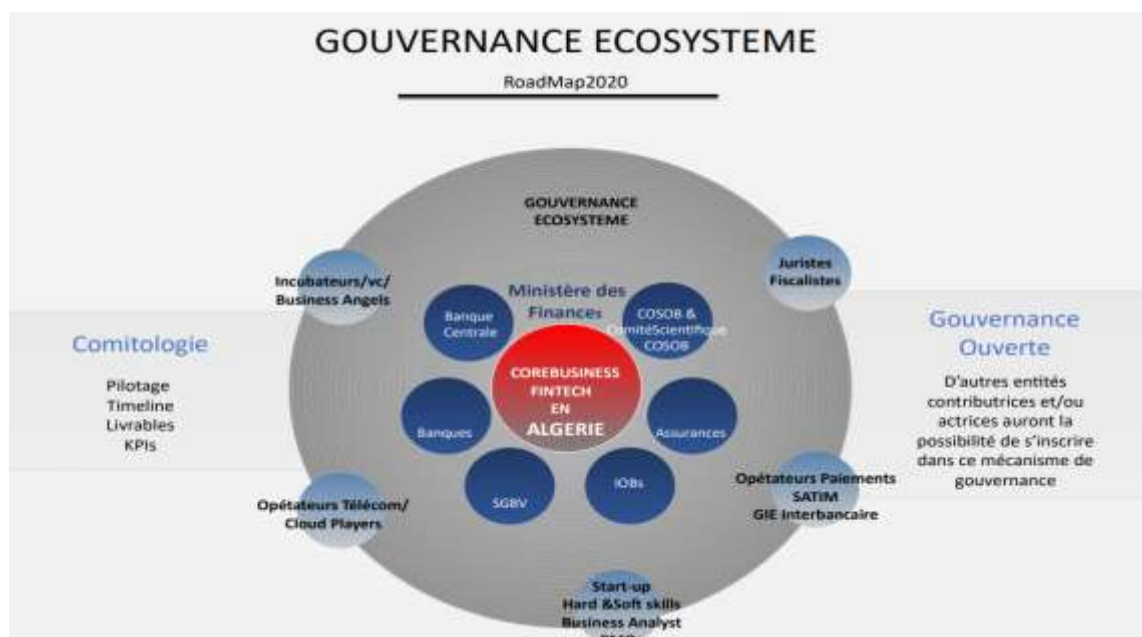
1.3.1 La création du premier FinLab en Algérie

Un accord a été signé le 30 septembre 2021 entre la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), pour créer le premier laboratoire d'innovations financière en Algérie, dénommé « GIE- Algeria FinLab ». Cette signature s'est tenue en marge du 6^{ème} colloque du Conseil scientifiques de la COSOB.

Le ministre délégué chargé de l'Économie de la connaissance et des Start-up n M. Yacine El- Mahdi Oualid, a précisé que le siège de ce laboratoire sera installé dans un premier temps au sein de l'accélération public 'Alegria Venture '. L'objectif principal de ce FinLab est de structurer un écosystème dédié aux start-up opérant dans les technologies financières, en favorisant le développement de solutions innovantes destinées à moderniser les services bancaires et assurantiels, en assurant, tout en contribuant à l'inclusion financière. Opérant dans tous les domaines de la finance et sera un catalyseur de l'innovation dans le secteur financier, soutenant ainsi le déploiement de la digitalisation de la finance en Algérie et la promotion de nouvelles technologies telles que la Blockchain et l'intelligence artificielle.

Le FinLab sera également engagé dans une réflexion collective avec la participation d'universitaires, de chercheurs et de représentants d'institutions financières pour identifier leurs besoins en matière d'aspects techniques réglementaires et fonctionnels.

Figure n° 5 : Core business FinTech en Algérie



Source : Cosob : <https://cosob.dz/wp-content/uploads/2024/05/1-Roadmap-Algeria-FinLab-Monsieur-Abdelkader-KHENNOUSSI.pdf>

Ce laboratoire FinTech s'efforce d'élaborer une feuille de route-illustrée dans la figure ci – dessus – destinée à structurer l'écosystème FinTech en Algérie. Cette feuille de route identifie les différents acteurs qui jouent un rôle clé dans le développement de ce secteur dans les pays. Parmi ces acteurs, on retrouve notamment :

1.3.1.1 Les autorités de régulation

- **La Banque d'Algérie :**

Elle supervise les Fintech, facilite la dématérialisation des procédures et peut promouvoir le financement numérique des start-ups. Un tournant majeur a été initié avec la promulgation de la loi n°23-09 du juin 2023 portant loi monétaire et bancaire. Cette loi a ouvert la voie à l'émergence des banques digitales, notamment à travers son article 90 qui stipule expressément la possibilité d'autoriser leur établissement.⁵⁶

- **La commission d'Organisation et de Surveillance des Opération de Bourse (COSON) :**

Joue un rôle déterminant dans la régulation du marché financier et a pris des initiatives significatives pour promouvoir l'innovation financière. Sa contribution majeure a été le

⁵⁶ Algeria investi <https://algeriainvest.com/en/premium-news/banques-digitales-en-algerie-conditions-exigences-et-perspectives> Consulté le 12/02/2025

lancement du premier laboratoire Fintech en Algérie, dénommé ‘‘GIE Algeria FinLab’’ en septembre 2021.

Ce laboratoire pour mission de créer un écosystème favorable autour des startups qui développent des technologies aux services de la finance et constitue un véritable catalyseur d'innovation.

Il permet aux startups de développer des solutions adaptées aux besoins du secteur financier algérien, en collaboration avec les acteurs établis.⁵⁷

Le FinLab couvre tous les domaines de la finance et constitue un accélérateur d'innovation pour l'ensemble du secteur financier, comme l'a souligné Abdelhakim Berrah, président de la COSOB.⁵⁸

- **La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilières (SGBV) :**

La Société de Gestion de la Bourse des valeurs Mobilières, créée en 1997, est l'entité chargée de gérer la bourse d'Alger sous la supervision de la COSOB. Elle assure l'organisation des cotations, la centralisation des transactions boursières et la publication des informations financière.

Dans le contexte de transformation numérique de secteur financier, la SGBV contribue à la modernisation de marché par l'adoption de systèmes électronique de négociation et de dématérialisation des procédures, créant ainsi un environnement favorable à l'intégration des solutions Fintech.

- **Les intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB)**

Les IOB sont des acteurs essentiels du marché boursier algérien. Agréés par la COSOB, ils assurent l'intermédiation entre les investisseurs et la Bourse d'Alger, en exécutant les ordres d'achat et de vente de titre. Leur cadre juridique est défini par le décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993.

- **Les banques traditionnelles en transformation digitale :**

Les banques traditionnelles en Algérie ont initié une transition numérique afin de s'ajuster aux technologies financières modernes. Conformément aux récentes normes, les institutions bancaires visent à actualiser leurs prestations afin de satisfaire les attentes d'une clientèle de

⁵⁷ SGBV Bourse d'Algérie, Colloque FinLab. Disponible sur https://www.sgbv.dz/?page=details_evenement&id_even=530&lang=fr

⁵⁸ Atlas Magazine: ‘‘ Launching of the first laboratory to the development of technological finance in Algeria’’ Disponible sur <https://www.atlas-mag.net/en/article/lauching-of-the-first-laboratory-dedicated-to-the-development-of-technological-finance-in-al> Consulté le 13/02/2025 à 17h00

plus en plus numérique .de nombreuses institutions financières conçoivent des applications mobiles et des portails de services numériques.

- Banque nationale d'Algérie (BNA) : Premier établissement bancaire public du pays, la BNA joue un rôle crucial dans l'écosystème Fintech en collaborant avec diverses startups pour développer et adopter des solutions innovantes.⁵⁹

1.3.1.2 Les infrastructures de paiement :

- **GIE Monétique** : Groupement d'intérêt économique qui joue un rôle essentiel dans la Digitalisation du système bancaire algérien.
- **SATIM (Société d'Automatisation des transactions interbancaires et de Monétique)** : Acteur clé de l'écosystème Fintech, SATIM contribue significativement à la digitalisation du système bancaire algérien en fournissant l'infrastructure technique nécessaire aux transactions électroniques interbancaires.
- **Algérie Poste** : cet établissement public offre divers services Fintech qui contribuent significativement à l'inclusion financière dans le pays, notamment via a son service de paiement électronique et sa carte Edahabia.⁶⁰

1.3.1.3 Les startups FinTech

Une entreprise Fintech est une proposant des services ou des applications financières fortement dépendants de la technologie, tels que des applications, des sites web et des API De plus en plus de jeunes entreprises innovantes font leur apparition dans le secteur Fintech algérien, proposant des solutions adaptées aux exigences particulières du marché local et favorisant l'inclusion financière.

1.3.2 Organisation du premier évènement dédiée à la FinTech

La tenue du premier sommet national consacré à la FinTech et ou e- commerce en Algérie, les 18 et 19 février 2023, ou Centre international des Conférences (CIC) Abdellatif Rahal à Alger, a constitué un tournant important dans la dynamique de transformation numérique du pays.

L'évènement, intitulé Algeria Fintech & E-Commerce Summit, a été organisé par L'EURL Guiddini, une entreprise algérienne fondée en 2009 et spécialisée dans la transformation digital, l'e-commerce a bénéficié du parrainage de trois ministères clés : le Ministères de la

⁵⁹ From Oil to Algorithms: Algeria's Fintech Path in 2024, Disponible sur <https://thefintechtimes.com/fintech-overview-of-algeria-in-2024/>

⁶⁰ The Fintech Times, Disponible sur <https://thefintechtimes.com/fintech-overview-of-algeria-in-2024/>
Consulté le 13/02/2025 à 19h00

poste et des télécommunications, le Ministère de la Numérisation et des statistiques, ainsi que le Ministère de l'Economie de la connaissance, des startups des micro-entreprises.⁶¹

L'objectif principal de cet événement était de fournir une plateforme d'échange et de réflexion autour des enjeux de la FinTech et du e-commerce en Algérie. Il visait également à favoriser l'inclusion financière, à encourager l'innovation numérique et à renforcer la collaboration entre les institutions publiques, les startups et les experts économiques. Le sommet a ainsi permis d'aborder plusieurs problématiques liées à la cybersécurité à l'e-paiement, à la régulation du secteur et au développement de la finance islamique numérique⁶².

1.3.3 Organisation de concours dédiés aux startups FinTech

Dans le cadre du développement de l'écosystème FinTech en Algérie, « le Fintech Startup Challenge » s'impose comme une initiative phare portée par le programme national Algeria Startup Challenge, organisé par Leancubator en partenariat avec des institutions financières et technologies locales. Ce concours vise à stimuler l'entrepreneuriat innovant dans le domaine des technologies financières, à travers l'identification, la formation et l'accompagnement de jeunes startups algériennes. Le défi « Factubox Challenge », intégré dans l'édition 2023-2024 du programme, a été spécifiquement dédié aux solutions FinTech, mettant en avant des projets liés aux paiements numériques, à la blockchain ou encore à la gestion intelligente des services bancaires⁶³.

1.4 Collaboration entre les banques et la fintech

La collaboration entre les banques et les Fintechs est née avec l'évolution rapide de la technologie numérique dans le secteur financier, à partir des années 2010. Les Fintechs ont émergé comme des acteurs innovants capables de proposer des services financiers rapides, simples et accessibles via smartphone ou internet ce qui a attiré une nouvelle généralisation de clients.

⁶¹ Rapport officiel Algeria Fintech & E-Commerce Summit -18-19 février 2023 : https://algeriafintech.com/wp-content/uploads/2023/03/RAPPORT_AFES_23_1.pdf consulté le 14/02/2025 à 6h00

⁶² APS (2023), Finance : tenue à Alger du sommet de la Fintech et de l'e-commerce en février, Sur : <https://www.aps.dz/economie/150931-finance-tenue-a-alger-du-sommet-de-la-fintech-et-de-l-e-commerce-en-fevrier>

⁶³ Leancubator. (2023). Algeria Startup Challenge revient dans 5e édition, Disponible sur : <https://leancubator.co/activity/algeria-startup-challenge- revient-dans-sa-5-edition> . Consulté 14/02/2025

Au départ les banques voyaient les Fintechs comme des concurrentes menaçantes mais avec le temps elles ont compris qu'il était plus stratégique de collaborer avec elles pour ne pas être dépassées technologiquement.

➤ **Ce que la banque offre à la Fintech**

Les banques en tant qu'acteurs historiques et puissants du secteur apportent aux Fintechs plusieurs avantages :

- ✓ Accès à une large base de clients déjà existants ce qui permet aux Fintechs de se développer plus vite
- ✓ Crédibilité institutionnelle et image de confiance, essentielles dans le secteur financier
- ✓ Encadrement réglementaire et conformité les banques maîtrisent les règles imposées par les autorités financières.
- ✓ Soutien financier : à travers des investissements des rachats ou des incubateurs de start-up.

➤ **Ce que la Fintech offre à la banque**

De leur côté les Fintechs apportent aux banques une valeur technologique et stratégique :

- ✓ Innovation rapide : elles créent des produits numériques novateurs (applications, paiements instantanés, AI, blockchain...)
- ✓ Agilité et flexibilité : elles testent vite s'adaptent rapidement aux besoins du marché.
- ✓ Meilleure expérience client
- ✓ Réduction des coûts
- ✓ Nouveaux segments de marché

La relation entre les banques et les Fintechs est donc fondée sur une complémentarité stratégique, la banque incarne la stabilité et les ressources. Tandis que la Fintech représente l'innovation, la technologie, la réactivité et créativité.⁶⁴

Concrètement cette collaboration se manifeste par des partenariats commerciaux pour lancer ensemble des produits (comme des cartes intelligentes) des investissements des rachats, start-ups Fintech encore par l'ouverture des données bancaires (open banking) permettant aux Fintechs de développer des services connectés via des API. Ainsi banques et Fintechs ne sont plus adversaires mais partenaires unies dans une dynamique commune de transformation du secteur financier vers plus de modernité d'efficacité et de satisfaction client.

⁶⁴ **Mémoire Online** : <https://www.memoireonline.com>

1.4.1 La collaboration entre les banques traditionnelles et startups Fintech :

La collaboration entre les banques traditionnelles et les startups Fintech s'inscrit dans une logique de complémentarité. Les banques souvent marquées par des processus lourds et une certaine rigidité institutionnelle recherchent aujourd'hui des solutions innovantes pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus digitalisée, de leur côté, les startups Fintech caractérisées par leur agilité et leur capacité à innover rapidement manquent généralement d'infrastructures solides de clientèle établie et de légitimité réglementaire. Le partenariat entre ces deux acteurs permet donc aux banques d'accélérer leur transformation numérique en intégrant des technologies telles que les paiements mobiles, les portefeuilles électroniques ou encore les outils d'analyse de données en temps réel tandis que les Fintechs bénéficient de l'expertise du réseau de la stabilité du secteur bancaire traditionnel. Cette dynamique déjà amorcée dans plusieurs pays commence à prendre forme en Algérie à travers des projets pilotes et des initiatives soutenues par les autorités financières et les incubateurs publics.

1.4.2 Les Fintech concurrencent-elles les banques ?

Les Fintech représentent une forme de concurrence pour les banques en proposent des services financiers rapides innovants et souvent moins coûteux notamment dans les domaines du paiement du crédit et de la gestion d'épargne. Elles attirent surtout une clientèle jeune et digitalisée. Cependant cette concurrence reste limitée car les Fintech manquent souvent de la solidité financière et de la confiance institutionnelle des banques. De plus de nombreuses Fintech choisissent de collaborer avec les banques plutôt que de les remplacer en leur fournissent des technologies innovantes.

La relation entre les deux acteurs est donc à la fois concurrentielle et complémentaire et coopération selon les segments d'activité les marchés concernés et les stratégies adoptées.

1.4.3 Les banques Algériennes, peuvent-elles fonctionner aujourd'hui sans les Fintech ?

En Algérie le secteur bancaire est en pleine mutation avec la digitalisation progressive de l'économie et l'essor des usages numériques les banques ne peuvent plus ignorer les solutions proposées par les startups Fintech.

Bien que plusieurs banques publiques fonctionnent encore selon des modèles traditionnels, l'intégration de technologies financières devient essentielle pour moderniser les services réduire les files d'attente faciliter les paiements électroniques ou encore élargir l'accès aux régions peu bancarisées. Des partenariats avec des Fintech locales ont déjà commencé notamment pour le développement de portefeuilles numériques ou d'applications mobiles

bancaires. Ainsi même en Algérie les banques ne peuvent plus évaluer durablement sans collaborer avec les Fintech au risque d'accuser un retard technologique et de perdre la confiance d'une clientèle de plus connectée.

1.4.4 La Fintech cherche-t-elle à prendre la place des banques et les faire disparaître ?

Même si les entreprises Fintech proposent des services innovants et rapides notamment dans les domaines des paiements du microcrédit ou de la gestion des données leur objectif n'est pas forcément de remplacer les banques ou de les faire disparaître.

En réalité la majorité des Fintechs viennent plutôt compléter le système bancaire, elles ne disposent ni de la puissance financière ni de la solidité institutionnelle des banques surtout pour les services complexes comme le financement des entreprises les investissements ou la gestion des risques. Par ailleurs de nombreuses Fintech choisissent de collaborer avec les banques traditionnelles en intégrant leurs solutions technologiques dans les services existants leur mission est souvent de moderniser l'offre bancaire améliorer l'expérience client et élargir l'inclusion financière non de supprimer les institutions bancaires. Ainsi les Fintech n'ont pas vocation à éliminer les banques mais à accélérer leur transformation digitale et les pousser à s'adapter aux nouveaux besoins du marché.

L'Algérie s'engage résolument dans la voie de la transformation digitale de son système financier. Le développement progressif des Fintechs soutenu par un cadre réglementaire en construction, ouvre la voie à une modernisation en profondeur du secteur bancaire. Toutefois pour concrétiser pleinement ce potentiel il est nécessaire de lever les obstacles techniques réglementaires et culturels encore présents tout en favorisant une éducation financière inclusive et une coopération étroite entre banques et startups technologiques.

Section 2 : Les usages des Fintech dans les banques Algériennes

Dans un contexte de modernisation croissante, les banques algériennes commencent à intégrer les solutions FinTech pour améliorer leurs services. Cette section explore d'abord la transformation digitale dans le secteur bancaire. Puis présente les néobanques algériennes et leurs applications. Elle s'intéresse ensuite à Banxy, une FinTech locale prometteuse, comparée à la néobanque européenne N26, avant d'aborder les projets liés à la blockchain en Algérie.

2. 1 La Transformation digitale dans les banques en Algérie

La digitalisation des services bancaires et financiers en Algérie a connu une évolution remarquable ces dernières années, transformant profondément le paysage des paiements électroniques et des transactions financières dans le pays.

2.1.1 Les acteurs de la transformation digitale dans le secteur bancaire

2.1.1.1 La Société d'Automatisation des Transformation Interbancaire et Monétique

« SATIM »

C'est un organisme regroupant l'ensemble des banques actives en Algérie (BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, CNEP, CNMA, ALBARKA), créée en 1995 à l'initiative de la communauté bancaire, ou capital de 1 145 500 000 DA.

Cette société a été créée avec un statut de SPA (société par action) promulguée par :

- La loi 88-04 du 12 Janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques ;
- La loi 88-04 du 12 Janvier 1988 modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 Septembre 1987, portant code de commerce et fixant les règles particulières applicables aux entreprises publiques économiques ;
- Le décret législatif 03-08 du 25 Avril 1993 modifiant l'ordonnance 75-59 du 26 Septembre 1987, portant code de commerce.⁶⁵

Actuellement La SATIM réuni 19 adhérents dans son réseau monétique interbancaire, se composant de 18 banques dont banques publiques et 12 banques privées ainsi l'Algérie Poste⁶⁶.

Les principales missions de la SATIM sont :

- ✓ Œuvre ou développement et à l'utilisation des moyens de paiement électronique ;
- ✓ Met en place et gère la plate-forme technique et organisationnelle assurant une interopérabilité totale entre tous les acteurs du Réseau Monétique en Algérie ;
- ✓ Participe à la mise en place des règles interbancaires de gestion des produits monétiques interbancaires en étant une force de proposition ;
- ✓ Accompagne la banque dans la mise en place et le développement des produits monétique ;

⁶⁵ Information de Mémoire "La Monétique Comme Elément de Modernisation du Secteur Bancaire ", Disponible sur : <https://dSPACE.UMMTO.DZ/server/api/core/bitstreams/1c8650a4-6d1d-40aa-a63a-da6238eeaeaa/content>

Consulté le 17/02/2025 à 6H00

⁶⁶ La monétique en Algérie, développement et perspectives de "Refafa Brahim ", Disponible sur : <file:///C:/Users/mared/Downloads/la-monétique-en-algérie%20-développement-et-perspectives.pdf>

Consulté le 17/02/2025 6h30

- ✓ Met en œuvre l'ensemble des actions qui régissent le fonctionnement du système monétique dans ses diverses composantes. ⁶⁷

Figure n° 6 : Les adhérents de la SATIM



Source : <https://www.satim.dz/index.php/fr/>

2.1.1.2 Lancement du Réseau monétique Interbancaire Algérien (RMI)

En 1996, la SATIM a lancée un projet de mise en place d'une solution monétique interbancaire. La première phase de ce projet qui est opérationnelle depuis 1997, s'est résumé ou lancement du premier réseau monétique interbancaire (RMI) en Algérie.

Le rôle du RMI se résume dans les points suivants :

- ✓ Assure l'interbancaire des transactions de retraits et de paiements effectuer sur le RMI pour tous les porteurs des banques adhérentes ;
- ✓ L'intégration du RMI de DAB propres à la Banque adhérente ;
- ✓ L'acquisition des demandes d'autorisation de retrait émanant de DAB ;
- ✓ Garantir le traitement des transactions DAB / TPE pour le compte des banques adhérentes ;
- ✓ La préparation et le transfert des flux financiers destinés ou pré compensation des transactions DAB. ⁶⁸

⁶⁷ <https://www.satim.dz/index.php/fr/satim/nos-missions> consulté le 17/02/2025

2.1.1.3 Création du centre de pré-compensation interbancaire (CPI)

En 2004, la Banque d'Algérie a créé la filiale CPI (Société par actions, filiale de la Banque d'Algérie dont le capital a été ouvert aux banques), avec la participation des banques d'Algérie. Pour assurer la réalisation du futur système de télécompensation. Le CPI par la suite a signé une convention régissant ses relations avec l'ensemble des participantes.⁶⁹

2.1.1.4 Création de système de règlement brut en temps réel gros montants et de paiements urgent (RTGS)

Le Système RTGS (Real Time Gross Settlement), ou ARTS en Algérie, est un système de paiements interbancaire automatisé permettant le règlement immédiat et individuel des virements de gros montants des paiements urgents, sans passer par une compensation. Mise en place selon les normes internationales en matière de sécurité et de fiabilité, il est entré en vigueur le 13 octobre 2005 et a été opérationnel à partir du 8 février 2006. Il assure un règlement final en temps réel, à condition que le compte de la banque émettrice soit suffisamment approvisionné⁷⁰.

2.1.1.5 Le Système de la télécompensation (ATCI)

La télécompensation contribue au traitement automatisé des moyens de paiements, dont l'échange entre les banques est dématérialisé, elle a pour principale avantage de réduire le délai de traitement et d'acheminement des opérations interbancaires, de réduire les coûts et offrir un service de meilleure qualité aux différents clients, le système de télécompensation repose sur certains principes qui sont :

- La notion de la place unique (un seul centre par banque).
- La sécurisation des moyens de paiement (chèque, carte...).
- Règles d'échanges disciplinés aux interbancaires.

2.1.2 Technologie et infrastructures mises en œuvre :

Plusieurs infrastructures et technologies soutiennent l'évolution des paiements électroniques en Algérie :

⁶⁸ Journal of Economic Sciences Institute page 182, Consulté le 18/02/2025

⁶⁹ Banque d'Algérie : <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2021/03/reglement200506.pdf> Consulté le 18/02/2025

⁷⁰ La modernisation des systèmes de paiements garante du succès partiel de la réforme bancaire page 290, réalisé par "Mr ABDELALI Ali", Disponible sur : <file:///C:/Users/mared/Downloads/la-modernisation-des-systèmes-de-paiements-garante-du-succès-partiel-de-la-réforme-bancaire.pdf> Consulté le 18/02/2025

2.1.2.1 La carte bancaire CIB

La Carte CIB est une carte interbancaire, identifiable grâce au logo CIB de l'interbancaire monétique. Le logo et le nom de la banque qui a émis la carte y figurent également. Cette carte contient un microprocesseur souvent désigné sous le terme « puce », qui supervise et sécurise les opérations de paiement. Elle offre à son possesseur la possibilité d'effectuer ses paiements chez divers détaillants ainsi que pour la grande facture.

La carte CIB distribuée par la SATIM, est utilisable dans tous les distributeurs et chez les commerçants équipés de TPE, il existe deux cartes CIB :

- **Carte CIB Classique** : Il s'agit d'une carte de transaction et de retrait proposée à la clientèle en fonction des normes fixées par chaque établissement bancaire, avec un plafond généreux qui permet un large éventail de paiement et de retraits, en toute sécurité, auprès des commerçants et des différents DAB/ GAB et une rapidité de transaction.
- **Carte CIB Gold** : La carte Gold présente des caractéristiques similaires à celles de la carte CIB classique, tout en offrant des fonctionnalités supplémentaires. Elle se distingue notamment par des plafonds de retrait et de paiement plus élevés. Cette carte est généralement réservée à une clientèle disposant d'un revenu mensuel supérieur ou égal à celui requis pour l'obtention d'une carte classique, ce seuil variant d'une banque à l'autre.⁷¹

⁷¹ Dialogue Méditerranéen, Algérie n° 11-12 Mars 2016 P 81-94 La carte de Paiement et de Retrait interbancaire CIB , Disponible sur : <file:///C:/Users/mared/Downloads/la-carte-de-paiement-et-de-retrait-interbancaire-cib-en-algerie-en-2014--réalité-et-perspectives.pdf> . Consulté le 18/02/2025

Figure 7: La carte interbancaire CID

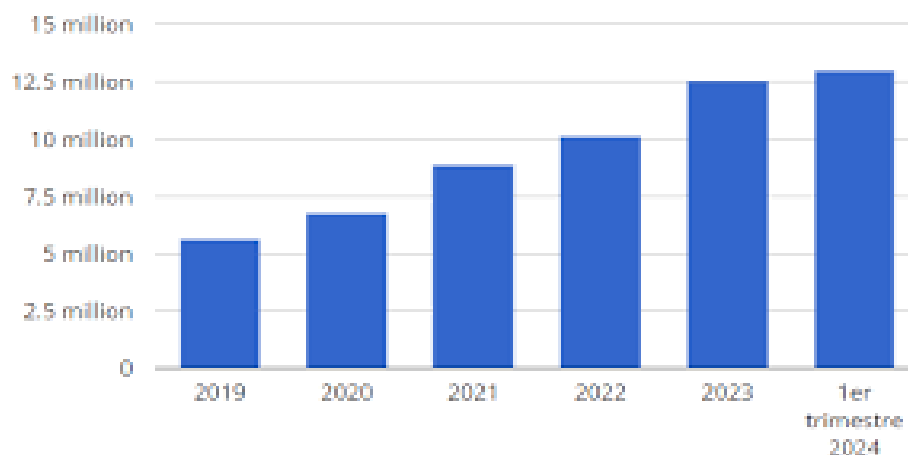
Source : <https://bitakati.dz/fr/page/decouvrir-la-carte-cib-p2>

2.1.2.2 La carte EDAHABIA :

En décembre 2016 , la Poste d'Algérie a introduit Edahabia , une carte qui facilite les achats et ventes dans le domaine d'e-commerce .Elle offre également l'opportunité de réaliser toutes sortes de transactions financières sans se rendre à leurs locaux , telles que le réglage des factures de l'eau et d'électricité , l'effectuation des achats chez les commerces qui disposent des TPE .De plus , elle offre la possibilité d'acheter différents produits à partir directement du site « BaridiNet » .⁷²

La carte ci-dessous illustre la variation des cartes Edahabia entre 2019 et le premier trimestre 2024.

⁷² <https://www.poste.dz/services/particular/edahabia>

Figure n° 8 : Evolution des cartes Edahabia de 2019 à 2023

Source : Ministère de la poste et de la télécommunication

La représentation graphique illustre la croissance rapide d'Edahabia ou cours des 5 dernières années.

2.1.2.3 La carte de crédit Visa et Mastercard :

La carte Visa et Mastercard offrent une solution digitale de retrait d'argent et de paiement , ils permettent de faire des transactions sur des DAB et TPE , ainsi qu'en internet partout ou monde. Depuis quelques années , plusieurs banques (BEA , BNP, BFL,...) ont introduit cette carte de crédit .Il existe plusieurs types de cartes de crédit Visa suivie de la carte Mastercard soit , carte Gold, carte prépayée .

La carte Prépayée est la plus utilisée , le client peut charger d'un montant fixe et il ne pourra pas dépasser le montant chargé sur la carte .Pour la carte Gold ,elle débite directement le compte bancaire .En Algérie la carte Visa et Mastercard sont valables seulement pendant un voyage à l'étranger ou pour des achats sur Internet .⁷³

2.1.2.4 Distributeurs et Guichets Automatique de Billets DAB , GAB

Le Distributeur Automatique de Billets (DAB) est un équipement mis en place par les banques permet aux clients grâce à leur carte, de retirer de l'argent liquide et de consulter leur solde à tout moment, 24h/24 et 7j/7j. Ce service est conçu pour être simple d'utilisation tout en garantissant la sécurité des opérations effectuées. Le DAB est rattaché à l'agence et se définit comme une deuxième caisse alimentée à partir de la caisse de l'agence.

⁷³ <https://www.evact.net/fr/blog/Comment-creer-une-Mastercard-ou-une-Visa-card-en-Algerie>

D'autres fonctions seront intégrées dans le futur tel que le paiement des factures, recharge de crédit du téléphone, changement du PIN, l'activation de la carte, mise à disposition d'argent. Le GAB (Guichet Automatique bancaire) est un dispositif installé au sein des agences bancaire, accessible 24 h/24, sans nécessiter l'intervention du personnel. En plus des opérations classiques offertes par le DAB (Distributeur Automatique de Billets), Le GAB permet d'effectuer diverses opérations bancaires telles que la consultations su solde, la demande de chéquier, l'impression du relevé d'identité bancaire (RIB). Ces équipements sont également connus sous le nom d'ATM (Automated Teller Machine).⁷⁴

Figure n° 9 : Le Distributeur Automatiques de Billets (DAB)



Source : <https://elwatan-dz.com/tipasa-une-wilaya-qui-manque-de-salles-de-gab>

2.1.2.5 Terminal de Paiement Électronique (TPE)

Le Terminal de paiement électronique (TPE) désigne un dispositif permettant de traiter des paiements effectués par de carte bancaire. Il est généralement relié aux services spécialisés de la banque pour assurer le bon déroulement des transactions. Certains modèles permettent également l'intégration d'une fonction de caisse enregistreuse, ce qui en fait un outil multifonctionnel. Ce type d'équipement est composé d'un clavier, d'un écran et d'un logiciel doté d'une mémoire interne. Il permet de fournir plusieurs services, parmi ces services on trouve :

- ✓ La vérification électronique des cartes bancaires ;
- ✓ Le contrôle des cartes faisant l'objet d'une opposition ;
- ✓ L'obtention automatique des autorisations de paiement ;
- ✓ La télétransmission des opérations effectuées.⁷⁵

⁷⁴ <https://elwatan-dz.com/tipasa-une-wilaya-qui-manque-de-salles-de-gab>

⁷⁵ <https://www.horizons.dz/?p=163563>

Figure 10 : Terminal de paiement électronique (TPE)

Source : <https://www.horizons.dz/?p=163563>

2.1.3 L'E- Banking

L'E – Banking en Algérie s'est développé à travers plusieurs étapes clés :

- En 2000, l'Algérie lance la politique sectorielle e''- Algérie 2013, visant à moderniser les services de communication et l'information et de la communication (TIC) dans divers secteurs, dont le secteur bancaire.
- A partir de 2003, la Banque d'Algérie et les autres banques de payes entament une modernisation résolut des Systèmes de paiement pour améliorer les services bancaires de base et assurer la traçabilité des opérations.
- En 2004, la Société Générale Algérie (SGA) devient la première banque algérienne à lancer une plateforme d'e- Banking, suivie rapidement par d'autres banques privées.
- Les banques publiques adoptent plus tardivement ces technologies : le crédit Populaire d'Algérie (CPA) lance sa plateforme en 2008, suivi par la BNA en 2019 et la BDL en 2011.
- L'e- Banking commence alors à se généraliser progressivement dans le pays, même si son état reste l'auteur en 2017.

Plusieurs formes de service bancaires électroniques disponibles en Algérie :

- Guichets automatiques (ATM) : appelé aussi guichet automatiques, c'est une machine électronique qui permet aux clients d'obtenir des espèces, de faire des dépôts, de virer des fonds et de vérifier leurs soldes 24/ 24 et 7j/7.
- Téléphone Banking (T-Banking, la banque par téléphone) : Service permettant d'accéder aux comptes par téléphone pour effectuer diverses opérations comme

obtenir le solde, payer des factures, transférer des fonds ou demander des relevés bancaires.

- Home Banking : Services bancaire accessible depuis le domicile via un ordinateur connecté à l'internet ou par téléphone, permettent notamment la vérification des comptes et les transferts entre comptes.
- Internet Banking : (banque en ligne) Portail internet permettant d'utiliser différents types de Services bancaires, du paiement des factures aux investissements.
- Banque virtuelle (Virtual Bank) : Établissement bancaire sans guichet physique, dont la relation avec le client est uniquement électronique.⁷⁶

2.2 Les néobanques algériennes et leur application

2.2.1 Présentation des néobanques en Algérie

L'émergence des néobanques en Algérie s'inscrit dans une dynamique mondiale de transformation digitale du secteur bancaire. Selon le nouveau cadre réglementaire établi par la Banque d'Algérie, une banque digitale est définie comme « toute banque offrant des services et produits bancaires exclusivement via des canaux, des plates-formes et des supports digitaux, en s'appuyant sur les technologies modernes dans le cadre de l'exercice de ses activités »⁷⁷

L'écosystème bancaire algérien a progressivement intégré les solutions digitales à travers diverses initiatives. Les banques publiques traditionnelles, notamment la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), ont développé leurs propres applications mobiles pour aux attentes croissances de leurs clientèles en matière de services bancaires dématérialisés.

Cette transformation s'accompagne d'innovations technologiques significatives, particulièrement dans le domaine du paiement mobile. L'introduction de solutions comme WIMPAY par plusieurs banques algériennes illustre cette dynamique d'innovations.

⁷⁶ L'E-Banking en Algérie réalisé par Dr .CHAREF Leila, Disponible sur : <file:///C:/Users/mared/Downloads/l'e-banking-en-algérie.pdf>

⁷⁷ Règlement n°24-04 du 13 octobre 2024, Banque d'Algérie : https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2024/11/REG.24-04.FR_.pdf Consulté le 20/02/2025

2.2.2 Applications numériques des néobanques

2.2.2.1 Banxy, filiale de Natixis- La première néobanques algérienne

Banxy, lancée officiellement le 23 avril 2018, est considérée comme les premières néobanques en Algérie. Elle est une initiative de Natixis Algérie, filiale du groupe français BPCE (Banque populaire Caisse d'Épargne). Cette banque mobile a pour objectif principale de démocratiser l'accès aux services bancaires à travers une plateforme numérique moderne, simple et sécurisée.⁷⁸

2.2.2.2 Autres initiatives numériques assimilées aux néobanques

Bien que Banxy reste à ce jour la seule néobanques officiellement établie selon les standards internationaux, plusieurs banques traditionnelles algériennes ont développé des applications mobiles bancaires des fonctionnalités similaires :

a) Banque National d'Algérie « BNA »

La banque Nationale d'Algérie (BNA) est l'une des plus anciennes institutions bancaires publiques en Algérie. Créée en 1966, elle est devenue un acteur de référence du secteur financier national, jouant un rôle stratégique dans le financement des entreprises publiques et privées, ainsi que dans le développement de services destinés aux particuliers.

La BNA a lancé en octobre 2019 son application mobile officielle baptisée [BN@tic](#). Cette application a été conçue pour offrir à la clientèle un accès sécurisé et fluide à leurs services bancaires, tout en réduisant la dépendance aux agences physique. L'objectif principal est de renforcer l'autonomie du client et d'optimiser son expérience bancaire.⁷⁹

b) Banque Extérieur d'Algérie « BEA »

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA), fondée en 1967, est une institution publique majeure spécialisée dans le financement du commerce extérieur et les opérations en devises.

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale, la BEA a lancé en mars 2021 l'application mobile « BEA Mobile3 », offrant à ses clients la possibilité de gérer leurs comptes bancaires en toute simplicité depuis leur smartphone⁸⁰. Parallèlement, la BEA a

⁷⁸ <https://www.banxybank.com/fr/> Consulté le 22/02/2025

⁷⁹ <https://www.bna.dz> Consulté le 22/02/2025

⁸⁰ Algérie DZ : https://www.algerie-dz.com/forums/economie/8211559-algerie-lapplication-bea-mobile-pour-gerer-les-comptes-bancaires-lancee?utm_source=chatgpt.com

intégré des solutions technologiques avancées pour renforcer la sécurité de ses infrastructures, telles que le détecteur laser LZR®-WIDESCAN⁸¹.

c) Banque de Développement Local « BDL »

Cette banque est une institution bancaire publique créée en 1985, joue un rôle central dans le financement du développement local. En tant qu'acteur stratégique de secteur bancaire national, la BDL s'inscrit dans la politique économique de l'Etat en soutenant la croissance des collectivités locales, des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des particuliers.

Dans le cadre de sa stratégie de transformations digitale, la BDL a lancé plusieurs outils technologiques digitaux, la BDL a lancé plusieurs outils technologiques afin de moderniser l'expérience client. Parmi eux : DICIT BANK / MyBDL/ SMS Banvins⁸².

d) La banque de l'agriculture et de développement Rural (BADR)

La banque de l'agriculture et du développement rural BADR créée en 1982, est une banque commerciale algérienne spécialisée dans le financement du secteur agricole. Cette banque a développé plusieurs outils numériques pour améliorer l'accessibilité et l'efficacité de ses services, parmi les innovations majeures :

- BADR Net : une plateforme en ligne permettant aux clients de consulter et de gérer leurs comptes à distance ;
- BADR Mobile : une application mobile qui facilite la gestion des comptes, le suivi des opérations et l'accès à divers services en temps réel⁸³

e) Crédit Populaire d'Algérie (CPA)

Le crédit populaire à la qualité de banque de dépôt, il a spécialement pour mission de promouvoir l'activité et le développement de l'artisanat, de l'hôtellerie, le tourisme. En outre il est habilité à apporter ses concours financiers à profession libérale.

Nouvelle application mobile de la CPA est « CPA Mobile » est une application qui permettra aux clients d'effectuer des transactions de banque à distance, des virements, Commandes de chèques via un Smartphone.⁸⁴

⁸¹ https://eu.beasensors.com/fr/produit/lzr-widescan/?utm_source=chatgpt.com Consulté le

⁸² <https://www.bdl.dz> Consulté le 23/02/2025

⁸³ <https://badrbank.dz/qui-sommes-nous/> Consulté le 23/02/2025

⁸⁴ <https://www.cpa-bank.dz/index.php/fr/> Consulté le 25/02/2025

f) Trust Bank Algeria

Trust Bank Algeria est un établissement bancaire privé à capitaux arabes, faisant partie intégrante d'un groupe financier international, actif principalement dans les domaines de l'assurance et de l'investissement. La banque s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de digitalisation de ses services, afin de répondre aux besoins croissants de sa clientèle.

Trust Bank Algeria a lancé « Trust connect », une application mobile bancaire de gérer leurs comptes à distance, en toute sécurité et simplicité. Cette plateforme digitale offre plusieurs fonctionnalités, parmi lesquelles :

- La consultation des soldes et des mouvements de compte ;
- La génération de relevés de compte en format PDF ;
- La possibilité de faire opposition sur une carte bancaire ;
- L'accès à la consultation des cotations de devises en temps réel.

g) Algeria Gulf Bank

Gulf Bank Algeria propose également à ses clients une application « AGB Phone » qui permet d'exécuter toutes les opérations bancaires que le client a l'habitude de faire sur le site de la banque, en utilisant le service AGB ONLINE, à savoir :

- Effectuer des virements recharger les cartes, VISA et MasterCard ;
- Faire des transferts et des domiciliations ;
- La consultation des relevés bancaires.⁸⁵

h) Société Générale Algérie

La Société Générale Algérie est une filiale du groupe bancaire international Société Générale, l'un des leaders européens des services financiers. Dans le cadre de transformation digitale, Société Générale Algérie a développé une application mobile innovante baptisée « SGA », destinée à faciliter l'accès aux services bancaires pour sa clientèle.

2.3 Exemples d'une banque Fintech réussie en Algérie – cas de Banxy

2.3.1 Présentation générale de banque Banxy

➤ Origine et création :

Banxy représente une initiative novatrice dans le paysage bancaire algérien. Lancée en avril 2018 par Natixis Algérie, filiale du Groupe BPCE (deuxième groupe bancaire en France), Banxy s'est positionnée comme la première banque entièrement mobile en Algérie. Cette initiative marque un tournant significatif dans le secteur bancaire algérien, traditionnellement

⁸⁵ <https://www.agb.dz> Consulté le 25/02/2025

dominé par les établissements physiques. Le contexte de lancement s'inscrivait dans une tendance mondiale de digitalisation des services bancaires en réponse aux besoins croissants d'une population jeune, connectée et à la recherche de solutions financières plus accessibles et flexibles.

Natixis Algérie, implantée depuis 1999, a saisi l'opportunité créée par l'évolution des habitudes de consommation et l'adoption croissante des technologies mobiles pour lancer ce projet pionnier. Cette initiative s'est également inscrite dans une stratégie plus large du Groupe BPCE visant à développer des solutions bancaires digitales sur différents marchés.

➤ Positionnement et Stratégie :

Banxy s'est positionnée comme la première banque 100 % mobile en Algérie, adoptant une approche radicalement différente des institutions bancaire traditionnelles. Ce positionnement s'articule autour d'une proposition de valeur claire : offrir une expérience bancaire entièrement digital, sans nécessiter de visiter en agence physique. Cette stratégie cible principalement une clientèle jeune, urbaine et technophile, caractérisée par sa familiarité avec les technologies mobiles et ses attentes en matière de simplicité d'accessibilité des services.

L'objectif principal de Banxy consiste à proposer une expérience utilisateur fluide et intuitive, centrée sur l'application mobile comme point de contact unique entre la banque et ses clients. Cette stratégie permet non seulement de réduire les coûts opérationnels traditionnellement associés au maintien d'un réseau d'agences physiques, mais également d'offrir une disponibilité accrue des services accessibles 24/24 et 7j/7 depuis un smartphone.

➤ Services et fonctionnalités :

Banxy propose un éventail de services bancaires essentiels, entièrement accessibles via son application mobile. La proposition de valeur s'articule autour des fonctionnalités suivantes :

- Ouverture de compte à distance : L'intégralité du processus d'ouverture de compte s'effectue de se déplacer en agence.
- Carte bancaire Visa internationale : Les clients reçoivent une carte de paiement Visa utilisable pour les transactions nationales et internationales.
- Services de gestion de compte : L'application permet d'effectuer des virements, consulter le solde et l'historique des transactions, ainsi que de bloquer ou débloquer sa carte en cas de besoin.
- Services clients digital : Le support client est assuré via des canaux digitaux (e-mail, notifications ...), en cohérence avec l'approche entièrement numérique de la banque.

- Épargne mobile : Depuis 2019, Banxy a introduit des fonctionnalités d'épargne accessibles directement depuis l'application.

➤ Innovations et technologies :

Le modèle de Banxy repose sur plusieurs innovations technologiques qui facilitent l'expérience entièrement digitale :

- Signature électronique : Permettent la contractualisation à distance, sans nécessité de documents papier.
- Authentification biométrique : Renforçant la sécurité tout en simplifiant l'accès aux services bancaires.
- Application mobile intuitive : Interface utilisateur simplifiée, conçue pour maximiser l'expérience clients, même pour les utilisateurs peu familiers avec les services bancaires traditionnels.
- Systèmes de sécurité avancés : Protocoles de protection des données et sécurisation des transactions conformes aux standards internationaux.

Ces technologies constituent le socle de l'offre de valeur de Banxy. Lui permettant de se services. ⁸⁶

2.3.2 Comparaison entre Banxy et une banque FinTech étrangère

➤ Présentation synthétique de N26 :(banque allemand)

N26 est une banque digitale d'origine allemande fondée en 2013 à Berlin. Elle s'est rapidement positionnée comme l'une des néobanques les plus importantes en Europe. Contrairement à de nombreuses Fintech, N26 détient une licence bancaire européenne complète obtenue auprès de BaFin (l'autorité fédérale allemande de surveillance financière), ce qui lui confère un statut de banque à part entière. Cette licence lui permet d'opérer dans l'ensemble de l'Union européenne sous la supervision de la Banque Centrale Européenne.

N26 a connu une expansion internationale significative étendant ses services à travers l'Europe et tentant même une incursion aux Etats –Unis (bien que cette dernière ait pris fin en janvier 2022). Sa croissance rapide a été soutenue par d'importantes levées de fonds, lui permettant de développer continuellement son offre de services et d'accroître sa base d'utilisateurs, qui compte plusieurs millions de clients à travers l'Europe. ⁸⁷

⁸⁶ <https://www.banxybank.com/ar> Consulté le 20/02/2025

⁸⁷ <https://n26.com/fr-fr/a-propos-n26> Consulté le 18/02/2025

A noter : N26 a été fondée cinq ans avant Banxy et opère dans un environnement réglementaire différent (cadre européen), ce qui a influencé significativement son modèle d'affaires et sa trajectoire de développement.

➤ Comparaison des modèles économiques et positionnements :

Banxy et N26 partagent un positionnement fondamental similaire en tant que banque entièrement digitales, sans présence physique sous forme d'agences traditionnelles.

Cependant, plusieurs différences significatives caractérisent leurs modèles économiques respectifs :

- Portée géographique : Banxy opère exclusivement sur le marché algérien, tandis que N26 a adopté dès le départ une stratégie d'expansion internationale, couvrant de nombreux pays européens.
- Structure de revenus : N26 a développé un modèle fermium à plusieurs niveaux (Standard gratuit, Smart, Metal avec abonnements mensuels progressifs), alors que les informations disponibles sur la structure tarifaire de Banxy sont plus limitées.
- Autonomie réglementaire : N26 possède sa propre licence bancaire européenne, tandis que Banxy opère en tant qu'offre digitale de Natixis Algérie, bénéficiant de l'agrément bancaire de sa maison – mère.
- Segmentation de la clientèle : Bien que les deux ciblent principalement une clientèle jeune et technophile, N26 a progressivement élargi sa cible pour inclure des segments plus diversifiés, notamment via son offre business et ses comptes premium.

Ces différences reflètent non seulement les particularités des marchés sur lesquels ces deux acteurs interviennent, mais également leurs ambitions stratégiques distinctes.

➤ Comparaison des services et fonctionnalités :

L'analyse comparative des services offerts par Banxy et N26 relève des similitudes fondamentales mais également des écarts significatifs en termes d'étendue et d'affectation de l'offre :

Similitudes :

- Ouverture de compte entièrement digitale ;
- Emission de cartes bancaires internationales ;
- Application mobile comme interface principale avec le client ;
- Services de base de gestion de compte (consultation de solde, virements, etc...) ;

- Service client digital.

Différences notables :

- N26 propose une gamme de comptes premium avec des services additionnels (assurances voyages, retraites gratuites à l'international, etc....) ;
- N26 offre des fonctionnalités avancées de gestion budgétaire et de catégorisation automatique des dépenses ;
- N26 intègre des services d'épargne rémunérée à des taux différenciés selon le niveau d'abonnement ;
- N26 dispose de fonctionnalités multidevises et taux de change préférentiels ;
- N26 propose des espaces partagés pour la gestion financière commune (pour les comptes des services ;
- N26 a développé récemment des services d'investissement (crypto-actifs, actions et ETF)

Cette différence d'amplitude dans l'offre de services s'explique en partie par la maturité plus avancée de N26, Sa base de clients plus large permettant des économies d'échelle, et l'environnement réglementaire européen plus propice à l'innovation financière.

➤ Technologies et Sécurité

Sur le plan technologique, les deux banques digitales s'appuient sur des infrastructures modernes, mais avec des niveaux de sophistication différents :

Banxy :

- Signature électronique et authentification biométrique ;
- Application mobile intuitive centrée sur l'expérience utilisateur ;
- Systèmes de sécurité conformes aux standards bancaires ;

N26 :

- Intelligence artificielle pour la détection des fraudes et l'analyse des comportements financiers
- Agrégation de compte (Open Banking)
- Architecture d'API ouvertes permettant l'intégration avec des services tiers
- Système de notification instantanée pour chaque transaction
- Sécurité renforcée avec authentification à multiples facteurs
- Conformité avec la DSP2 (Directive européenne sur les services de paiement)

N26 a considérablement investi dans ses technologies propriétaires, développant des solutions avancées d'intelligence artificielle et d'analyse de données. Cette capacité

technologique lui permet d'offrir des services à plus forte valeur ajoutées et d'améliorer continuellement l'expérience utilisateur sur la base des comportements observés

➤ Réglementation et cadre d'activité

Les différences de cadre réglementaire constituent un facteur déterminant dans l'évolution divergente des deux institutions

Cadre algérien(Banxy) :

- Environnement réglementaire Fintech en développement
- Récente évolution avec le réglementaire n°24-04 du 10 rabie Ethan 1446(octobre 2024) et l'instruction n°02-25 du é mars 2025 fixant les conditions d'autorisation des banques digitales
- Contraintes réglementaires limitant certaines innovations financières
- Protection des données encadrées par la loi algérienne n°18-07 du 10 juin 2018

Cadre européen (N26) :

- Cadre réglementaire mature et harmonisé au niveau européen
- Licence bancaire complète délivrées par la BaFin sous supervision de la BCE
- Directive européenne DSP2 facilitant l'Open Banking et l'innovation dans les services de paiement
- RGPD encadrant strictement la protection des données personnelles
- Garantie des dépôts européens jusqu'à 100 000 €

La DSP2 a joué un rôle particulièrement important dans le développement de N26 et d'autres néobanques européennes en obligeant les banques traditionnelles à ouvrir leurs systèmes via des API, permettant ainsi l'émergence de services financiers innovants. L'Algérie n'a pas encore adopté de législation équivalente, bien que l'évolution récente du cadre réglementaire marque une avancée significative.

➤ Adoption et perception

Les trajectoires d'adoption et la perception de ces deux acteurs différent considérablement :

N26 :

- Croissance rapide avec plusieurs millions d'utilisateurs à travers l'Europe
- Valorisation élevée (plusieurs milliards d'euros) lors des dernières levées de fonds
- Reconnaissance internationale comme l'une des principales néobanques européennes

- Image de marque forte associées à l'innovation et à la simplicité

Banxy :

- Croissance plus progressive sur le marché algérien
- Position de pionnier dans la banque mobile en Algérie
- Perception positive comme acteur d'innovation dans un marché bancaire traditionnel
- Bénéficie de la crédibilité de sa maison-mère Natixis Algérie

Ces différences s'expliquent en partie par la maturité numérique des marchés respectifs, N26 opérant dans des environnements où l'adoption des services financiers digitaux était déjà plus avancée lors de son lancement

➤ Enjeux et leçon pour Banxy

L'analyse comparative avec N26 permet d'identifier plusieurs enseignements potentiellement pour l'évolution future de Banxy

- Diversification progressive des services : L'expansion de N26 vers des services à plus forte valeur ajoutée (investissement, assurance, etc.) pourrait constituer une trajectoire d'évolution naturelle pour Banxy
- Adaptation au contexte locale : L'importance d'adapter les innovations technologiques aux spécialités du marché algérien et aux habitudes financières locales.
- Développement d'un écosystème : La création de partenariats stratégiques pour enrichir l'offre sans nécessairement développer tous les services en interne
- Segmentation de l'offre : L'intérêt potentiel d'une stratégie de segmentation avec différents niveaux de services, comme l'a N26, pour maximiser la monétisation tout en maintenant l'accessibilité

Toutefois, le développement de Banxy reste fondamentalement lié à l'évolution du cadre réglementaire algérien et à la progression de l'inclusion numérique dans le pays. Les récentes évolutions réglementaires ouvrent de nouvelles perspectives mais nécessitent une adaptation continue du modèle d'affaires

La comparaison entre Banxy et N26 met en lumière les défis spécifiques auxquels font face les banques digitales selon leur contexte d'opération. Si N26 a bénéficié d'un environnement propice à l'innovation financière et d'un accès à des financements substantiels, Banxy a dû adapter son approche aux particularités du marché algérien et son cadre réglementaire. Le succès futur de Banxy pourrait dépendre de sa capacité à tirer les enseignements des modèles internationaux tout en développant une proposition de valeur spécifiquement adaptée aux besoins et aux contraintes locales.

2.4 Le projet de la blockchain et la cryptomonnaie en Algérie

2.4.1 La Blockchain a-t-elle un avenir en Algérie ?

La technologie blockchain, dont la cryptomonnaie Bitcoin constitue l'une des applications les plus connues, est appelée à transformer en profondeur l'économie numérique en remettant en question les modèles centralisés dominés par des acteurs monopolistiques tels qu'Uber ou Airbnb, selon les propos d'Ali Kahlane.

Dans une allocution prononcée au nom du ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya, à l'occasion de l'ouverture de 4^{ème} Conseil scientifique de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), il a été souligné que : « La technologie blockchain introduit une architecture innovante fondée sur un système de gestion décentralisée des données susceptible de favoriser l'expansion du commerce électronique et de créer de nouvelles opportunités contribuant à une meilleure efficacité économique. »

A ce titre, le ministre a rappelé que l'un des enjeux majeurs réside dans la capacité à identifier des mécanismes d'accompagnement adaptés afin de mobiliser le potentiel de cette technologie ou service du développement du marché financier national. Il a également insisté sur l'importance de mettre en place un cadre réglementaire à la fois flexible et fiable, permettant de réduire les risques tout en favorisant l'émergence d'initiatives dans un environnement sécurisé. Enfin, il a exhorté la COSOB à renforcer son rôle dans ce processus en alignant la réglementation du marché financier algérienne sur les standards internationaux les plus avancés.

Selon Ali KAHLAN, expert en TIC « La blockchain, dont le bitcoin est l'une des utilisations la plus populaire, va révolutionner l'économie du partage en éliminant les monopoles qui ont tendance à se constituer dans ce domaine tel qu'Uber ou Airbnb », « Si les utilisateurs de l'internet peuvent effectuer des échanges entre eux de manière sécurisée sans

aucun besoin d'intermédiaire financier ou autre ,et sans assurance ,il me paraît évident que le futur des géants du commerce électronique comme Amazon , eBay et ainsi que les géants des réseaux sociaux comme Facebook est sérieusement menacé »

Il est donc envisageable que l'introduction progressive de la technologie blockchain, telle que préconisée par le Ministre des Finances Abderrahmane Raouya, transforme en profondeur le paysage financier algérien. Selon ses déclarations, cette innovation devrait être mise en œuvre très prochainement et pourrait entraîner une redéfinition majeure des relations qu'entretiennent les citoyens avec les sphères administratives et économiques du pays.⁸⁸

2.4.2 L'avenir des cryptomonnaie en Algérie : entre interdiction légale et ouverture progressive

En Algérie, le cadre juridique entourant les cryptomonnaie demeure très restrictif. Depuis l'adoption de la loi de finances de 2018, toute utilisation, détention ou transaction en cryptomonnaie est formellement interdite par les autorités publiques .Cette interdiction repose principalement sur des préoccupations liées, à la lutte contre le blanchiment d'argent et au financement illicite. Toutefois, en dépit de cette réglementation rigide, L'intérêt pour les cryptomonnaie, telles que le Bitcoin ou L'Ethereum, ne cesse de croître dans la société algériennes, notamment parmi les jeunes générations en quête d'alternatives économique face à la dévaluation du dinar , à l'instabilité économique , et à un système bancaire encore peu inclusif et faiblement digitalisé .⁸⁹

Cette adoption croissante, bien que non officielle, s'exprime notamment par l'usage de plateformes internationales et de réseaux sociaux (WhatsApp, Telegram) permettant des échanges de cryptomonnaie entre particuliers, souvent via des moyens de contournement comme l'utilisation de VPN. Ce phénomène illustre une sorte d'appropriation populaire de ces technologies, en rupture avec la position actuelle de l'Etat. Plusieurs experts du domaine, comme Slim Othmani, président du Cercle d'action et de réflexion autour de l'Entreprise (CARE), ont soulevé l'incohérence entre la méfiance exprimée par les pouvoirs publics à

⁸⁸ Information de mémoire " L'impact des Fintechs sur le secteur bancaire cas pratique du la Trust banque et la Fintechs Kepler technologies", Disponible sur : <https://dspace.ummo.dz/server/api/core/bitstreams/50a54a12-52b4-4953-8473-5a798a1b1e4c/content> consulté le

⁸⁹ Journal Officiel de la République Algérienne, Loi de finance 2018, article 113, Disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2017/F2017076.pdf>

l'égard des cryptomonnaie et leur potentiel technologique, notamment à travers l'usage de la blockchain⁹⁰.

Dans ce contexte, l'Algérie commence progressivement à envisager des solutions alternatives plus conformes à ses objectifs de souveraineté monétaire et de sécurité économique. L'une des pistes actuellement explorées est la création d'une monnaie, numérique, qui permettrait d'intégrer les avantages de la technologie blockchain tout en conservant un contrôle étatique strict sur l'émission monétaire.

Dans l'ensemble, l'usage des Fintechs par les banques algériennes marque un pas vers la modernisation. Malgré des progrès visibles, le développement reste limité et nécessite un meilleur cadre réglementaire, plus d'innovation et des soutiens.

Section 3 : Opportunités, menaces et risques liés à l'intégration des Fintechs en Algérie

L'adoption des Fintech par les banques algériennes présente à la fois des opportunités importantes et des défis non négligeables. Cette section analyse les avantages potentiels, les principaux obstacles à leur intégration, ainsi que les risques associés à cette transformation du secteur bancaire.

3.1 Les opportunités stratégiques de la FinTech pour le secteur bancaire algérien

3.1.1 Favoriser l'inclusion financière :

L'un des avantages majeurs des FinTech est leur aptitude à rendre les services financiers accessibles, notamment pour les populations sans banque vivant en milieu rural et périurbain. L'information récente indique qu'en 2017, seulement 43% des Algériens âgés de plus de 15 ans avaient un compte bancaire officiel, un pourcentage nettement en dessous des moyennes régionales.

Les solutions de paiement mobile, les portefeuilles numériques et les plateformes de microfinance permettent de contourner les contraintes géographiques traditionnelles en offrant des services bancaires de base sans nécessiter l'ouverture d'un compte traditionnel. Cette approche est particulièrement pertinente dans un pays où la densité de guichets automatiques bancaires (GAB) reste stable autour de 9 unités pour 100 000 adultes depuis 2016, selon les statistiques nationales.

⁹⁰ VIPresse , « Cryptomonnaie- Blockchain : l'Algérie prête à passer à l'action »,2023 , Disponible sur : <https://www.vipresse.com/cryptomonnaies-blockchain-lalgerie-prete-a-passer-a-laction/>

3.1.2. Modernisation technologique et amélioration de l'efficacité opérationnelle

L'intégration des FinTech constitue un catalyseur de modernisation pour les banques algériennes, les incitant à adopter des technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, l'analyse de Big data, et l'automatisation des processus. Ces innovations permettent d'optimiser l'octroi de crédit grâce à des algorithmes de scoring plus sophistiqués, d'améliorer la détection de fraude en temps réel, et de personnaliser la relation client.

La dynamique de modernisation en Algérie est illustrée par la création de plus de 31 startups FinTech, parmi lesquelles on retrouve des entreprises comme Banxy (banque mobile fondée en 2018), Zero Cash (solutions de paiement électronique intégrées, lancée en 2023) et Monadim (solution d'automatisation de la paie mise en place en 2017).

Le développement de solutions numériques de paiement représente un enjeu économique majeur pour l'Algérie, où approximativement 33% de la masse monétaire circule hors du circuit bancaire formel. La digitalisation des transactions contribue à :

- Améliorer la transparence et la traçabilité des flux financiers ;
- Réduire progressivement la dépendance au cash dans les transactions commerciales ;
- Faciliter la collecte de données économiques fiables pour les politiques publiques ;
- Renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent.

3.1.3. Innovation en matière de droit et mise en place de la monnaie numérique émise par la banque centrale (CBDC)

La loi 23-09 de juin 2023 a apporté des changements notables, y compris l'autorisation d'émettre une monnaie numérique de banque centrale (le « Dinar Algérien Digital »), ainsi que l'établissement d'un cadre légal pour les banques numériques et les fournisseurs de services de paiement. Cette progression place l'Algérie en tête de liste des pays précurseurs dans la mise en œuvre des CBDC à l'échelle régionale.

3.1.4. L'émergence de modèles d'affaires novateurs et de réussites locales

L'essor de certaines jeunes pousses algériennes, à l'exemple de Yassir qui s'est imposée comme la plus financée du pays avec une levée de plus de 30 millions USD en Série A et comptabilisant plus de 5 millions d'utilisateurs, illustre bien le potentiel d'innovation locale . Yassir, en se positionnant comme une « super App », représente la transition vers des plateformes unifiées qui fusionnent les services de transport, de livraison et les solutions de paiement.⁹¹

⁹¹ Proceeding, relatif aux communications présentées lors du Colloque international hybride :FinTech et inclusion financière :catalyser d'un Écosystème financier dynamique , Disponible sur : <https://www.ummt0.dz/wp-content/uploads/2025/03/Proceeding-ZOURDANI-Safia-FSECG-UMMTO.pdf>

3.2 Les obstacles structurels à l'adoption des FinTech en Algérie

3.2.1 Défis réglementaires et instabilité du cadre juridique

Malgré les avancées de la loi 23-09, l'environnement réglementaire reste caractérisé par des incertitudes majeures. Les textes d'application de cette loi tardent à être finalisés, créant un vide juridique qui freine les investissements et limite la capacité d'innovation des acteurs du marché. Cette situation pousse certaines initiatives à opérer en marge du secteur formel, compromettant la sécurité juridique nécessaire au développement d'un écosystème FinTech robuste.

Les startups FinTech font face à des défis spécifiques concernant l'obtention d'agrément, la conformité aux normes de sécurité, et la navigation dans un environnement réglementaire complexe où les prérogatives entre différentes autorités de supervision ne sont pas toujours clairement délimitées.

3.2.2. Insuffisance des infrastructures numériques et technologiques

L'Algérie occupe la 103ème position sur 134 économies dans le classement Network Readiness Index 2023, révélant des lacunes importantes dans la préparation numérique du pays .

Les principales défaillances incluent :

- Un accès limité aux infrastructures de paiement sécurisées, particulièrement dans les zones rurales.
- Une connectivité internet inégale sur le territoire national.
- Un déploiement insuffisant des terminaux de paiement électronique (TPE) et des distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB).
- Des systèmes d'information bancaires vieillissants nécessitant une modernisation substantielle.

3.2.3 Résistance culturelle et préférences comportementales

L'usage du liquide reste fortement enraciné dans les pratiques de consommation en Algérie.

Les données montrent que seulement 16% des adultes et 11% des femmes font usage de paiements numériques, des proportions nettement plus basses que les moyennes régionales du MENA (23% et 18% respectivement) et mondiales pour les économies en développement (36% et 32%).

Cette préférence pour les transactions en espèces s'explique par plusieurs facteurs :

- La méfiance traditionnelle envers les institutions financières formelles.
-

- Le manque de sensibilisation aux avantages des paiements numériques.
- Les préoccupations concernant la sécurité et la confidentialité des données.
- L'importance de l'économie informelle dans les échanges commerciaux quotidiens.

3.2.4 Déficit critique en littérature financière et numérique

Le faible niveau d'éducation financière constitue un obstacle majeur à l'adoption des services FinTech. Seulement 2% des adultes algériens ont utilisé Internet pour payer des factures et 5% pour effectuer des transactions en ligne Cette situation reflète :

- Un manque de programmes d'éducation financière adaptés aux outils numériques.
- Une pénurie de compétences techniques spécialisées dans les institutions financières.
- L'absence de campagnes de sensibilisation à grande échelle sur les bénéfices de la digitalisation financière.
- Des formations insuffisantes pour les professionnels du secteur bancaire traditionnel.

2.2.5 Fragmentation de l'écosystème et faiblesse des synergies institutionnelles

L'écosystème FinTech algérien souffre d'un manque de coordination entre les différents acteurs. Cette fragmentation se manifeste par :

- L'absence de partenariats structurés entre banques traditionnelles et startups FinTech.
- Le manque d'incubateurs et d'accélérateurs spécialisés dans les technologies financières.
- Des mécanismes de financement inadéquats pour les startups en phase d'amorçage.
- Une collaboration limitée entre les universités, les centres de recherche et l'industrie.
- La dominance du secteur public qui réduit les opportunités d'innovation dans le secteur privé

3.2.6 Contraintes économiques et d'accès au financement

Le secteur FinTech algérien fait face à des défis financiers structurels :

- Difficulté d'accès aux capitaux de risque et aux investissements internationaux ;
- Absence de fonds d'investissement spécialisés dans les technologies financières ;
- Réglementation des changes restrictive limitant les partenariats internationaux ;
- Manque de mécanismes de garantie pour les innovations financières ;
- Coûts élevés de conformité réglementaire pour les jeunes entreprises.

3.3 Les risques et les menaces

3.3.1 Les risques liés à l'intégration des FinTech pour le secteur bancaire algérien

3.3.1.1 Risque de désintermédiation bancaire

La désintermédiation est un phénomène par lequel les FinTech permettent aux clients d'accéder directement à des services financiers (paiement, épargne, crédit) sans passer par les banques. Ce processus remet en cause le modèle économique traditionnel des banques

algériennes, en particulier celles qui dépendent encore fortement des commissions sur les services courants⁹².

3.3.1.2 Risque technologique et de cybersécurité

L'accélération de la numérisation accroît les dangers liés aux failles informatiques (hacking, divulgation de données clients, indisponibilité des services). Tous les établissements bancaires en Algérie ne disposent pas de systèmes d'information à jour ni de protocoles de cybersécurité solides, ce qui expose leur infrastructure aux innovations apportées par la FinTech.⁹³

3.3.1.3 Risque de perte de parts de marché

Les FinTech, en offrant des services plus rapides, personnalisés et souvent moins coûteux, captent une clientèle jeune et connectée, en particulier dans les grandes villes. Les banques algériennes, si elles ne s'adaptent pas, risquent de perdre cette clientèle, ce qui fragiliserait leur position à moyen terme⁹⁴.

3.3.1.4 Risque de non – conformité réglementaire

En l'absence de textes clairs régissant les FinTech, (paiement électronique, néobanques, cryptoactifs), les banques se retrouvent fréquemment dans l'incertitude quant à leurs obligations juridiques. Cette incertitude peut entraver les collaborations avec les jeunes entreprises FinTech ou retarder les initiatives d'innovations.⁹⁵

3.3.1.5 Risque de dépendance technologique étranger

Le développement des FinTech en Algérie repose encore largement sur des solutions étrangères (Cloud Computing, logiciels de paiement, cryptographie). Cette dépendance technologique pose un risque stratégique et opérationnel si l'accès à ces technologies est restreint ou coûteux.

⁹² "L'IMPACT DES FINTECHS DANS LA BANQUE" : CAS DE LA BADR DGA ENGAGEMENTS – ALGER 180, Disponible sur : <https://dspace.ummto.dz/items/944baaa2-4d7e-45a7-99f8-56b89360889f>

⁹³ Cybersécurité dans le secteur financier, plaidoyer pour une stratégie globale, Disponible sur : <https://www.horizons.dz/?p=287228>

⁹⁴ "L'IMPACT DES FINTECHS DANS LA BANQUE" : CAS DE LA BADR DGA ENGAGEMENTS – ALGER 180, Disponible sur : <https://dspace.ummto.dz/items/944baaa2-4d7e-45a7-99f8-56b89360889f>

⁹⁵ Instruction n° 02-25 de mars 2025 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'Agrément et d'Activités de banque digitale, Disponible sur : <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2025/03/INSTRUCTION-N°02-2025-FR.pdf>

3.2 Les risques associés aux start-ups FinTech

Malgré leur potentiel disruptif et innovant, les start-ups FinTech sont confrontées à de nombreux risques qui peuvent compromettre leur pérennité. Ces risques peuvent être distingués entre les risques qu'elles causent à l'écosystème financier et ceux qu'elles encourent dans leur développement.

3.2.1 Les risques que les start-ups FinTech peuvent engendrer

Parmi l'ensemble des risques qui peuvent engendrer les FinTech ,celui lié à la cybersécurité et à la protection des données personnelles occupe une place particulièrement sensible, en raison de la nature numérique de leur service .

3.2.1.1 Risque de cybersécurité et de protection des données

Étant fortement dépendantes des technologies numériques les start-ups FinTech manipulent d'importants volumes de données sensibles.

L'interconnexion accrue des systèmes multiples les vecteurs d'attaque exposant les utilisateurs à des cyberattaques des vols d'identité ou des fuites d'informations confidentielles, le défi est d'autant plus grand que ces structures n'ont pas toujours les moyens techniques ou humains d'implémenter des systèmes de cybersécurité robustes.

3.2.1.2 Défaillances dans la gouvernance et le contrôle des processus

L'absence de procédures de contrôle interne rigoureuses peut entraîner des erreurs opérationnelles des fraudes ou des interruptions de service. Cela peut avoir un impact systémique sur la chaîne de valeur financière sur tout si la FinTech intervient dans les services critiques (paiement, crédit, investissement).

3.2.1.3 Arbitrage et incertitude réglementaire

Le cadre légal applicable aux FinTech est souvent flou ou inexistant, particulièrement dans les économies émergentes. Cette situation ouvre la voie à l'arbitrage réglementaire où les start-ups peuvent opérer dans des juridictions moins contraignantes créant des déséquilibres concurrentiels et des risques pour la stabilité du système financier.

3.2.2 Les risques encourus par les start-ups FinTech elles-mêmes

3.2.2.1 Inadéquat produit/marché :

Une erreur fréquente est de proposer des solutions technologies séduisantes sans répondre à un besoin réel du marché, ce défaut d'alignement peut entraîner un échec commercial rapide malgré une technologie prometteuse.

3.2.2.2. Manque de financement et difficulté d'accès au capital :

Le financement est crucial pour le développement technologique et la sociabilité des services. Or les start-ups FinTech souffrent souvent d'un accès limité aux financements particulièrement dans les contextes où l'écosystème de capital risque est peu développé.

3.2.2.3 Faiblesse de l'encadrement managérial :

Le succès d'une start-up repose en grande partie sur la complémentarité des compétences de son équipe fondatrice et sur un encadrement par des structures d'accompagnement expérimentées (incubateurs, accélérateurs) en leur absence la start-up peut manquer de vision stratégique et de capacités opérationnelles suffisantes.

3.2.2.4 Concurrence accrue :

Une idée innovante validée par le marché attire souvent de nombreux concurrents, parfois mieux financés. Ne pas anticiper la pression concurrentielle ou la sous-estimer peut précipiter l'échec d'une jeune entreprise.

3.2.2.5 Ignorance des retours clients :

L'absence de retour des utilisateurs est un facteur d'échec majeur, dans un environnement numérique où les consommateurs expriment rapidement leurs opinions ne pas ajuster l'offre en fonction des feedbacks peut entraîner une perte de confiance irréversible

Dans ce cas, on conclut que l'adoption des technologies FinTech par les banques algériennes représente une opportunité majeure pour moderniser le système bancaire, améliorer l'accès aux services financiers, et stimuler l'innovation locale. Toutefois, cette dynamique reste confrontée à plusieurs défis structurels tels qu'un cadre juridique incomplet, des infrastructures numériques limitées, et une culture financière encore peu développée. Pour que cette adoption porte pleinement ses fruits, il est indispensable d'accompagner cette transition par des réformes adoptées, une meilleure coordination institutionnelle, et un environnement propice à l'émergence d'un écosystème FinTech solide et sécurisé.

Conclusion

L'analyse des usages de la Fintech dans les banques algériennes révèle une transition en cours vers une modernisation progressive du secteur bancaire. Les efforts de transformation digitale, la montée en puissance des néobanques comme Banxy ainsi que l'exploration de technologies disruptives telles que la blockchain et les cryptomonnaies illustrent une volonté d'évolution. Malgré les contraintes réglementaires et structurelles.

Cependant cette dynamique reste encore freinée par des défis majeurs faible inclusion numérique infrastructure technologique incomplète cadre légale encore restrictif et culture bancaire peu tournée vers l'innovation. Pour franchir un cap décisif, les banques algériennes devront non seulement renforcer leur collaboration avec les Fintechs mais également s'appuyer sur un environnement propice à l'innovation réglementation adaptée incitations à l'investissement technologique et montrée en compétences des acteurs du secteur.

Ce chapitre met ainsi en évidence un potentiel réel mais encore partiellement exploité qui pourrait faire des Fintechs un levier stratégique de transformation du système bancaire algérien à moyen et long terme.

Chapitre 3 :

*Étude de cas – L'usage de la Fintech au
sein de la banque Société Générale Algérie
(Agence Azazga)*

Introduction

Après avoir exposé dans le cadre de notre partie théorique au premier chapitre les concepts fondamentaux des fintech et leur évolution, ainsi que les dynamiques d’utilisation des Fintech dans les banques Algériennes dans le deuxième chapitre, nous arrivons au troisième chapitre qui porte sur une étude empirique.

Ce chapitre vise à analyser en profondeur l’usage de la FinTech par société générale Algérie plus précisément à l’agence d’Azazga, nous examinerons comment cette institution s’est adaptée aux innovations technologiques et les impacts de ces outils sur ses services et ses clients. A travers une présentation détaillée de l’agence, de ses services et de l’application SGA nous chercherons à mettre en lumière les perceptions des clients et l’efficacité des solutions proposées.

Cette étude empirique nous permettra d’évaluer non seulement les avantages et les défis liés à l’implémentation des FinTech mais aussi d’identifier les d’amélioration pour l’avenir. Ainsi nous nous pencherons sur les retours des utilisateurs afin de comprendre comment ces innovations influencent leur expérience bancaire quotidien.

Section 1 : Présentation de la Société Générale Algérie

Afin d’illustrer les concepts développés dans notre étude théorique, nous avons choisi de les confronter à un cas pratique mené au sein de la Société Générale Algérie, l’une des premières banques étrangères implantées en Algérie. Cette Section a donc pour objectif de présenter la Société Générale Algérie en tant que filiale d’un groupe bancaire international, ainsi que l’agence qui nous a accueillies durant notre stage pratique.

1.1 Présentation de groupe mondiale Société Générale

Le 4 mai 1864, l’Empereur Napoléon III signe le décret fondateur de la Société Générale. Cette banque voit le jour sous l’impulsion d’un groupe d’industriels et de financiers portés par une vision de progrès économique. Leur objectif principale est de « soutenir le développement du commerce et de l’industrie en France »

Dès ces débuts la Société Générale s’engage activement dans la modernisation de l’économie française. Elle se positionne rapidement comme une banque généraliste et innovante, notamment dans le domaine du financement. Son réseau connaît une expansion rapide, passant de 46 agences en 1870 à plus de 1 500 guichets en 1940.

Entre les deux guerres mondiales, la Société Générale s’impose comme la première banque française en termes de montant total des dépôts recueillis. Dans le même temps, elle

commence à se développer à l’international en finançant des projets d’infrastructures majeurs dans différentes régions du monde, notamment en Amérique latine , en Europe et en Afrique du Nord, y compris en Algérie . Cette stratégie d’ouverture à l’international s’accompagne progressivement de la création d’un réseau de distribution bancaire à l’échelle mondial, renforçant ainsi sa présence hors de France.

La banque a commencé son expansion internationale dès 1871 en ouvrant une succursale à Londres. Avant la première Guerre mondiale, elle était déjà présente dans 14 pays, soit directement, soit à travers ses filiales, notamment en Russie. Par la suite, elle renforce son implantation mondiale en ouvrant des agences à New York, Buenos Aires, Abidjan et Dakar, et en prenant des participations dans des institutions financières en Europe centrale.

En juin 1987, la banque est privatisée avec succès : ses actions sont introduites en bourses et une partie de son capital est réservée à ses employés. Elle adopte alors une stratégie de ‘banque universelle’, notamment à travers ses activités de financement et d’investissement international de ses clients.

Aujourd’hui, le groupe de la Société Générale compte de 119 000 collaborateurs répartis dans 62 pays à travers le monde, cette présence internationale lui permet de servir plus de 26 millions de clients. Le groupe poursuit sa transformation en mettant en œuvre une stratégie de croissance durable, fondée sur des valeurs fortes : l’esprit d’équipe, l’innovation , la responsabilité et l’engagement .Forte de plus de 160 ans d’expérience au service de ses clients de l’économie réelle , la Société Générale a défini en janvier 2020 sa raison d’être « **Construire un avenir meilleur et durable avec nos clients , en leur apportant des solutions financières responsables et innovants** »⁹⁶

1.2. Présentation de Société Générale Algérie

Société Générale Algérie est une banque commerciale, détenue 100% par le groupe mondiale Société Générale. Installée en Algérie depuis 1987, elle débute officiellement ses activités en mars 2000 avec l’ouverture de sa première agence à El Biar. Elle fait partie toutes premières banques privées à s’implanter durablement dans le pays. Elle est présente dans 33 wilayas, à travers un réseau de 104 agences, dont 12 Centres d’Affaires dédiés à l’activité de la clientèle des Entreprises. Société Générale Algérie bénéficie d’une bonne image de marque basée sur sa proximité relationnelle bancaire à plus de 263 000 clients particuliers,

⁹⁶ Document d’enregistrement universel 2025 – D25 -008 ,Disponible sur <https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2025-03/document-enregistrement-universel-2025.pdf>

professionnels et Entreprises. L’effectif de la banque est de plus de 1 500 collaborateurs. Son réseau compte : Ghardaïa, Jijel, Khenchla, Kouba, M’sila, Mascara, Médéa, Mostaganem, Oran, Ouargla, Relizane, Setif, Sidi bel Abbès, Skikda, Souk Ahras, Tiaret, Tipaza(Koléa), Tizi Ouzou, Tlemcen.⁹⁷

1.2.1 Historique de la Société Générale Algérie

La SGA a progressivement intégré le marché bancaire algérien :

- 1987 : Ouverture d’un bureau de représentation à Alger ;
- 1998 : Obtention d’un agrément bancaire ;
- 1999 : Création de la filiale Société Générale Algérie ;
- 2000 : Ouverture à la clientèle de la agence d’El Biar en mars 2000 ; 2004 : Société Générale Algérie devient une filiale à 100% après le rachat des actionnaires minoritaires ;
- 2007 : Création de la Direction Grandes Entreprises Internationales (DGEI) ;
- 2008 : Création de la Direction Grandes Entreprises Nationales (DGEN) ;
- 2009 : Création de l’activité Banque de Financement d’Investissement (BFI)
- 2010 : Création de quatre Centres d’Affaires à Alger (Cheraga, Dar –Beida ,Rouïba, Constantine) ;
- 2011 : Création de l’Agence Clientèle patrimoniale (ACP) et nouvelle posture de communication basée sur la valeur « esprit d’équipe » ;
- 2012 : Ouverture de sept nouvelles agences et création de la filière Global Trade Banking(GTB) ;
- 2014 : L’ouverture de quatre (04) Centres d’Affaires (Dar El Beida, Blida ,Tizi Ouzou , Rouïba) ;
- 2015 : Célébration des 15 ans de la banque et visite en Algérie du premier responsable Groupe Frédéric Oudéa ;
- 2016 : L’ouverture du centre d’affaires de Annaba ;
- 2017 :L’ouverture de quatre nouvelles agences (M’sila, Tiaret, El kseur, Blida) ;
- 2018 :L’ouverture de deux nouvelles agences (El Tarf, El Khroub), l’organisation de la Panafricain Valley Community et la création de la première agence bancaire solaire en Algérie (Ghardaïa) ;

⁹⁷ https://societegenerale.dz/fileadmin/user_upload/Algerie/landing/Rapport_d_activite_2023.pdf

- 2019 : La création du centre d’affaires Sidi Bel Abbes, l’ouverture de l’agence (Alger) , la fusion des deux agence bancaire Kouba , Rouïba et Lauriers (Alger), l’organisation du séminaire Corporate Afrique-Bassin ,méditerranéen et Outre-mer ;
- 2020 : L’ouverture de l’agence Oran, Mutualisation de l’agence Oran Gambetta et de centre d’Affaires Oran Point de Jour et mutualisation l’agence Rouïba et du centre d’Affaires Rouïba, Création de la Direction Grandes et L’Agence Ouled Fayet ;
- 2021 : création des direction spécialisées (PAY) , dédiée aux services de paiement et la Direction des Financements Spécialisés , L’ouverture des centre d’affaires à Hassi Messaoud et sidi Bel Abbés ;
- 2022 : L’ouverture de quatre (04) nouvelles agences : Zéralda, Tizi Ouzou (2ème agence) , Mila et Oum El Bouaghi ;
- 2023 : Lancement de la construction d’un siège moderne à Bab Ezzouar, croissance de l’application mobile : Plus de 13 millions de connexions et 14 milliard de dinars de transaction en 2023, Collaboration avec des écoles comme HEC Alger et l’ENSM ;
- 2024 : Achèvement du nouveau siège à Alger de 12 étage, et de 18500 m2, accueillera 1100 poste de travail, Participation en tant que sponsor au concours **Fintech& Insurtech Open innovation challenge2024** ». ⁹⁸

1.2.2. Les services de la Société Générale Algérie

Les résultats positifs enregistrés par la Société Générale Algérie sont le fruit d’une stratégie globale et cohérente, soutenue par une série d’actions structurées, notamment le développement et les diversifications de son offre de produits et services bancaires .Cette démarche vise à répondre de manière efficace aux attentes évolutives de sa clientèle, de plus en plus exigeante et segmentée.

Actuellement, la Banque adopte une approche orientée vers deux segments professionnels .En ce sens, elle propose une large gamme de prestations, à savoir :

- La Gestion des comptes quotidiens ;
- Les opérations de caisse ;
- La mise à disposition de cartes de retrait et de paiement ;
- Le financement des besoins d’exploitation ;
- Le financement de projets d’investissement ;
- L’octroi de crédits à la consommation ;
- Des solutions d’épargne et de placement ;

⁹⁸ <https://societegenerale.dz/fr/>

- La prise en charge des opérations de commerce extérieur (crédit, documentaire, remise documentaire, transfert reçu et mis, domiciliation) ;
- Transfert d’argent instantané avec le Western Union,
- Carte Visa (retrait et paiement à l’étranger)⁹⁹

1.2.3. Structure organisationnelle de la société Générale Algérie

La Société Générale Algérie adopte une structure organisationnelle hiérarchisée, divisée en trois grands pôles fonctionnels, chacun piloté par une direction dédiée, en lien direct avec la Direction Générale. Cette structuration permet une gestion efficace et spécialisée des opérations bancaire.¹⁰⁰

1. Gouvernance principal :

Conseil de surveillance / Direction Générale

2. Pôle de gestion et support :

• Pôle Support et Operations :

Direction des Opérations /Direction systèmes d’information/Organisation et Projets/

Direction des Achats/ Direction Immobilier

• Secrétariat Générale :

Direction des Affaires Juridiques et Réglementation bancaire/Direction de la Communication /Direction contrôle Permanent de niveau 1.

3. Fonction centrales :

Direction des Ressources Humaines /Direction des Finances/Direction de l’audit /

Direction de la conformité/Direction des Risques.

4. Pôle Stratégie et Financements :

Direction de la Stratégie Qualité RSE/Banque et Financement des Investissements/

Direction des Financement Spécialisés /Direction de la Trésorerie et salle des marchés/Direction des Paiements.

5. Pôle Commercial Retail & Marketing :

Directeur Réseau Retail/Directrice des Opérations et Du Support Retail/

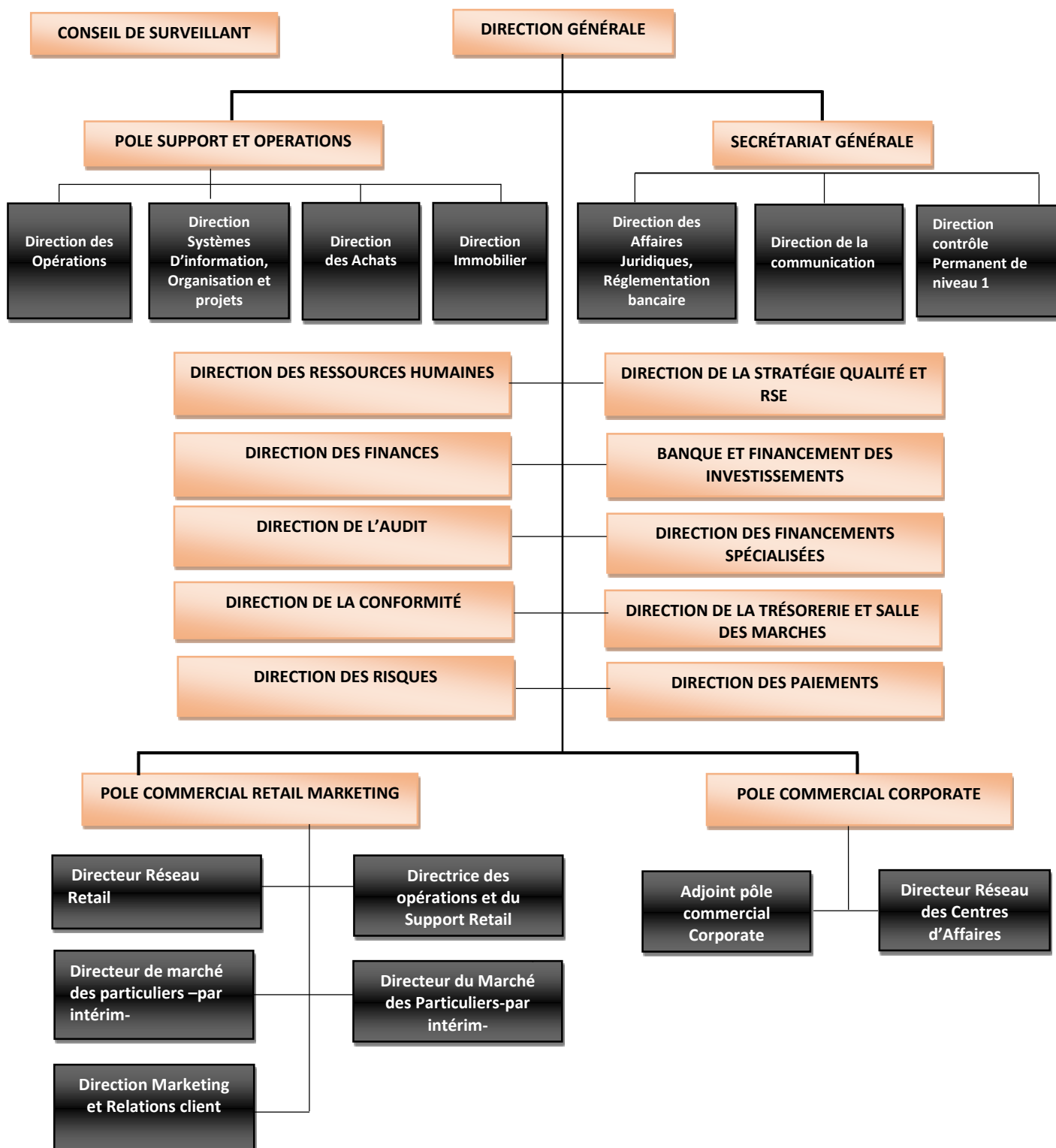
Direction des Particuliers- par intérim/Directeur du Marché/Direction Marketing et Relations Client.

⁹⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_g%C3%A9n%C3%A9rale

6. Pôle Commercial Corporate :

- Directrice :
Adjoint Pôle Commercial /Directeur Réseau des Centres d’Affaire

Figure n°11: Organigramme organisationnel de la SGA



Source : Document interne de la Société Générale SGA

1.3 Présentation de la Société Générale, Agence Azazga (00852)

La Société Générale agence d’Azazga se situe ou BOULEVARD AHMED ZAIDAT RIYTE NATIONALE N°12.Elle est composée du directeur d’agence et quatre (04) Services.

1. Directeur d’agence

Le Directeur est le responsable de l’agence est la personne qui dirige et encadre l’ensemble de l’équipe .son rôle principal est de motiver les employés pour qu’ils soient performants et accueillants avec les clients .Il veille aussi à offrir un bon service à la clientèle. En même temps, il cherche à éviter le risque financier (comme les impayés ou les mauvaises décisions) et à augmenter les revenus de l’agence.

2. Service, guichets et caisse

Ce constitue le point central de traitement des opérations en numéraire ainsi des transactions bancaires courantes .Il prend en charge :

- Les retraits d’espèces ;
- Les versements sur comptes ;
- L’émission de chèque de banque à la demande des clients ;
- La remise de chèques au profit des clients ;
- L’encaissement de chèques ;
- L’exécution d’ordres de virement (transfert de banque à une autre banque).

3. Service clientèle Entreprise et professionnelles

Entreprises : les sociétés dont le chiffre d’affaire dépasse 50.000.000DA

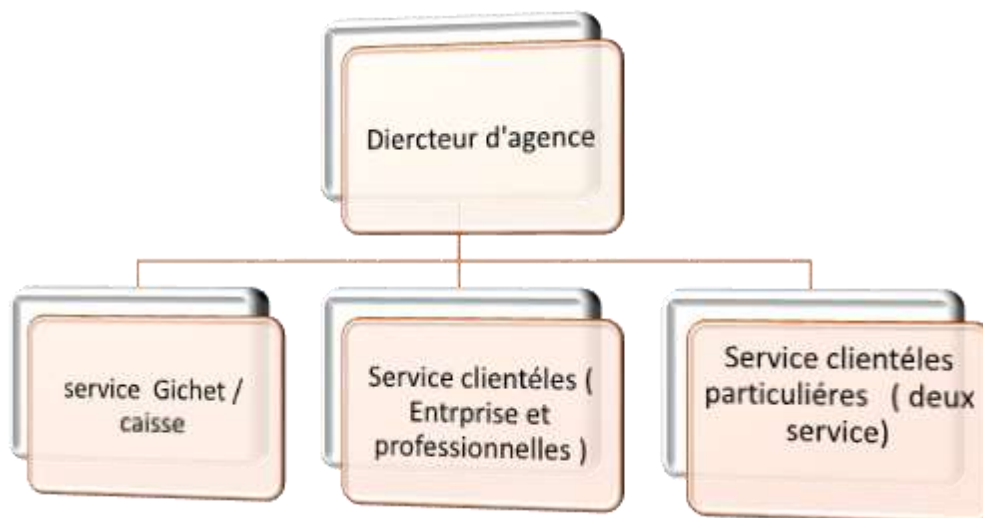
Professionnelles : profession libérale, les petites entreprises dont le chiffre d’affaire dépasse est inférieurs à 50.000.000DA.

4. Service clientèle particulière

Ce Service prend en charge l’ensemble des besoins bancaire liés à la vie privé et personnelle des individus, qu’ils soient salariés, étudiants, retraités, ou autres. La Société Générale propose à cette catégorie divers produits de financement à usage personnel, notamment une large gamme des prêts immobiliers adaptés à différents profils et projets¹⁰¹

¹⁰¹ Document interne à la société Générale Azazga

Figure 12 : L’organigramme de la SGA d’Azazga



Source : Elaboré par nos soins

1.4 Produit et service proposé par la société Générale –AGENCE AZAZGA (00852)

L’agence Azazga de la société générale propose une gamme diversifiée des services financiers pour les particuliers, les professionnels ainsi que pour les entreprises.

Elle offre des services bancaires du crédit d’investissement, d’assurance et également des solutions de banque en ligne pour les entreprises comme SG Trade. La banque opère sur trois segments majeurs : les entreprises (PME, PMI, grandes entreprises), les professionnels (profession indépendantes, artisans, commerçants, TPE) et les clients individuels.

1.4.1 Produit et service proposé à les particulière

1.4.1.1 Comptes bancaires

Un compte bancaire est un service financier proposé par une banque permettant à un particulier, un professionnel ou une entreprise de déposer et de gérer ses avoirs financiers, Il constitue le socle de la relation entre la banque et son client, servant de fondement à la réalisation des opérations financières quotidiennes, les comptes bancaires sont :

a) Compte courant (dinars) :

Le compte courant en dinars est un compte personnel permettant d’accéder à une large gamme de services bancaire. Il vous offre la possibilité de recevoir des moyens de paiement

tels que qu’un chéquier ou une carte interbancaire, facilitent ainsi la gestion de vos opérations courants (dépôt, retraits, paiement)¹⁰²

Avec ce type de compte, vous pouvez notamment :

- ✓ Justifier de vos revenus et recevoir des virements de la part de vos proches
- ✓ Effectuer des retraits d’argent en agence (par chèque) ou via les distributeurs automatiques, sous réserves d’un solde créditeur.
- ✓ Réaliser vos achats quotidiens en utilisant le moyen de paiement qui vous convient , interbancaire ou chéquier.

b) Compte épargne (Tawfiri) :

Ce compte est destiné aux personnes qui souhaitent épargner de l’argent tout en gagnant des intérêts. Il est ouvert à tout adulte et permet d’effectuer des dépôts sans limite de montant, tout en gardant son argent disponible à tout moment.

c) Compte devise :

Le compte en devise donne la possibilité de conserver des capitaux en devises étrangères (telles que l’euro ou le dollar) ce qui est parfait pour les particuliers et les professionnels engagés dans des activités à l’échelle internationale ouvert aux résident comme aux non-résidents, il constitue la base de toutes vos transactions internationales.

Ce compte vous permet de recevoir des revenus de l’étranger, et réception de virement de l’étranger en devises étrangères.

 **Procédure d’ouverture de compte**

L’ouverture d’un compte à l’agence société générale d’Azazga suit une procédure en quatre étapes :

- **Choix de l’agence :** l’agence d’Azazga sert les résident de la commune et des localités avoisinantes.
- **Prise de rendez-vous :** possible par téléphone ou via le formulaire en ligne sur le site de la SGA.
- **Rendez-vous en agence :** rencontre avec un gestionnaire de compte dédié qui accompagne le client dans toutes les démarches.
- **Constitution du dossier :** préparation des documents requis selon le type de compte.

¹⁰² Source : Société Générale Algérie
<https://particuliers.societegenerale.dz/fr/-un-compte/>

1.4.1.2 Les Pack So ’essentiel

Ces packs comprennent trois formules selon les besoins des clients :

- ✓ Pack SO ‘ESSENTIEL TEMTEM : ce pack comprend
 - Un compte chèque.
 - Une carte interbancaire TETTEM.
 - Messagi ou APPLI SGA.
- ✓ Pack SO’ESSNTIEL CLASSIC ou PERLE : ce pack comprend
 - Un compte courant.
 - Une carte interbancaire CLASSIC ou PERLE.
 - L’APPLI SGA ou Messagi .
- ✓ Pack SO’ESSENTIEL GOLD : ce pack comprend
 - Un compte courant.
 - Une carte interbancaire GOLD.
 - L’APPLI SGA ou Messagi
 - Compte épargne¹⁰³

1.4.1.3. Les cartes bancaires

Une carte bancaire est un moyen de paiement électronique émis par une banque permettant d’effectuer des retraits des retraits d’espèces et ou des paiements auprès de commerçants équipés de terminaux de paiement électronique (TPE) (A la SGA les cartes bancaires sont sécurisées par puce et code confidentiel)

Avec une gamme de cartes bancaires SGA, il est devenu possible de s’offrir plusieurs moyens de paiement qui permettent aux clients.

1.4.1.3.1 Les cartes interbancaires nationales

a. Carte CIB CLASSIC :

La carte CIB CLASSIC est une carte bancaire nationale pratique et accessible interbancaires destinée à toute personne physique majeure ou titulaire ou Co titulaire d’un compte courant en dinars auprès de SGA, elle permet les retraits et les paiements, consultation de solde et commandes de chéquier via les GAB. ¹⁰⁴

¹⁰³ Doucement interne de la Société Générale

¹⁰⁴ **GIE Monétique (2023)**. *Rapport sur l’évolution des cartes interbancaires en Algérie*.

<https://www.gie-monetique.dz>

Figure n° 13 : La Carte CIB CLASSIC de la Société Générale



Source : <https://particuliers.societegenerale.dz/fr/banque-quotidien/vos-cartes-bancaires/>

b) La Carte Gold

La société générale propose à sa clientèle privilégiée une carte CIB GOLD qui est la même que la carte classique avec un avantage privilégie pour les salariés qui dépasse 70000DA d'un plafonnement de retrait et de paiement de 120000DA personnalisable en fonction des besoins des clients, et un plafond de virement sur GAB de 500000 DA

Figure n° 14 : La Carte Gold de la Société Générale



Source : <https://particuliers.societegenerale.dz/fr/banque-quotidien/vos-cartes-bancaires/>

c) La Carte SO'IN

Est une carte bancaire dédiée exclusivement aux achats en ligne sur les sites marchands algériens. Activée immédiatement après sa délivrance, elle permet des transactions 24h/24 et 7j/7, avec un suivi en temps réel via l'application SGA. Elle dispose également d'un service d'opposition en cas de perte ou de vol.

Cette carte permet des retraits et paiements jusqu'à 10 000 DZD par semaine, avec possibilité pour les parents de les augmenter jusqu'à 20 000 DZD via l'APPLI SGA.

d) La Carte Perle

La Carte Perle est une carte de retrait et de paiement destinée aux femmes, offrant des retraits et paiements 24h/24 et 7j/7, des réductions exclusives chez les commerçants partenaires, ainsi que des services d’assistance dédiés¹⁰⁵

Figure 15 : La carte perle



Source : <https://particuliers.societegenerale.dz/fr/banque-quotidien/vos-cartes-bancaires>

e) La carte Tem-tem :

La Carte Tem-Tem est une carte de retrait et de paiement conçue pour les jeunes et les petits revenus. Elle permet les retraits d’espèces, les paiements chez les commerçants, consultation du solde, les mini-relevés et les virements via GAB. Elle offre également un service d’opposition en cas de perte ou de vol.

1.4.1.3.2 Cartes interbancaires internationale

a) Carte VISA CLASSIC

La cartes visa classique est une carte internationale permettant des retraits et paiement en Algérie et à l’internationale, elle offre un plafond de retrait de 1 000 DA par semaine, et permet des les achats en magasin et en ligne dans le monde entier. Elle inclut une assistance d’urgence à l’étranger, une assurance voyage et un service d’opposition en cas de perte ou de vol.

b) Carte VISA GOLD (ou premier)

Est une carte internationale haut de gamme offrant des plafonds élevés et des services premium. Elle permet des retraits d’espèce, des paiements chez les commerçants et en ligne à l’internationale, elle inclut des services d’assistance voyage étendus des assurances renforcées

¹⁰⁵ GIE Monétique (2023). *Rapport sur l’évolution des cartes interbancaires en Algérie.*
<https://www.gie-monetique.dz>

(voyage, achats, etc....) ainsi qu’un service de conciergerie elle dispose également d’une option d’opposition en cas de perte ou vol.

c) Carte VISA PLATINUM

Est une carte internationale très haut de gamme réservée à une clientèle privilégiée, elle offre des plafonds de retrait et de paiement très élevés un design prestigieux ,ainsi qu’une assistance personnalisée elle inclut des services de conciergerie premium des premiums des assurances complètes un accès soldons d’aéroport et une conciergerie disponible 24/24, elle propose également un service client dédié et des assurances voyage premium.

1.4.1.4. Infrastructures monétiques :

L’agence SGA d’Azazga dispose d’une infrastructure monétique comprenant :

- Un (01) distributeur automatique de billets (DAB) installé à l’extérieur de l’agence
- Trois (03) terminaux de paiement électronique (TPE) installées auprès de commerçant partenaires locaux, et Deux superettes "L'escale" et "L'escale 2" (ETS TAMAZIGHT) situées sur la route nationale n°12.

1.4.1.5. Les Crédits :

a) Crédit à la consommation :

Ce crédit est un prêt destiné à financer l’achat de biens ou service personnelles (électroménager, mobile, électronique). Proposé avec un taux fixe et remboursable sur 6 à 12 mois, il est soumis à l’étude des revues et de la capacité de remboursement .le montant est versé sur le compte du client, avec des mensualités prélevées automatiquement, et le crédit peut être remboursé par anticipation et suivi via l’application SGA.

b) Crédit immobilier :

Est un prêt moyen ou long terme pour financer l’achat, la construction ou la rénovation d’un bien immobilier .Il couvrir jusqu’à 90% du prix d’achat et 70% pour la construction, avec un remboursement sur 25 ans maximum. Le taux d’intérêt est bonifié selon les conditions d’égalités

c) Crédit auto :

Est un prêt destiné à financer l’achat d’un véhicule neuf ou d’occasion, couvrant jusqu’à 80% du prix. Il est remboursable sur 12 à 60 mois à taux fixe. L’assurance emprunteur et un gage sur le véhicule sont obligatoires.

d) Crédit location (loyers)

C’est un prêt accordé pour payer plusieurs mois de loyer à l’avance. Réservé aux salariés avec revenus domiciliés, il est limité à 12 mois avec un taux fixe. Après présentation du contrat de bail et des justificatifs, les fonds sont versés au client, qui rembourse par mensualités automatiques.

e) Crédit équipement

Destiné aux professionnels et entreprises, ce prêt finance jusqu’à 80% du coût du matériel professionnel. La durée dépend de la nature de l’équipement, avec un taux négociable. Le dossier comprend un business plan et des garanties adaptées. Les fonds sont débloqués selon les modalités et le remboursement s’ajuste aux flux de trésorerie de l’entreprise.¹⁰⁶

1.4.1.6 La Banque à distance

a) L’APPLI SGA : est une solution de banque à distance sécurisée, qui vous permet d’accéder à vos comptes, de consulter vos soldes en temps réel, de gérer vos cartes bancaires, d’initier vos demandes de crédit et d’exécuter des virements, le tout à distance et à tout moment.

b) Messagi : La banque par SMS, Messagi est un service proposé la SGA Azazga qui vous permet de recevoir les informations de votre compte via SMS, parmi les avantages de Messagi est :¹⁰⁷

- ✓ Prévention des incidents de paiement et des impayés.
- ✓ Simplicité d’utilisation.
- ✓ Gain de temps
- ✓ Réception des SMS à l’étranger.

1.4.2 Produits et services destinés aux entreprises :

a) Les cartes bancaires :

- Carte CIB Business Entreprise : est une carte bancaire destinée aux entreprises en Algérie. Elle permet aux dirigeants ou collaborateurs autorisés d’effectuer des paiements et des retraits au nom de l’entreprise.

¹⁰⁶ Banque Mondiale (2023). *Access to Housing Finance in North Africa*.
<https://www.worldbank.org>

¹⁰⁷ Société Générale Algérie – Site officiel
<https://www.societegenerale.dz>

b) **Gestion de comptes** : Une fois votre compte ouvert, vous bénéficierez d’une gamme de services qui vous faciliteront la gestion de votre entreprise jour après jour.

c) **Banque à distance** :

- APPLI BtoB
- Sogecashnet
- ACCESS SECUE SOGECASH NET
- SG@ Trade
- Sogecash web
- Messagi pro SWIFT
- Virexpress

d) **Règlements par chèque**

Le chèque Reste un mode de paiement traditionnel pour vos dépenses quotidiennes un moyen simple de traiter vos transactions quand vous le souhaitez

e) « **TPE** »

Avec le « TPE » multifonctionnel de type GPRS , adapté à vos besoins , quelle que soit votre activité.

- Service à l’international :

Un service de transféré pour les importateurs ;

Crédit documentaire ;

Garanties internationales ;

Opération de changes ;

Assistance réglementaire.

- Placements : Qui concernent les dépôts à termes plus précisément les comptes à terme et bons de caisses.
- Les financements :

Financement des investissements qui concerne les crédits à moyen et long terme.

Financement du site d’exploitation avec un découvert, un crédit, les escomptes commerciaux, crédit et remise documentaires, coutions, aval et garantie finance.

Section 2 : Etude de l’application « SGA » de la Société Générale Algérie – Agence Azazga (00852)

Dans cette section, nous présenterons dans un premier temps l’application mobile SGA de la Société Générale Algérie, en mettant l’accent sur son interface et ses principales fonctionnalités. Par la suite, nous réaliserons une étude pratique portant sur la fonctionnalité crédit, en décrivant de manière détaillée les différentes étapes qu’un client particulier doit suivre pour effectuer une demande de crédit via l’application. Cette analyse s’appuie sur les observations menées lors de notre stage au sein de la Société Générale, tout en tenant compte des limites d’accès à certaines informations sensibles pour des raisons de confidentialité.

2.1. Présentations de l’application ‘SGA’

2.2.1. Contexte de L’APPLI SGA

L’application mobile SGA est une solution digitale développée par la Société Générale Algérie afin de répondre aux nouveaux besoins de ses clients particuliers en matière de services bancaires à distance. Accessible via smartphone ou tablette, cette application permet à l’utilisateur d’accéder à leur compte et de réaliser diverses opérations bancaires en toute autonomie, sécurité et simplicité. Cette application représente un pilier essentiel de la modernisation des services bancaires de la Société Générale Azazga.

2.2.2. Guide d’utilisation de l’application SGA

2.2.2.1 Modalités d’accès et d’installation

➤ Conditions requises

L’application SGA est accessible à tout client particulier de la Société Générale Algérie titulaire d’un compte chèque. Elle s’adresse spécifiquement aux utilisateurs possédant un smartphone et ayant un accès régulier à internet.

➤ Procédures d’installation

L’application SGA est disponible sous deux formats :

Version Mobile :

- Pour les appareils Android : Téléchargeable gratuitement sur Google Play Store.
- Pour les appareils IOS : Disponible sur l’App Store d’Apple .

Version Web : Accessible directement depuis un navigateur internet via le site officiel de la Société Générale Algérie..

➤ **Activation du service**

Deux (02)méthodes sont proposées pour l’activation du service :

En agence :

1. Se présenter à l’agence SGA Azazga ;
2. Solliciter un Conseiller Clientèle qui guidera le client dans le processus d’activation ;
3. Recevoir ses identification de connexion sécurisée.

A distance :

1. Télécharger l’application sur son smartphone ;
2. Soumettre une demande de souscription en ligne directement depuis l’application ;
3. Attendre le contacte d’un Conseiller Clients Multimédia qui assistera le client pour l’activation du services

2.2.2.2 L’interface d’accueil

L’interface de l’application SGA se distingue par son design épuré et son orientation Dès l’ouverture, l’application affiche un écran d’accueil personnalisé avec :

- Un message de bienvenue personnalisé (“Bonjour”) ;
- Le slogan BIENVENUE SUR L’APPLI SGA en lettres capitales ;
- Le logo emblématique de la Société Générale Algérie, associant les couleurs rouge et noire
- Deux (02) options principales clairement identifiables :

*Un bouton rouge proéminent “je me connecte” pour les utilisateurs existants.

*Un lien Secondaire “Demander une souscription” pour les nouveaux clients.

- Un accès aux “Aides et services” en bas de l’écran pour faciliter la Parise en main

2.2.2.3 Authentification sécurisée à l’espace personnel

L’utilisateur doit :

- Saisir son identifiant client.
- Saisie son code secret à l’aide du clavier numérique.
- Valider la connexion et appuyant sur “je me connecte”.



2.2.3 Fonctionnalité principales de l’application « SGA »

2.2.3.1. Gestion de Solide :

Le module ‘Comptes’ constitue le cœur de l’application, offrant une vue détaillée et actualisée de la situation financière de client :

- Affichage du solde : présente de manière proéminente avec les devises (DZD), partiellement masqué par des astérisques pour des raisons de sécurité.
- Numéro de compte : Affiché au format 119-XXX1060, également avec masquage partiel.
- Historique des transactions : Organisé chronologiquement avec :

*Date précise de l’opération (Jour, mois, année) ;

*Nature de la Transactions (RET DAB NT pour les retraits aux distributeurs, PAIE TPE pour les paiements par terminal)

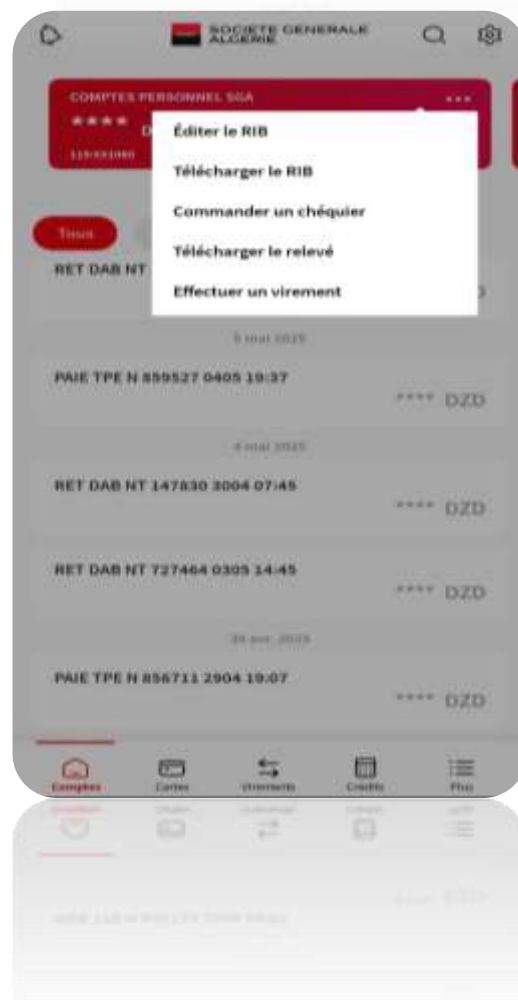
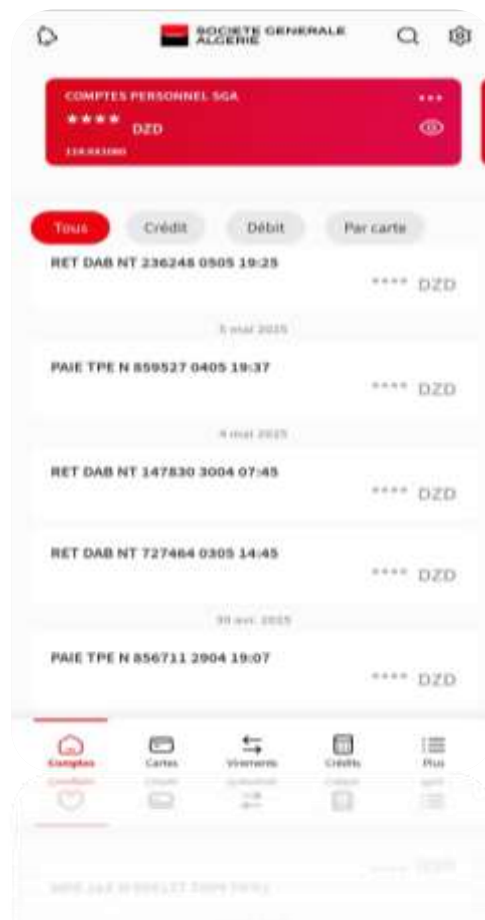
*Montant de l’opération (sécurisé par un masquage partiel).

*Filtres de visualisation : Boutons ‘Tous’, ‘Crédit’, ‘Débit’, ‘Par carte’ permettent d’affiner l’affichage selon les besoins.

2.2.3.2. Options et Opérations bancaire

Un menu contextuel accessible depuis l’écran des comptes offre un ensemble complet d’opérations bancaires courantes :

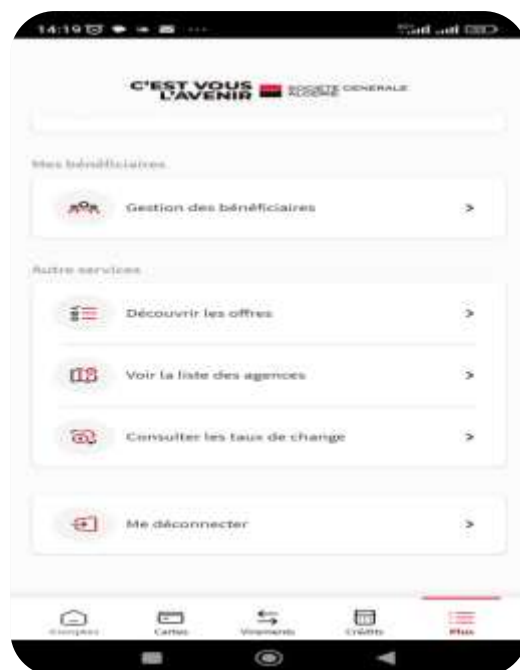
- **Editer le RIB** : Modification des informations bancaires.
- **Télécharger le RIB** : Obtention d’un document PDF du Relevé d’identité bancaire.
- **Commander un chéquier** : Processus simplifié de demande de chéquier.
- **Télécharger le relevé** : Accès aux relevés bancaires ou format numérique.
- **Effectuer un virement** : Interface dédiée aux transferts d’argent.



2.2.3.3. Services complémentaire et informations

La section “Autre services” enrichit l’offre fonctionnelle de l’application avec des services à valeur ajoutée :

- **Gestion des bénéficiaires** : Interface permettant d’ajouter, modifier ou supprimer des destinataires de virements.
- **Découvrir les offres** : Présentation des produits et services de la banque.
- **Voir la liste des agences** : Géolocalisation et information sur le réseau d’agences.
- **Consulter les taux de change** : Accès aux taux de conversion des devises.
- **Me déconnecter** : Option de sécurité permettant de quitter l’application.



2.2 Fonctionnalité de Crédit

La fonctionnalité CREDIT se compose de (04) rubriques :

- SIMULATION DE CREDIT
- SIMULATIONS ENREGISTREES
- CREDIT INITIES
- SUIVRE MES DEMANDES

1. SIMULATION DE CREDIT :

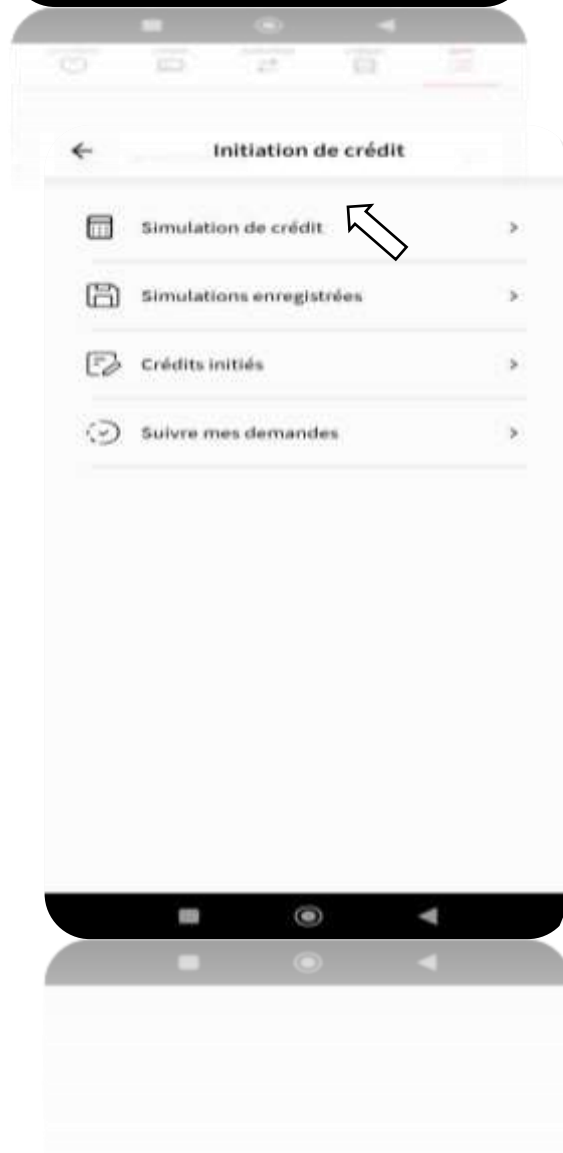
Cette rubrique permet aux clients l’utilisation de l’appli SGA de réaliser des simulations et d’initier des demandes de crédit à distance pour 4 types de crédit

A. CHOIX DE TYPE DE CREDIT

Le client clique sur le type de crédit pour lequel souhaite réaliser une simulation ou une demande

- Crédit aménagé ; prêt personnel immobilier (PPI) travaux
- Crédit à la consommation : prêt personnel ordinaire (PPO) classique automobile
- Automobile : prêt personnel ordinaire (PPO) automobile
- Motocycle : prêt personnel ordinaire (PPO) motocycle

Dans l’exemple que nous prenons la simulation sera basée sur le type de **Crédit à la consommation**



B. CHOIX DE TYPE DE SIMULATION

Le client a la possibilité de choisir le type de simulation qui correspond le mieux à son besoin

Il peut donc établir le calcul sur la base

- De son salaire
- Des mensualités à honorer

Une fois la base de calcul définie aura à renseigner un certain nombre d’informations et à définir des critères pour obtenir un résultat

Un calcul sera fait suivant les données saisies en respectant les critères pour obtenir un et à définir des critères pour obtenir un résultat d’éligibilité propres à chaque type de crédit

Une décision sera affichée en reposant à la demande de simulation



C. CRITERES DU PRET

Pour réaliser une simulation de crédit le client devra définir certains critères selon le type de simulation qu’il a choisi de réaliser

- Simulation réalisée sur la base du salaire : le client définit la durée du crédit autrement dit la période durant laquelle il devra rembourser son prêt

Une liste déroulante lui permet de sélectionner la durée de prêt (en mois) qui convient le mieux à ses besoins

- Simulation réalisée sur la base des mensualités : le client définit la durée du crédit ainsi que le montant des mensualités autrement dit le montant qui lui sera prélevé chaque mois

Une liste déroulante lui permet de sélectionner la durée de prêt (en mois)

Un second champ lui permet de saisir le montant des mensualités à honorer de son choix

- Simulation réalisée sur la base du montant du prêt : le client définit la durée ainsi que le montant du crédit souhaité

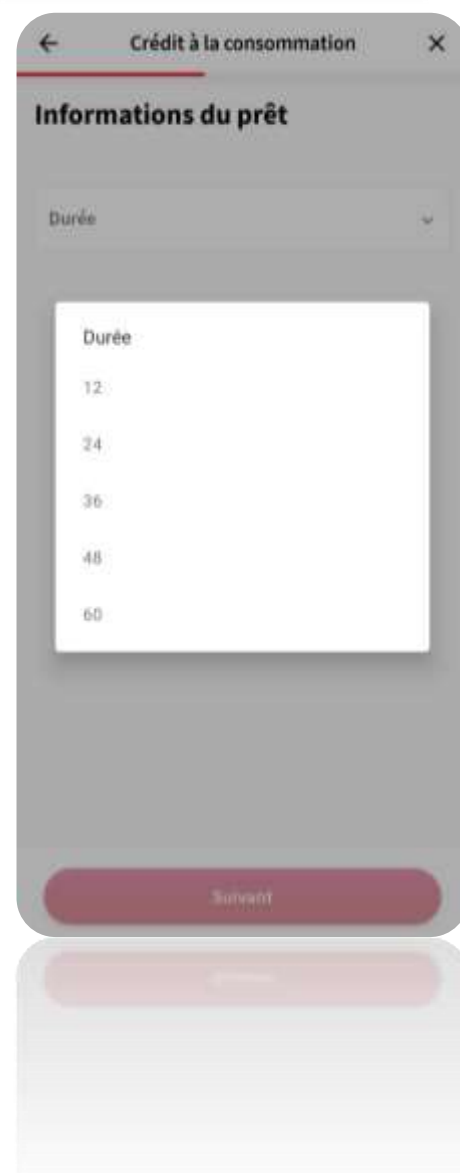
Une liste déroulante lui permet de sélectionner la durée de prêt (en mois)

Un second champ lui permet de saisir le montant du crédit qu’il souhaite

Obtenir

Une fois ces informations renseignées le client clique le bouton

Suivant



D. INFORMATION DE L’EMPRUNTEUR

Pour réaliser une simulation de crédit le client devra renseigner certaines informations propres à lui

Les informations qui doivent être renseignées sont les suivantes :

1) PROFESSION

Les clients sélectionner sa profession parmi les propositions disponibles :

- Salarié/retraité/commerçant /Profession libérale

Ce critère va définir la liste des documents nécessaires à la constitution du dossier de la demande de crédit

Une fois la profession sélectionnée le client clique sur le bouton

Suivant

pour passer à l’étape suivante

2) Information personnelles

D’autres informations personnelles devront également être saisies à savoir :

- nom et prénoms (s) : automatiquement par le système
- date de naissance : en format de JJ/MM/AAAA
- êtes-vous en bonne santé : si le client sélectionne **NON** il devra
- revenu : (DZD/MOIS)
- charges : ensemble des dépenses qui sont à sa charge
- nombre de personne à charge : enfants mineurs âgés de moins de 19 ans

Lorsque tous les champs sont renseignés le client clique sur le bouton

Suivant

E. INFORMATION DU CO-EMPRUNTEUR

Si un Co-emprunteur est associé à la simulation du prêt des informations supplémentaires à celles renseignées par l’emprunteur devront être saisies

En plus des informations personnelles propose au Co-emprunteur à savoir :

- son nom et prénom(s)/sa date de naissance/son état de santé
- son adresse email et numéro de téléphone /son revenu et ses charges

Le client devra également définir le type de Co-emprunteur qu’il associe à savoir :

- client SGA/client CCP/Prospect SGA/prospect CCP/Client autres banque

Pour finir le client devra spécifier la profession de son Co-emprunteur parmi les propositions disponibles :

- salariée /retraite/commerçant/profession libérale

F. DECISION DE LA SIMULATION

Une fois les données de l’emprunteur et du Co-emprunteur renseignées et les critères définis le résultat de la simulation s’affiche en reprenant les informations suivantes :

- Montant du prêt accordé (DZD) et la durée du prêt (mois)
- Ratio d’endettement (%) et montant de mensualité (DZD TTC)
- Décision éligible ou non éligible

À cette étape deux cas de figure sont possible

- 1) Demande éligible : enregistrer sa simulation avec la possibilité de la modifier ou initier, en cliquant sur le bouton : **Enregistrer ma simulation**

Ce qui sauvegardera automatiquement ca simulation pour une durée de 7 jours.

- 2) Demande non éligible : le client aura la possibilité de modifier les données de la simulation pour la rendre éligible

Refaire ma simulation

2. SIMULATION ENREGISTRÉE

- ✓ Cette rubrique permet ou client de consulter la liste des simulations réalisées et enregistrées de manière automatique.
- ✓ Les simulations enregistrées sont sauvegardés pendant une durée de sept (07) jours.
- ✓ Le client peut enregistrer plusieurs simulations du même type.
- ✓ Si le client souhaite apporter des modifications à une simulation enregistrée, il lui suffit de cliquer dessus pour accéder à l’interface qui lui propose le choix entre :

Modifier sa simulation

Il aura ainsi la main pour modifier les critères du prêts ou ses informations personnelles.

Initier son crédit

Il passera directement à l’étape “PIECES JUSTIFICATIVES” pour la constitution du dossier relatif à sa demande de crédit.



C. INITIAION DE LA DEMANDE CREDIT

Lorsque le client décide d’initier sa demande un message de sensibilisation s’affiche pour l’informer qu’il est sur le point d’initier sa demande de crédit et que les documents qu’il va importer seront systématiquement envoyés à la banque.

S’il accepte, le client clique sur le bouton :

Oui, commence maintenant

Sinon, il peut cliquer sur le bouton :

Non , initier plus trad

Le client peut également télécharger la liste des documents en cliquant sur me lien indiqué.

A. CHARGMENT DES DOCUMENTS

Pour constituer son dossier, le client devra photographier à l’aide de son smartphone ou tablette, les pièces justificatives de sa demande de crédit. Le client est tenu d’assure une bonne qualité d’image des documents transmis.

1. JUSTIFICATIFS DE L’ETAT CIVIL :

- Extrait de naissance ;
- Fiche familiale Recto et verso (datant de moins d’un an) ;
- Résidence en cours de validité (06 mois) ;
- Carte d’identité nationale Recto et verso / permis de conduire.

2. JUSTIFICATIONS DE REVENU :

- Original du relevé des émoluments contenant (Nom et Prénom , date de naissance , poste occupé , dette de recrutement ... ec) ;
- Fiche de paie ;
- Attestation d’affiliation CNAS ;
- Attestation de travail.

3. JUSTIFICATIF DU COMPLEMENT DE REVENU :

Tout document justifiant un revenu supplémentaire par exemple une contrat d’un bien loué .

4. JUSTIFICATIF DU PRET

- Tout document justifiant un revenu supplémentaire.

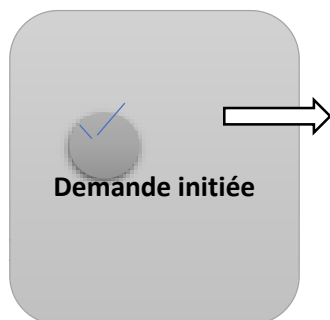
- Une fois la pièce chargée, le message « Le document a été envoyé avec succès » s’affiche sous chaque document injecté correctement, Sinon le message « Erreur lors du téléchargement de votre photo » S’affiche pour inviter le client refaire une tentative.

- Lorsque l’intégralité des documents obligatoires est chargée , le client clique sur

Suivant

- Si le client à répondu **OUI** la question “**Etes –vous en bonne santé ?** il aura la main pour **initier sa demande** directement en cliquant sur le bouton

Initier ma demande



Un message s’affiche pour l’informer que sa demande à bien
consulter dans la rubrique “**CREDITS**

cliquant sur

Voir ma demande

B. SELECTION MEDICALE

S’il a répondu NON à la question ‘êtes-vous en bonne santé ?’ un questionnaire

Médicale s’affiche

Il devra renseigner l’ensemble des informations demandées et répondre à des questions par ‘OUI’ ou ‘NON’

Une fois finalisé le client coche la case qui certifie que les renseignements fournis sont exacts

Puis, il clique sur le bouton

Soumettre à la Banque

4. Crédits Initiés

Cette rubrique permet au client de visualiser l’ensemble de ses demandes de crédit initiées.

Chaque demande apparaît avec les détails suivants :

- Type de crédit ;
- Montant de financement ;
- Durée du prêt ;
- Montant de la mensualité ;
- Date de réalisation ;
- Statut (finalisé / non finalisé).

Lorsqu’une demande apparaît sous le statut « Non finalisé »

le client a la possibilité de compléter sa demande en cliquant sur le bouton :

Finaliser mes demandes

5. Notification Reçue Sur Outlook

Lorsqu’un client remonte une demande de crédit depuis son appli SGA le CDC reçoit un mail de notification sur Outlook l’information de l’installation d’un nouveau dossier à traité

6. Demande Reçue Sur Workflow

Dans **workflow** le tableau de bord permet de distinguer le canal de réception des demandes des clients (agence / PCNS / APPLI) Le statut "**DEMANDE REÇUE**" a été ajouté pour reconnaître les demandes créées directement via **API DRS**.

Il est possible, en cliquant sur la demande, soit de modifier le formulaire saisi par le DRS ou de compléter les données manquantes par le client, à partir des documents justificatifs, en cliquant sur **COMPLÉTER LA DEMANDE**.

a. Compléter La Demande

En cliquant sur **COMPLÉTER LA DEMANDE** un écran similaire à celui qui apparaît lors de la création d'une demande apparaît.

Il permet également de faire passer le dossier du statut **DEMANDE REÇUE**' **SIMULATION ENREGISTRÉE**' afin de poursuivre le traitement du dossier.

- **NB** : La signature de la demande de prêt par le client n'est pas **OBLIGATOIRE** pour la prise en charge du dossier par le CDC.
- Le traitement de la demande de crédit peut ainsi avancer jusqu'à l'étape **SIGNATURE DES GARANTIES** sans aucun blocage.

7. Suivre Mes Demandes

Cette nouvelle rubrique permet au client de suivre l'état d'avancement du statut de sa demande de crédit initiée, tout au long de son processus de traitement.

- **NOTE** : Actuellement, le suivi des demandes concerne uniquement celles de type '**crédit à la consommation**'.

A. Statuts De La Demande

Au fur et à mesure que la demande de crédit initiée avance dans le processus de traitement, son statut évolue.

- **Demande Initiée**

A l'initiation de la demande, le premier statut affiché est

Demande initiée

Cela signifie que la demande introduite a été transmise à la banque avec succès pour traitement.

Un mail est également transmis au client à chaque changement de statut de sa demande.

- **En Cours D’étude**
- **Complément D’information**

Les informations manquantes sont citées dans le champ **motif**

- **Document En Attente De Signature**

Signifie que des documents relatifs à la demande de crédit requièrent une signature par le client avant de poursuivre le traitement

- **Changement De L’adresse E-Mail**
- **Réception Des Document A Signer**
- **Garanties Transmises**

- **Etude De Finalisation**

Il s’agit de l’avant dernier statut à sa s’afficher, cela signifie que l’examen du dossier de crédit et en cours de finalisation

- **Décision Finale :**

Représente la statue prise par la banque suite à la demande de crédit remontée via APPLI SGA

Le crédit est soit **Accordé** ou **Refusé**

Le client clique sur **recevoir l’avis de crédit**

Section 3 : Méthodologies de l’enquête (Résultat de terrain)

Dans le cadre de notre recherche sur l’utilisation de la Fintech dans la banque, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux clients de la société générale (Agence d’Azazga). Ce questionnaire, composé de quatorze (14), dont douze (12) questions fermées et deux(02) questions à choix multiples a, été soumis à un échantillon de dix (10)participants afin de recueillir des informations sur leurs usage des services bancaires numérique. Pour analyser les données collectées nous avons utilisé le logiciel SPSS (statistical package for the social sciences) un outil reconnu pour sa fiabilité dans le traitement statistique. Cette analyse nous a permis d’identifier des tendances et des comportements révélateurs quant à l’adoption des solutions fintech contribuant ainsi à une meilleure compréhension de leur intégration dans le secteur bancaire. Nous avons également réalisé une corrélation entre deux questions spécifiques, dans le but de mettre en évidence d’éventuelles relations significatives entre certaines variables.

Les Questionnes Fermer

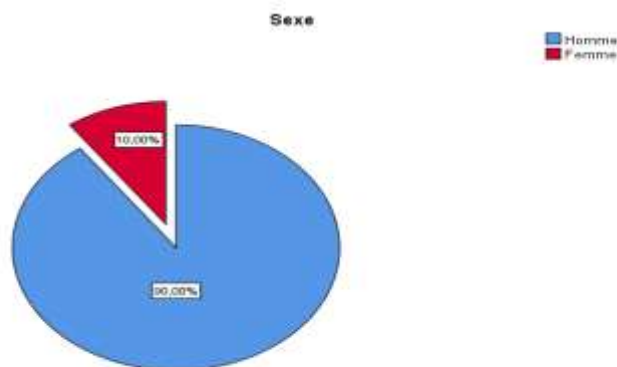
Questionne 1 : Quel est votre genre ?

Tableau n° 5 : Représentation de l’échantillon selon le Sexe

Sexe	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Homme	9	90,0	90,0	90,0
Femme	1	10,0	10,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°16 : Représentation de l’échantillon selon le sexe



Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Le graphique montre une forte prédominance masculine parmi les personnes interrogées. En effet 90% des répondants sont des hommes, contre seulement 10% de femmes

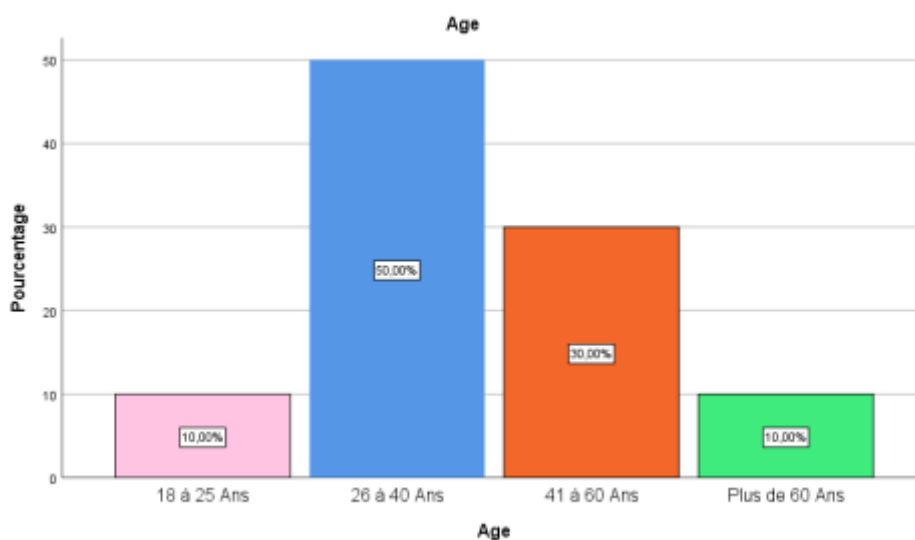
Questionne 2 : Quel est votre âge ?

Tableau n°6 : Répartition des répondants selon l’âge

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	18 à 25 Ans	1	10,0	10,0	10,0
	26 à 40 Ans	5	50,0	50,0	60,0
	41 à 60 Ans	3	30,0	30,0	90,0
	Plus de 60 Ans	1	10,0	10,0	100,0
	Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins

Figure n° 17: l’âge des clients



Source :Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

La majorité des répondants se situent dans la tranche des 26 à 40 ans, ce qui reflète une population active, probablement bien familiarisée avec les outils numériques et les services bancaires digitaux, notamment les applications mobiles.

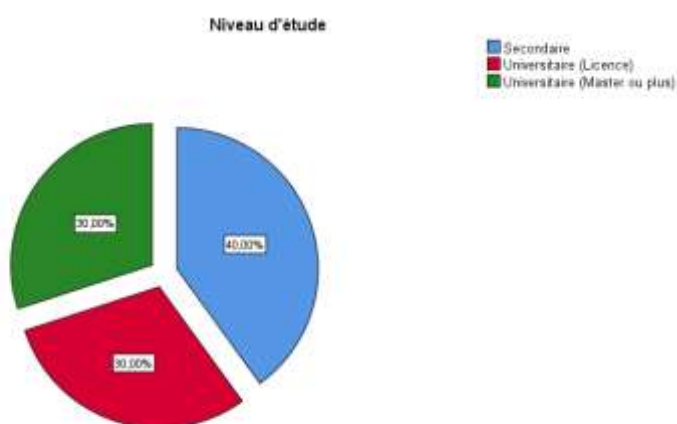
Questionne 3 : Quel est votre niveau d’étude ?

Tableau n° 7 : Niveau d’étude des clients

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Secondaire	4	40,0	40,0	40,0
Universitaire (Licence)	3	30,0	30,0	70,0
Universitaire (Master ou plus)	3	30,0	30,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Élaborée par nos soins

Figure n°18 : Répartition des répondants selon niveau d’étude



Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

La majorité des répondants ont un niveau universitaire, ce qui est favorable à l’adoption des technologies Fintech, car ces usagers sont souvent plus à l’aise avec les outils digitaux.

La présence de répondants avec un niveau secondaire indique que les services Fintech doivent rester accessibles à tous, en termes d’ergonomie et de simplicité d’utilisation.

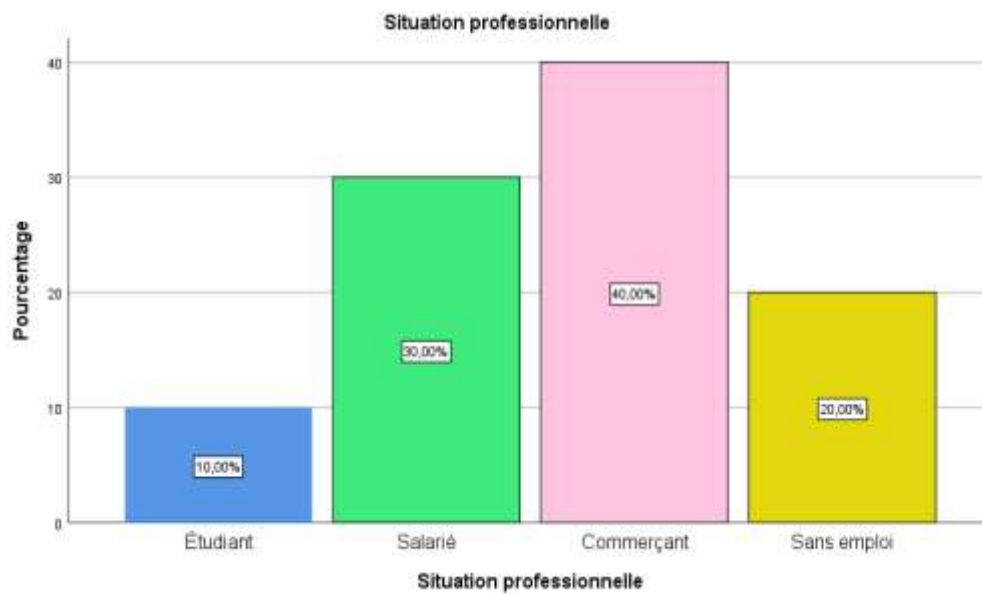
Questions n°4 : quel est votre Profession ?

Tableau 8 : analyse Situation professionnelle des répondants

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Étudiant	1	10,0	10,0	10,0
Salarié	3	30,0	30,0	40,0
Commerçant	4	40,0	40,0	80,0
Sans emploi	2	20,0	20,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins

Figure n°19 : Répartition de la Situation professionnelle



Source : Élaboré par nos soins à l’aide de SPSS

La répartition des répondants selon leur situation professionnelle montre une majorité de commerçants (40%), suivis des salariés (30%), puis des personnes sans emploi (20%) et enfin des étudiants (10%). La forte représentation des commerçants peut s’expliquer par leur besoin accru en solutions FinTech pour faciliter les paiements et la gestion quotidienne.

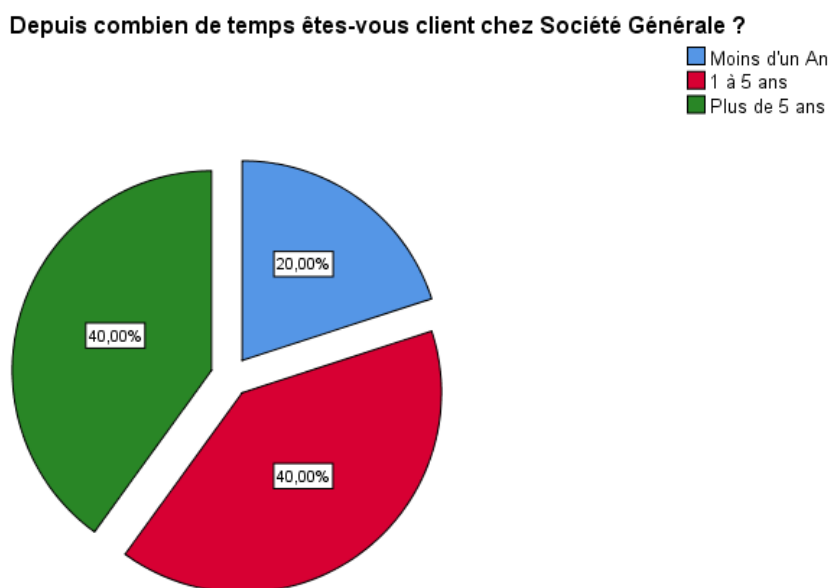
Questions 5: Depuis combien de temps êtes-vous client chez Société Générale ?

Tableau n°9 : L’ancienneté d’appartenance des clients aux banques

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Moins d'un An	2	20,0	20,0	20,0
1 à 5 ans	4	40,0	40,0	60,0
Plus de 5 ans	4	40,0	40,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°20 : L’ancienneté d’apparence des clients aux banque



Source: Elaboré par nos soins

Concernant l’ancienneté des clients, 40% déclarent être clientes depuis plus de cinq ans (05) , tandis que 40% le sont depuis une période allant d’un à cinq ans , et 20% depuis moins d’un ans. Ces résultats montrent une base de clientèle fidèle, avec une majorité ayant une relation établie avec la banque. Cela peut refléter une certaine satisfaction vis-à-vis des services proposés, maos également un attachement à la marque.

Question 6: Avez-vous un compte bancaire en ligne (via l'application mobile ou site web)

Tableau n°10 : Détenion d’un compte bancaire en ligne

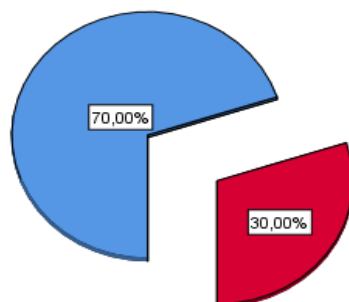
Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	7	70,0	70,0	70,0
Non	3	30,0	30,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Élaborée par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°21 : Répartition des clients selon l’utilisation des services bancaires en ligne

Avez-vous un compte bancaire en ligne (via l'application mobile ou site web) ?

■ Oui
■ Non



Source : Élaborée par nos soins

La majorité des clients (70%) utilisent les services bancaires en ligne via l’application ou site web, tandis que 30% ne les utilisent pas, ce qui reflète une adoption globale positive , malgré quelques réticences .

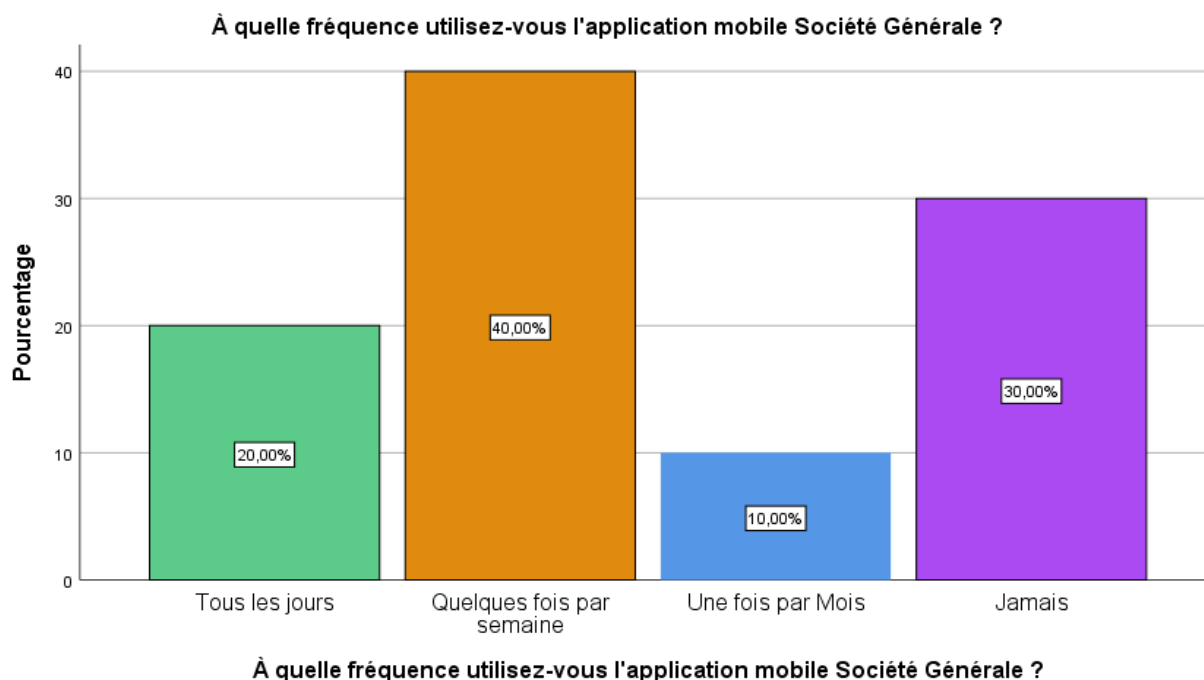
Question 7:À quelle fréquence utilisez-vous l'application mobile Société Générale ?

Tableau n° 11 : Fréquence d’utilisation de l’application mobile

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Tous les jours	2	20,0	20,0	20,0
Quelques fois par semaine	4	40,0	40,0	60,0
Une fois par Mois	1	10,0	10,0	70,0
Jamais	3	30,0	30,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source :Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n° 22 : Fréquence d’utilisation hebdomadaire de l’application mobile



Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Les résultats montrent que la majorité des clients utilisent l’application de façon régulière : 40% quelques fois par semaine et 20% quotidiennement. Toutefois 30% des répondants déclarent ne jamais l’utiliser, ce qui peut s’expliquer par un manque de familiarité avec les outils numériques , une préférence pour les services en agence .10% qui l’utilise une fois par semaine .,

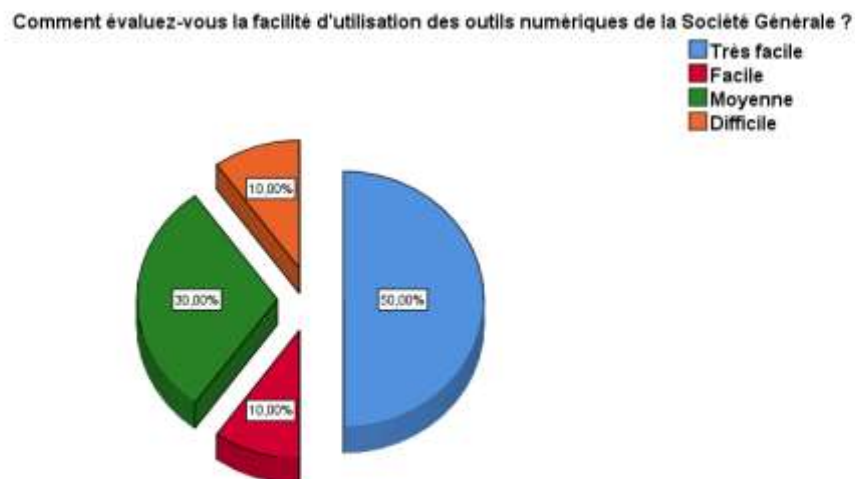
Question 8: Comment évaluez-vous la facilité d'utilisation des outils numériques de la Société Générale

Tableau n° 12 : Évaluation de la facilité d’utilisation des outils numériques par les clients interrogés

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Très facile	5	50,0	50,0	50,0
Facile	1	10,0	10,0	60,0
Moyenne	3	30,0	30,0	90,0
Difficile	1	10,0	10,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n° 23 : Perception de la facilité d’usage des outils numérique de la SGA



Source : Elaboré par nos soins

50% des répondants considèrent ces outils comme très « faciles à utiliser » , tandis que 10% les jugent « Faciles » .Ces témoigne d’une interface généralement intuitive et d’une bonne ergonomie des services digitaux proposés. Toutefois , 30% estiment que l’utilisation est « moyenne » , ce qui peut traduire un besoin d’accompagnement ou d’amélioration sur certains aspects techniques . Enfin , 10% des clients perçoivent ces outils comme « difficiles » à utiliser.

Question 9: Êtes-vous satisfait(e) de la sécurité des services numériques proposés par la banque ?

Tableau n°13 : Niveau de satisfaction des clients concernant la sécurité des services numérique de la Société Générale

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très satisfait	3	30,0	30,0	30,0
	Satisfait	6	60,0	60,0	90,0
	Peu satisfait	1	10,0	10,0	100,0
	Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°24 : Niveau de satisfaction de l'aspect sécuritaire des services numériques proposé par la S G A



Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPCC

60% des clients se déclarent « satisfaits » et 30% « Très satisfaits », ce qui reflète une confiance importante accordée aux dispositifs de protection des données et aux mesures de cybersécurité mises en place par la banque .Toutefois , une minorité de 10% reste « peu satisfaire » , ce qui peut s’expliquer par une perception de risque et une manque d’information sur les mécanismes de sécurité.

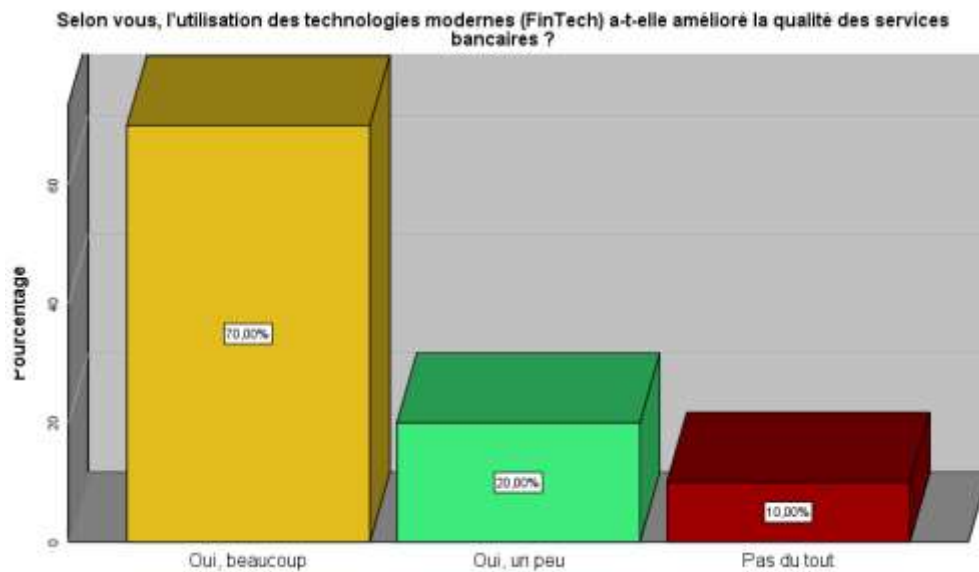
Question 10: Selon vous, l'utilisation des technologies modernes (FinTech) a-t-elle amélioré la qualité des services bancaires ?

Tableau n°14 : Perception des clients quant à l’impact des technologies Fintech sur la qualité des services bancaire

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui, beaucoup	7	70,0	70,0	70,0
Oui, un peu	2	20,0	20,0	90,0
Pas du tout	1	10,0	10,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°25 : L'amélioration de la qualité des services bancaire par l'utilisation des technologies modernes (Fintech)



Source : Élaboré par nos soins

La majorité des clients perçoivent une nette amélioration de la qualité des services bancaire grâce aux technologies modernes , en particulier les solutions Fintech. En effets 70% des répondants estiment que la qualité s’est « beaucoup » améliorée , et 20% reconnaissent une amélioration « partielle ».Toutefois , 10% des clients ne perçoivent aucun changement.

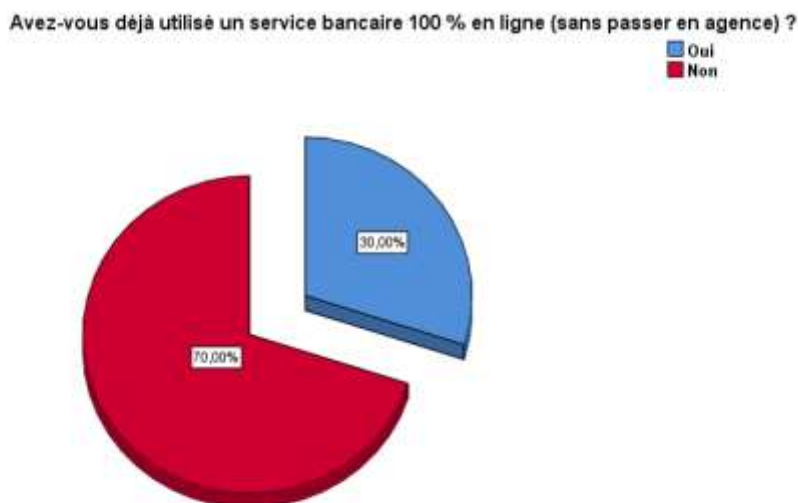
Question 11 : Avez-vous déjà utilisé un service bancaire 100 % en ligne (sans passer en agence) ?

Tableau n° 15 : Utilisation des services bancaire en ligne sans passage en agence

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Oui	3	30,0	30,0	30,0
Non	7	70,0	70,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Élaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°26 : Part des clients ayant déjà réalisé des opérations bancaires en ligne



Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

La majorité des clients (70%) n’ont jamais utilisé de service bancaire entièrement en ligne, sans passer par une agence .Cela peut s’expliquer par une certaine réticence à abandonner le contact physique et un besoin de réassurance .A l’inverse , 30% déclarent avoir déjà eu recours à des services 100% digitaux .

Question 12: Seriez-vous prêt(e) à tester de nouveau services numériques proposés par la société Générale ?

Tableau n°16 : Acceptation des services numériques versus préférences pour les méthodes classiques

Valide	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui, sans hésiter	9	90,0	90,0	90,0
Non, je préfère les méthodes classiques	1	10,0	10,0	100,0
Total	10	100,0	100,0	

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n° 27 : Répartition des clients selon leur préférence entre services numérique et méthodes classiques



Source : Élaborée par nos soins

Les résultats montrent une très forte adhésion aux services numériques, avec 90% des clients qui répondent positivement par « oui » à l’utilisation des outils digitaux. Toutefois, 10% des répondants préfèrent encore les méthodes classiques.

Les Quartions à choix multiplié

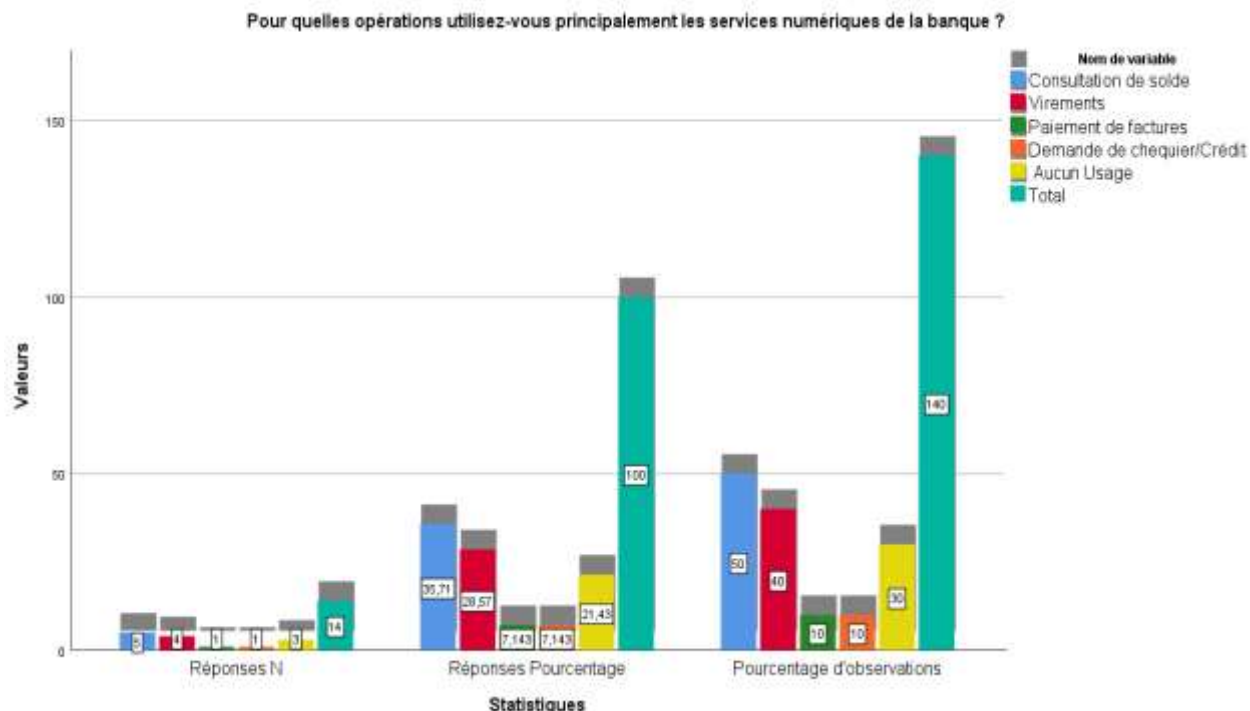
Question 13 : Pour quelles opérations utilisez-vous principalement les services numériques de la banque ?

Tableau n°17 : Répartition des Opérations bancaires selon l’utilisation des services numériques

Valide	N	Pourcentage	Pourcentage d'observations
Consultation de solde	5	35,7%	50,0%
Virements	4	28,6%	40,0%
Paiement de factures	1	7,1%	10,0%
Demande de chéquier/Crédit	1	7,1%	10,0%
Aucun Usage	3	21,4%	30,0%
Total	14	100,0%	140,0%

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure n°28 : Distribution des Opérations bancaires par type de service numérique utilisé



Source : Elaboré par nos soins

35.7% des clients utilisent principalement les services numérique pour consulter leur solde , ce qui montre que cette fonction est la plus recherchée .28.6% des clients utilisent ces services pour effectuer des virements , soulignant l’importance des transferts d’argent en ligne .7.1% les utilisent pour le paiement des factures et aussi 7.1% les utilisent pour faire une demande de chéquier. Enfin 21.4% des clients déclarent ne pas utiliser les services numériques pour le moment.

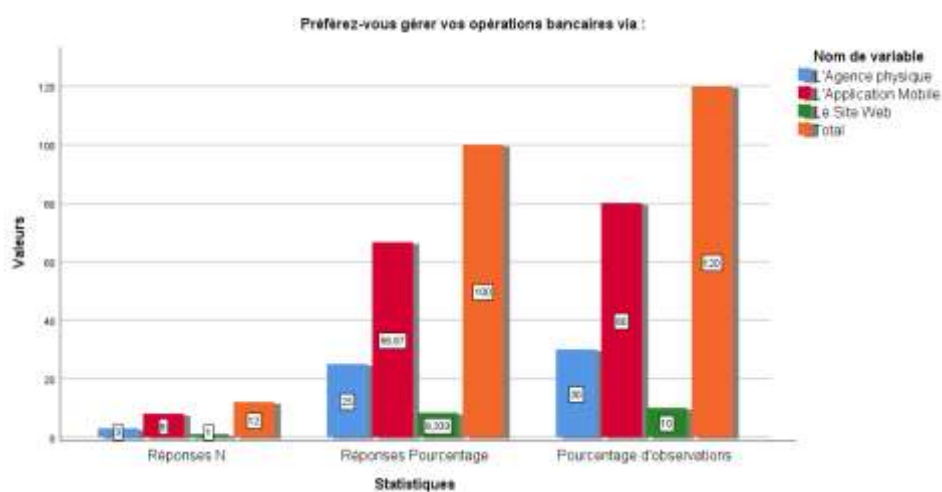
Question 14 :Préférez-vous gérer vos opérations bancaires via

Tableau 18 : Préférences des clients pour la gestion des opérations bancaire

Valide	N	Pourcentage	Pourcentage d'observations
L'Agence physique	3	25,0%	30,0%
L'Application Mobile	8	66,7%	80,0%
Le Site Web	1	8,3%	10,0%
Total	12	100,0%	120,0%

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure 29 : Réparation de modes de gestion des opérations bancaires



Les résultats révèlent que 66.7% des clients préfèrent effectuer leurs opérations bancaires via l’application mobile, ce qui témoigne de l’adoption croissante des technologies mobiles et de la recherche de praticité et de rapidité. En revanche 25.0% des clients privilégient encore le recours à l’agence physique, soulignant l’importance du contact humain. Enfin 8.8% des répondants utilisent principalement le site web de la banque.

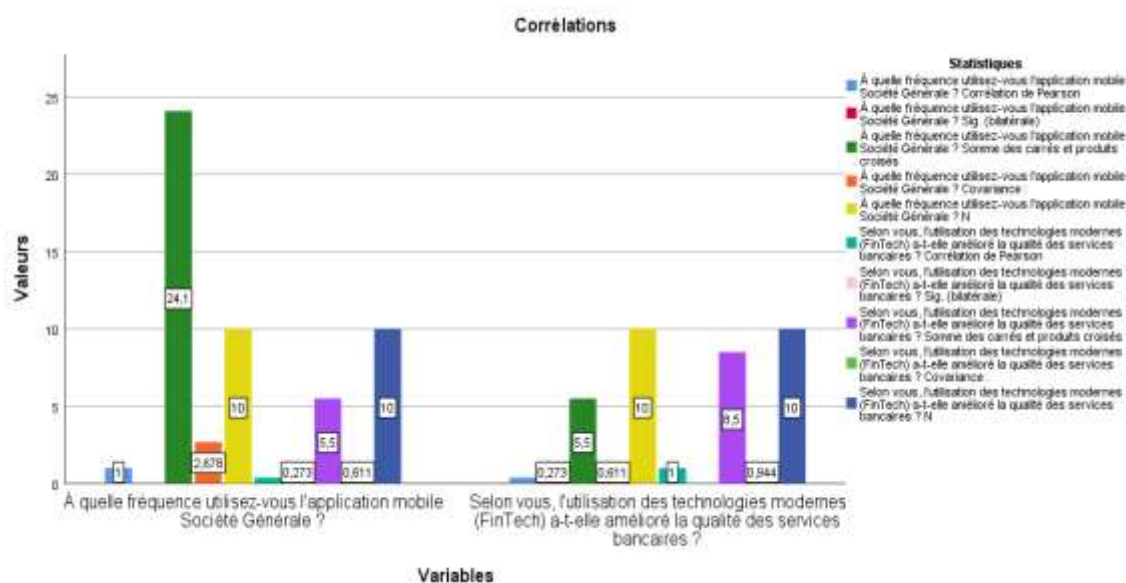
 La corrélation

Tableau 19 : corrélation entre la fréquence de utilisation de la application mobile SGA et perceptions de l’impact des Fintech sur l’amélioration des services bancaires

		Fréquence	l'utilisation
À quelle fréquence utilisez-vous l'application mobile Société Générale ?	Corrélation de Pearson	1	,384
	Sig. (bilatérale)		,273
	Somme des carrés et produits croisés	24,100	5,500
	Covariance :	2,678	,611
	N	10	10
Selon vous, l'utilisation des technologies modernes (FinTech) a-t-elle amélioré la qualité des services bancaires ?	Corrélation de Pearson	,384	1
	Sig. (bilatérale)	,273	
	Somme des carrés et produits croisés	5,500	8,500
	Covariance :	,611	,944
	N	10	10

Source : Elaboré par nos soins à l’aide de SPSS

Figure 30 : : Impact perçu des technologies Fintech sur qualité des services bancaires



Source : Elaboré par nos soins

🔍 Interprétation de la corrélation entre la fréquence d'utilisation de l'application mobile Société générale envers la sécurité bancaire et l'impact perçu des FinTech

1. Analyse du coefficient de corrélation (0,384)

La valeur 0,384 indique une corrélation positive modérée entre la fréquence d'utilisation de l'application mobile Société Générale et la perception de l'impact des FinTech sur la qualité des services bancaires.

Cela signifie que les répondants qui utilisent fréquemment l'application mobile ont tendance à avoir une opinion plus favorable sur les technologies financières (FinTech).

Toutefois, ce lien reste relativement faible, ce qui suggère d'autres facteurs influencent aussi la perception des FinTech.

2. Signification statistique (Sig. bilatérale = 0,273)

La valeur $p = 0,273$ est supérieure à 0,05, ce qui signifie que cette relation n'est pas statistiquement significative.

Autrement dit, bien que la corrélation soit modérée et positive, on ne peut pas conclure avec certitude qu'il existe un lien fiable entre ces deux variables.

Un échantillon plus grand permettrait de mieux valider cette tendance.

3. Taille de l'échantillon (N = 10)

Avec seulement 10 répondants, les résultats sont exploratoires et peu robustes statistiquement. Une étude avec plus de données pourrait renforcer la validité des conclusions.

Conclusion

Corrélation modérée (0,384) → Les utilisateurs fréquents de l'application Société Générale semblent plus favorables aux FinTech, mais cette tendance n'est pas statistiquement significative.

Valeur p élevée (0,273) → On ne peut pas affirmer avec certitude que l’utilisation fréquente de l’application influe réellement sur la perception des FinTech.

Conclusion

En conclusion ce chapitre permis d’explorer en profondeur l’application des fintech au sien de la société générale en mettant l’accent sur l’agence d’Azazga. A travers l’analyse des Services offerts et l’évaluation des retours des clients, nous avons pu constater l’impact Significatif des innovants technologique sur l’expérience bancaire.

Les résultats de notre étude montrent que l’intégration des outils numériques facilite non Seulement les transactions, mais aussi la gestion des finances personnelles des clients.

Cependant des subsistent notamment en ce qui concerne l’adoption et la compréhension des nouvelles technologies par une partie de la clientèle.

En somme cette étude souligne l’importance d’une approche proactive dans L’implémentation des fintech afin d’améliorer l’accessibilité et la satisfaction des utilisateurs. La société générale Algérie, en continuant à s’adapter aux évolutions technologiques a l’opportunité de renforces sa position sur le marché tout en répondant aux attentes croissantes de ces clients.

Conclusion Générale

Malgré les conséquences négatives de la crise des subprimes sur économies et les payes, force les agentes économiques à concevoir la finance autrement. Pour les différentes raisons que nous avons citées dans notre travail de recherche, nous assistons à l'émergence de nouvelles technique et technologies financières, de nouveaux moyens de paiement.

La Fintech a changé l'ensemble du système financier, en fournissant des services plus rapides et centrés sue le client, ce qui n'a pas été offerts par les banques traditionnelles comme jamais auparavant.

Cette thèse a analysé certains aspects de Fintech et des banques traditionnelles pour donner une image générale de l'avenir des Fintech et les banques traditionnelles. En outre, les mouvements possibles pour les banques traditionnelles ont été analyser afin de conclure à des questions de recherche.

Les résultats de cette étude mettent en lumière le rôle central que jouent les solutions Fintech dans la modernisation des services bancaires. En mobilisent des technologies telles que l'intelligence artificielle ou la blockchain, les banques peuvent proposer des services plus rapides, plus sûrs, plus personnalisés et accessibles à distance. L'usage des canaux digitaux transforme en profondeur la relation banque-client, en favorisant l'autonomie, la transparence et la fluidité des opérations.

Dans le cas spécifique de la société générale Algérie, il apparaît clairement que l'intégration des outils numériques en particulier l'application mobile bancaire contribue significativement à l'amélioration de la qualité de services. Les retours des utilisateurs confirment une perception positive en matière de simplicité de sécurité et de gain de temps, cette dynamique traduit une évolution vers une banque plus connectée plus réactive et centrée sur les besoins réels de sa clientèle.

En outre, l'étude révèle que bien que le secteur bancaire algérien connaisse encore certaines limites structurelles (cadre réglementaire peu développé, infrastructure technologique intégralement répartie, faible culture numérique), des avancées notables sont en cours. L'adoption progressive des Fintech soutenue par des acteurs bancaires pionniers, témoigne d'une volonté d'évolution et d'adaptation à l'ère de la digitale.

La problématique posée dans ce mémoire trouve ainsi une réponse claire et argumentée : les Fintech permettent effectivement d'améliorer la performance la compétitivité et la relation client des banques à condition que leur intégration soit accompagnée d'un cadre de gouvernance adapté, de politiques d'éducation stratégique à long terme.

Les hypothèse formulées initialement ont été confirmées les technologies financières sont perçues comme bénéfiques par les clients leur mise en œuvre impact positivement les

opérations bancaires et leur déploiement en Algérie reste possible malgré certains obstacles encore à surmonter.

En définitive, la transaction numérique dans le secteur bancaire algérien ne révèle plus d'une option, mais d'une nécessité. La société générale Algérie en constitue un exemple concret démontrant qu'une stratégie digitale bien pensée peut concilier innovation accessibilité et performance. Toutefois, cette mutation devra être consolidée par des efforts communs entre les institutions financières, les autorités publiques et les acteurs technologiques, afin de bâtir un écosystème Fintech inclusif, sécurisé et durable.

Bibliographique

Ouvrages et publications scientifiques

1. Dominique. *Financer une entreprise par le crowdfunding*. RB édition, 2017, p. 35.
2. Ganascia, Jean-Gabriel. *L'intelligence artificielle : vers une domination programmée ?* Le Cavalier Bleu, Collection « Idées reçues », 2017.
3. Janos. *The FINTECH Book, The Financial Technology Handbook for Investors, Entrepreneurs and Visionaries*, 2016, p. 10.
4. Jean-Michel Franco. *Big Data et Machine Learning*. Dunod, 2020, p. 20–25.
5. Leloup, L. *La blockchain : la révolution de la confiance*. 1re édition, Eyrolles, 2017, 224 p.
6. Mayer-Schönberger, V. & Cukier, K. *Big Data: A Revolution That Will Transform How We Live, Work, and Think*. 2013, p. 22.
7. Nicoletti, Bernardo. *The Future of FinTech: Integrating Finance and Technology in Financial Services*. Palgrave Macmillan, 2021, p. 179–183.
8. Y. Eonnet & H. Manceron. *Fintech : les banques contre-attaquent*. Dunod, 2018, p. 62.

Articles scientifiques et rapports

1. Conseil de Stabilité Financière. *Financial Stability Implication from FinTech: Supervisory and Regulatory Issues that Merit Authorities*, 2017, p. 4.
2. Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. *Implication des évolutions de la technologie financière pour les banques*, Rapport, février 2018.
3. Groupe de la Banque mondiale. *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the FinTech Revolution*, 2017.
4. KPMG. *The Cloud Imperative for Banking*, 2021, p. 10.
5. Lam, A. Y. S. *Artificial Intelligence Application in Financial Technology*. *Journal of Theoretical and Applied Electronic Commerce Research*, vol. 20, no. 1, 2025, p. 29.
6. Mell, P. & Grance, T. *The NIST Definition of Cloud Computing*, NIST Special Publication 800-145, 2011.
7. OECD. *The Impact of Digital Transformation on the Banking Sector*, 2020.
8. Schuffel, Patrick. *Taming the Beast: A Scientific Definition of Fintech*, *Journal of Innovation Management*, vol. 4, no. 4, 2016, p. 32–54.
9. World Economic Forum. *FinTech: A Global Overview*, 2021.

Mémoires universitaires

1. Diallo, M. *Contribution des TIC à l'amélioration du niveau de bancarisation au Sénégal : cas du mobile banking*. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2012.
2. Information de mémoire. *La Monétique comme Élément de Modernisation du Secteur Bancaire*.
3. Information de mémoire. *L'impact des FinTech sur le secteur bancaire : cas pratique de la Trust Bank et Kepler Technologies*.
4. Information de mémoire. *L'Impact des FinTechs dans la Banque : Cas de la BADR DGA Engagements – Alger 180*.

Sites web, blogs et plateformes

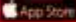

1. Adyen. *Paiement par QR code : définition et fonctionnement*. https://www.adyen.com/fr_FR
2. Algeria FinTech Association. <https://www.algeriafintech.org>
3. Atlas Magazine. *Launching of the first laboratory dedicated to the development of technological finance in Algeria*. <https://www.atlas-mag.net>
4. Banque d'Algérie. <https://www.bank-of-algeria.dz>
5. BEA – Banque Extérieure d'Algérie. <https://www.bea.dz>
6. BNP Paribas. *Origines et rôle des banques*. <https://group.bnpparibas>
7. Cosob. *Roadmap Algeria FinLab – Abdelkader KHENNOUSSI*. <https://cosob.dz>
8. E-zigurat. *Evolution of Fintech*. <https://www.e-zigurat.com>
9. Finney, H. T. *Reusable Proof-of-Work (RPOW)*. <https://nakamotoinstitute.org/finney/rpow>
10. Iheb Mejri Blog. *Les catégories de fintech*. <https://ihebmejri96.wordpress.com>
11. Investopedia. *What Is a Robo-Advisor?*. <https://www.investopedia.com>
12. Leancubator. *Algeria Startup Challenge – 5e édition*. <https://leancubator.co>
13. Oracle. *What is Big Data*. <https://www.oracle.com/africa-fr/big-data>
14. SATIM. <https://www.satim.dz>
15. Société Générale Algérie. <https://www.societegenerale.dz>
16. Stripe. *Qu'est-ce que la technologie de paiement mobile ?* <https://stripe.com/fr/resources>
17. The Fintech Times. *Overview of Algeria in 2024*. <https://thefintechtimes.com>
18. Wikipédia. *Paiement mobile*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Paiement_mobile

Bibliographie

19. World Bank. *Digital Credit*. <https://digitalfinance.worldbank.org>
20. World Bank. *FinTech-Bank Partnerships in Developing Countries*, 2023.
<https://www.worldbank.org>

Annexes

L'APPLI SGA est un service de banque à distance qui vous permet de gérer vos comptes 24h/24 7j/7 où que vous soyez via smartphone, tablette ou ordinateur avec un seul et unique identifiant.

L'APPLI SGA est téléchargeable sur les stores  et  et accessible via le lien <https://ebanking.sgalgerie.com.dz>

LES AVANTAGES

Proximité et accessibilité

Un accès à ma banque où je veux et quand je veux.

Autonomie et immédiateté

Visibilité de mes soldes avec les dernières opérations en temps réel.

Paramétrage d'alertes qui m'informent de ce qui se passe sur mes comptes.

Sécurité

Confidentialité et sécurité des opérations grâce à un mot de passe personnalisable.

Gain de temps

Gestion de mes opérations courantes sans temps d'attente et sans avoir à me déplacer en agence.

Simplicité d'utilisation

Solution simple d'utilisation, intuitive et ergonomique.

FONCTIONNALITÉS



Consulter en temps réel le solde et l'historique de vos comptes et crédits*



Effectuer des virements nationaux de compte à compte ou vers bénéficiaire.



Télécharger les RIB de vos comptes.



Paramétrer des alertes sur vos comptes : solde supérieur, solde inférieur, chéquier disponible en agence...



Retrouver une agence ou un distributeur de billets Société Générale Algérie.



Consulter les cours de devises

POUR ACCEDER AU SERVICE...

Il vous suffit de souscrire à l'application en agence ou à distance :

- En agence, auprès de votre conseiller clientèle, qui vous assistera pour le téléchargement et l'activation du service.
- À distance, en téléchargeant l'APPLI SGA sur les stores App Store et Google Play ou accessible via le lien <https://ebanking.sgalgerie.com.dz>

* Pour l'affichage des mensualités relatives aux crédits : se référer aux conditions particulières stipulées dans la convention crédit.

PACK SO' ESSENTIEL

Choisissez le Pack **SO' ESSENTIEL** qui correspond le mieux à vos besoins bancaires tout en bénéficiant d'une tarification avantageuse.

Pack SO' ESSENTIEL TEMTEM

- Un compte courant.
- Une carte interbancaire sans contact.
- L'APPLI SGA.

Pack SO' ESSENTIEL CLASSIC

- Un compte courant.
- Une carte interbancaire sans contact.
- L'APPLI SGA.

Pack SO' ESSENTIEL GOLD

- Un compte courant.
- Une carte interbancaire sans contact.
- L'APPLI SGA.

LES AVANTAGES DE NOS CARTES CIB

Plafonds de retrait et de paiement modulables depuis l'APPLI SGA



Fonctionnalité de paiement "Sans Contact"



Blocage temporaire et mise en opposition définitive de la carte directement depuis l'APPLI SGA



Dispositif de mot de passe temporaire « OTP » qui sécurise les opérations de paiement en ligne



DÉCOUVREZ L'APPLI SGA

La banque sur votre mobile

Notre solution de banque à distance sécurisée qui vous permet de :

- Consulter en temps réel les soldes et historiques de vos comptes et crédits.
- Exécuter des virements de compte à compte ou vers des bénéficiaires.
- Ajouter et gérer vos bénéficiaires de virements (possibilité de scanner le QR code pour une saisie automatique)
- Gérer vos cartes bancaires (CIB et VISA).
- Commander un chèque de banque.
- Télécharger votre RIB et vos relevés de comptes bancaires.
- Paramétrer des alertes sur vos comptes et activer les notifications pour rester informé des nouveautés de la banque.



Questionnaire client – Étude sur l'utilisation des technologies financières (FinTech) à la Société Générale

Ce questionnaire est anonyme et réservé à des fins académiques dans le cadre d'un mémoire de Master 2. Merci de cocher les réponses qui vous correspondent le mieux.

1. Sexe :

- Homme
- Femme

2. Âge :

- Moins de 18 ans
- 18 à 25 ans
- 26 à 40 ans
- 41 à 60 ans
- Plus de 60 ans

3. Niveau d'étude :

- Primaire
- Secondaire
- Universitaire (Licence)
- Universitaire (Master ou plus)

4. Situation professionnelle :

- Étudiant
- Salarié
- Commerçant
- Retraité
- Sans emploi

5. Depuis combien de temps êtes-vous client chez Société Générale ?

- Moins d'un an
- 1 à 5 ans
- Plus de 5 ans

6. Avez-vous un compte bancaire en ligne (via l'application mobile ou site web) ?

- Oui
- Non

7. À quelle fréquence utilisez-vous l'application mobile Société Générale ?

- Tous les jours
- Quelques fois par semaine
- Une fois par mois
- Rarement
- Jamais

8. Pour quelles opérations utilisez-vous principalement les services numériques de la banque ?

- Consultation du solde
- Virements
- Paiement de factures
- Demande de chéquier/crédit
- Aucun usage

9. Comment évaluez-vous la facilité d'utilisation des outils numériques de la Société Générale ?

- Très facile
- Facile
- Moyenne
- Difficile
- Très difficile

10. Avez-vous déjà rencontré des difficultés techniques en utilisant les services digitaux ?

- Oui
- Non

11. Êtes-vous satisfait(e) de la sécurité des services numériques proposés par la banque ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait

12. Selon vous, l'utilisation des technologies modernes (FinTech) a-t-elle amélioré la qualité des services bancaires ?

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Pas vraiment
- Pas du tout

13. Aimerez-vous que la banque introduise davantage de services innovants (paiement mobile, chatbot, alertes intelligentes, etc.) ?

- Oui
- Non
- Sans avis

14. Avez-vous déjà utilisé un service bancaire 100 % en ligne (sans passer en agence) ?

- Oui
- Non

15. Préférez-vous gérer vos opérations bancaires via :

- L'agence physique
- L'application mobile
- Le site web
- Le service client téléphonique

16. Seriez-vous prêt(e) à tester de nouveaux services numériques proposés par la Société Générale ?

- Oui, sans hésiter
- Oui, avec accompagnement
- Non, je préfère les méthodes classiques

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste de tableaux

Liste des figures

Liste des Abréviations

Introduction Générale 13

Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel des FinTech

Introduction 17

Section 1 : présentation des technologies financières ou « Fintech » 17

1.1 Naissance de la Fintech grâce aux TIC 17

1.2 Définition de la FinTech 18

1.3 Historique et évolution de la FinTech 20

1.4. Typologie des FinTech 24

1.4.1 Le crowdfunding (financement participatif) 24

1.4.2. Les néobanques (banques digitales ou mobiles) 25

1.4.3. Les plateformes de paiement 26

1.4.4. Les FinTech de l'épargne et de la gestion de patrimoine 26

1.5 Catégories des FinTech 27

1.5.1 Les Fintech B2C (business-to-consumer) 27

1.5.2 Les FinTech B2B (business-to-business) 27

1.5.3 Les FinTech B2B2C (business-to-business-to-consumer) 28

1.5.4 Les InsureTech, dans le domaine de l'assurance 28

1.5.5 Les RegTech, au service de la conformité réglementaire 29

Section 2 : Les technologies de la FinTech 29

2.1 L'intelligence artificielle (IA) 29

2.1.1 Définition de l'intelligence artificielle 29

2.1.2 Histoire de l'intelligence artificielle 30

Table des matières

2.1.3 Utilisation de l'intelligence artificielle dans la FinTech	30
2.2 Big Data.....	31
2.2.1 Définition de Big Data	31
2.2.2 Histoire de big data	32
2.2.3 Le fonctionnement du Big Data	33
2.2.3.1 La collection des données	33
2.2.3.2 Le stockage des données	33
2.2.3.3 L'analyse des données	34
2.3 La Blockchain	34
2.3.1 Définition de Blockchain.....	34
2.3.2 Histoire de Blockchain	35
2.3.3 Les types de blockchain	36
2.3.3.1 Blockchain publique	36
2.3.3.2 Blockchain privé.....	36
2.3.4 Le fonctionnement de la blockchain.....	36
2.3.4.1 Accès au réseau	37
2.3.4.2 Modalités d'acquisition de bitcoins via une plateforme d'échange.....	37
2.3.4.3 Transactions sur la blockchain	38
2.3.4.4 Le porte-monnaie numérique (wallet)	38
2.4 Cloud Computing	39
2.4.1 Définition Cloud computing	39
2.4.2 Les services du Cloud Computing	40
2.4.3 Utilisation du cloud Computing dans la Fintech	41
Section 3 : produits et services fintech au sien des banques	42
3.1 Le paiement mobile et les transactions numériques	42
3.1.1 Définition de paiement mobile	42
3.1.2 Types de paiement mobile :.....	43

Table des matières

3.1.3 Les avantages du paiement mobile :.....	44
3.1.4 Adoption et tendances du marché :	45
3.2 Crédit digital et fonctionnent alternatif	46
3.2.1 Définition de crédit générale	46
3.2.2 Types de crédit digital	47
3.2.3 Comparaison avec les modèles bancaires traditionnels	48
3.2.4 Les avantages du crédit digital par rapport aux modèles traditionnels sont significatifs	49
3.3 Gestion automatisée de l'épargne et des investissements	49
3.3.1 Définition de gestion automatisé	49
3.3.2 Fonctionnement des robo-advisors	50
3.3.3 Technologies d'automatisation de l'épargne	50
3.3.4 Limites des robo-advisors	50
3.4 L'assurance numérique et transformation du secteur de la bancassurance	51
3.4.1 Définition bancassurance digitale.....	51
3.4.2 Les principales innovations dans le domaine de l'assurance numérique	51
3.4.3 Intégration dans l'écosystème bancaire et avantages	52
3.4.4 Avantage et défis :.....	52
Conclusion	53

Chapitre 2 : L'usage des FinTech dans les banques algériennes

Introduction :	55
Section 1 : Les banques et la Fintech	55
1.1 Généralité sur les banques	55
1.1.1 Définition et origine des banques :	55
1.1.2 Les différents types de banques	56
1.1.3 Le rôle des banques dans économie	57
1.1.4 Les principales banques publiques et privé en Algérie	57
1.2 Développement et évolution du paysage Fintech en Algérie :	59

Table des matières

1.2.1 Contexte réglementaire et cadre juridique de la Fintech en Algérie	59
1.2.1.1 Fondements législatifs de la Fintech en Algérie	59
1.2.1.2 Cadre réglementaire spécifique aux acteurs Fintech	60
1.2.2 L'évolution du secteur bancaire à travers l'émergence de la FinTech	60
1.2.2.1 L'émergence progressive des Fintechs (2000-2016)	60
1.2.2.2 Accélération du développement après 2016	62
1.2.2.3 L'impact de la pandémie de COVID- 19 sur la dynamique bancaire et Fintech	62
1.2.2.4 Une transformation discrète mais réelle du secteur bancaire algérien	63
1.2.3 L'impact de la Fintech sur les banques :	65
1.3 L'écosystème FinTech en Algérie	66
1.3.1 La création du premier FinLab en Algérie	66
1.3.1.1 Les autorités de régulation	67
1.3.1.2 Les infrastructures de paiement :	69
1.3.1.3 Les startups FinTech	69
1.3.2 Organisation du premier évènement dédiée à la FinTech	69
1.3.3 Organisation de concours dédiés aux startups FinTech	70
1.4 Collaboration entre les banques et la fintech	70
1.4.1 La collaboration entre les banques traditionnelles et startups Fintech :	72
1.4.2 Les Fintech concurrencent-elles les banques ?	72
1.4.3 Les banques Algérienne peuvent-elles fonctionner aujourd'hui sans les Fintech ?	72
1.4.4 La Fintech cherche-t-elle à prendre la place des banques et les faire disparaître ?	73
Section 2 : Les usages des Fintech dans les banques Algériennes	73
2. 1 La Transformation digitale dans les banques en Algérie	74
2.1.1 Les acteurs de la transformation digitale dans le secteur bancaire	74
2.1.1.1 La Société d'Automatisation des Transformation Interbancaire et Monétique « SATIM »	74
2.1.1.2 Lancement du Réseau monétique Interbancaire Algérien (RMI)	75
2.1.1.3 Création du centre de pré-compensation interbancaire (CPI)	76

Table des matières

2.1.1.4 Création de système de règlement brut en temps réel gros montants et de paiements urgent (RTGS)	76
2.1.1.5 Le Système de la télé compensation (ATCI)	76
2.1.2 Technologie et infrastructures mises en œuvre :	76
2.1.2.1 La carte bancaire CIB	77
2.1.2.2 La carte EDAHABIA :	78
2.1.2.3 La carte de crédit Visa et Mastercard :	79
2.1.2.4 Distributeurs et Guichets Automatique de Billets DAB , GAB	79
2.1.2.5 Terminal de Paiement Électronique (TPE).....	80
2.1.3 L'E- Banking.....	81
2.2 Les néobanques algériennes et leur application	82
2.2.1 Présentation des néobanques en Algérie	82
2.2.2 Applications numériques des néobanques	83
2.2.2.1 Banxy, filiale de Natixis- La première néobanques algérienne.....	83
2.2.2.2 Autres initiatives numériques assimilées aux néobanques	83
2.3 Exemples d'une banque Fintech réussie en Algérie – cas de Banxy	85
2.3.1 Présentation générale de banque Banxy	85
2.3.2 Comparaison entre Banxy et une banque FinTech étrangère	87
2.4 Le projet de la blockchain et la cryptomonnaie en Algérie.....	92
2.4.1 La Blockchain a –t-elle un avenir en Algérie ?	92
2.4.2 L'avenir des cryptomonnaie en Algérie : entre interdiction légale et ouverture progressive ..	93
Section 3 : Opportunités, menaces et risques liés à l'intégration des Fintechs en Algérie	94
3.1 Les opportunités stratégiques de la FinTech pour le secteur bancaire algérien.....	94
3.1.1 Favoriser l'inclusion financière :	94
3.1.2. Modernisation technologique et amélioration de l'efficacité opérationnelle.....	95
3.1.3. Innovation en matière de droit et mise en place de la monnaie numérique émise par la banque centrale (CBDC)	95

3.1.4. L'émergence de modèles d'affaires novateurs et de réussites locales	97
3.2.2. Insuffisance des infrastructures numériques et technologiques.....	97
2.2.5 Fragmentation de l'écosystème et faiblesse des synergies institutionnelles	97
3.2.6 Contraintes économiques et d'accès au financement.....	97
3.3 Les risques et les menaces.....	97
3.3.1 Les risques liés à l'intégration des FinTech pour le secteur bancaire algérien	97
3.3.1.1 Risque de désintermédiation bancaire	97
3.3.1.2 Risque technologique et de cybersécurité	98
3.3.1.3 Risque de perte de parts de marché	98
3.3.1.4 Risque de non – conformité réglementaire.....	98
3.3.1.5 Risque de dépendance technologique étranger	98
3.2 Les risques associés aux start-ups FinTech	99
3.2.1 Les risques que les start-ups FinTech peuvent engendrer	99
3.2.1.1 Risque de cybersécurité et de protection des données	99
3.2.1.2 Défaillances dans la gouvernance et le contrôle des processus	99
3.2.1.3 Arbitrage et incertitude réglementaire	99
3.2.2 Les risques encourus par les start-ups FinTech elles-mêmes	99
3.2.2.1 Inadéquat produit/marché :	99
3.2.2.2. Manque de financement et difficulté d'accès au capital :	100
3.2.2.3 Faiblesse de l'encadrement managérial :	100
3.2.2.4 Concurrence accrue :	100
3.2.2.5 Ignorance des retours clients	100
Conclusion :	101
Chapitre 3 : Étude de cas – L'usage de la Fintech au sien de la banque Société Générale Algérie	
(Agence Azazga)	
Introduction	103

Table des matières

Section 1 : Présentation de la Société Générale Algérie	103
1.1 Présentation de groupe mondiale Société Générale	103
1.2. Présentation de Société Générale Algérie	104
1.2.1 Historique de la Société Générale Algérie	105
1.2.2. Les services de la Société Générale Algérie.....	106
1.2.3. Structure organisationnelle de la société Générale Algérie	107
1.3 Présentation de la Société Générale, Agence Azazga (00852).....	109
1.4 Produit et service proposé par la société Générale –AGENCE AZAZGA (00852).....	110
1.4.1 Produit et service proposé à les particulière	110
1.4.1.1 Comptes bancaires	110
1.4.1.2 Les Pack So ’essentiel	112
1.4.1.3. Les cartes bancaires	112
1.4.1.3.1 Les cartes interbancaires nationales	112
1.4.1.3.2 Cartes interbancaires internationale	114
1.4.1.4. Infrastructures monétiques :	115
1.4.1.5. Les Crédits :	115
1.4.1.6 La Banque à distance.....	116
1.4.2 Produits et services destinés aux entreprises :	116
Section 2 : Etude de l’application « SGA » de la Société Générale Algérie – Agence Azazga (00852)	118
2.1. Présentions de l’application ‘SGA’	118
2.2.1. Contexte de L’APPLI SGA.....	118
2.2.2. Guide d’utilisation de l’application SGA	118
2.2.2.1 Modalités d’accès et d’installation	118
2.2.2.2 L’interface d’accueil	119
2.2.2.3 Authentification sécurisée à l’espace personnel	120
2.2.3 Fonctionnalité principales de l’application « SGA »	120

Table des matières

2.2.3.1. Gestion de Solide :	120
2.2.3.2. Options et Opérations bancaire	120
2.2.3.3. Services complémentaire et informations.....	121
2.2 Fonctionnalité de Crédit	121
Section 3 : Méthodologies de l'enquête (Résultat de terrain)	128
Conclusion.....	144
Conclusion Générale	146

Bibliographique

ANNEXES

Table des matières

Résumé

Ce mémoire s'intéresse à l'impact des technologies financières (Fintech) sur la transformation du secteur bancaire avec une application spécifique au contexte algérien. L'objectif principal est d'analyser comment une banque traditionnelle en l'occurrence la société Générale Algérie, intègre les solutions Fintech pour améliorer ses services renforcer sa compétitivité et répondre aux nouvelles attentes de ses clients.

Le travail s'articule autour de trois axes un cadre théorique définissant les concepts clés liés aux Fintech, une étude de l'état d'adoption de ces technologies dans les banques algériennes puis une étude de cas appliquée à la société générale Algérie incluant une analyse de son application mobile et les résultats d'un questionnaire distribué à ses clients.

Les résultats montrent que, bien que l'écosystème Fintech algérien reste en construction des initiatives comme celles de la société Générale Algérie permettent de moderniser l'offre bancaire et de rapprocher les services des standards internationaux. Ce mémoire met en lumière les opportunités mais aussi les défis liés à l'intégration des Fintech dans un contexte émergent.

Mots clés : FinTech ; Algérie ; Digitalisation ; banque en en ligne ; Technologies Financière ; Start-up

Abstract :

This thesis focuses on the impact of financial technologies (FinTech) on the transformation of the banking sector with a specific application to the Algerian context.

The main objective is to analyze how a traditional bank- namely société Générale Algérie integrates Fintech solutions to enhance its services strengthen its competitiveness and meet the evolving expectations of its clients.

The work is structured around three main areas a theoretical framework defining key Fintech related concepts a study of the level of adoption of these technologies in Algerian banks and a case study of société Générale Algeria including an analysis of its mobile application and the results of a customer survey.

The findings reveal that although the Algerian Fintech ecosystem is still in this development phase initiatives such as those undertaken by société Générale Algérie are helping modernize banking services and align them with international standards. This thesis highlights both the opportunities and the challenges of Fintech integration in an emerging market context.

Keyword: FinTech; Algeria; digitalization; online banking; financial technology ;start-up